Publié par le SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE.
BUREAUX: Angle des [illegible] Dalhousie et Georges, Ot[illegible]
TELEPHONES: Service[illegible] Rideau 514.—Service[illegible]
Administration: Ride[illegible] Nouvelles: Rideau [illegible] Bureau de Hull: She[illegible]25.

Salle de Lecture
22165—15 sept. 1927
Assemblée Législative

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

ABONNEMENTS

Quotidien	
Canada	$ 5.00
Ottawa par poste	6.00
Etats Unis	7.00
Union Postale	10.00
Hebdomadaire	
Canada	$2.00
Etats-Unis et Union [illegible]	6.00

14e Année No[illegible] — OTTAWA LUNDI 22 NOVEMBRE 1926 — Le No 2 sous

TOUS LES DOMINIONS MAITRES DE LEUR DESTINEE

DEUX CANDIDATS CONSERVATEURS ELUS SANS OPPOSITION SAMEDI

243 CANDIDATS SUR LES RANGS

Deux acclamations à l'appel nominal samedi — Lutte à trois candidats dans 17 comtés — L'hon. Charles McCrae est élu sans opposition dans Sudbury — 111 candidats en faveur des amendements à l'O. T. A.

LES CANDIDATS

Deux conservateurs ont été élus sans opposition à la mise en nomination officielle de samedi pour les élections provinciales. Ce sont l'hon. Chas. McCrea, dans Sudbury, et W. D. Black, dans Addington, qui fut élu après qu'on eut découvert des irrégularités sur les bulletins de son adversaire, F. A. Anglin, prohibitionniste, qui proteste contre l'élection de ce dernier.

Les candidats en faveur de la politique des liqueurs du premier ministre Ferguson sont en plus grand nombre. Aux 111 conservateurs on peut ajouter huit libéraux-indépendants, huit conservateurs-indépendants et trois travaillistes qui appuieront probablement la politique de Ferguson sur les liqueurs.

Il y a un candidat conservateur dans tous les comtés excepté Waterloo-sud. Par contre il y a deux candidats conservateurs dans Port Arthur et Prescott. Un candidat libéral est aussi sur les rangs dans ces deux derniers comtés. La lutte dans Kingston se fera entre W. F. Nickle, prohibitionniste, et T. A. Kidd, conservateur. Le maire T. Angrove qui s'était présenté comme conservateur indépendant s'est retiré samedi.

Il y aura des luttes à trois dans 17 comtés. Il y a quatre candidats dans Toronto-St-Andrews et six dans Toronto-St-Georges. Les 243 candidats dans les 110 circonscriptions sont divisés comme suit: conservateurs, 111; libéraux, 52; prohibitionnistes, 29; progressistes, 21; lib.-prog., 10; lib.-ind., 8; cons.-ind., 8; travaillistes, 3; indépendant, 1.

CANDIDATS MIS EN NOMINATION

LEGENDE:
C. — Conservateur
L. — Libéral.
L.-P. — Libéral-progressiste
Prog. — Progressiste
Prohib. — Prohibitionniste
T. — Travail
L.-Ind. — Libéral-Indépendant.
C.-Ind. — Conservateur-Indépendant.
Ind. — Indépendant.

ADDINGTON—W. D. Black (C.), accl.

ALGOMA—J. M. Robb (C.); William Rowan (L. - Prog).

BRANT (Comté)—Dr. W. H. Reid

Suite à la 6e col. 1ère

DANS OTTAWA-EST

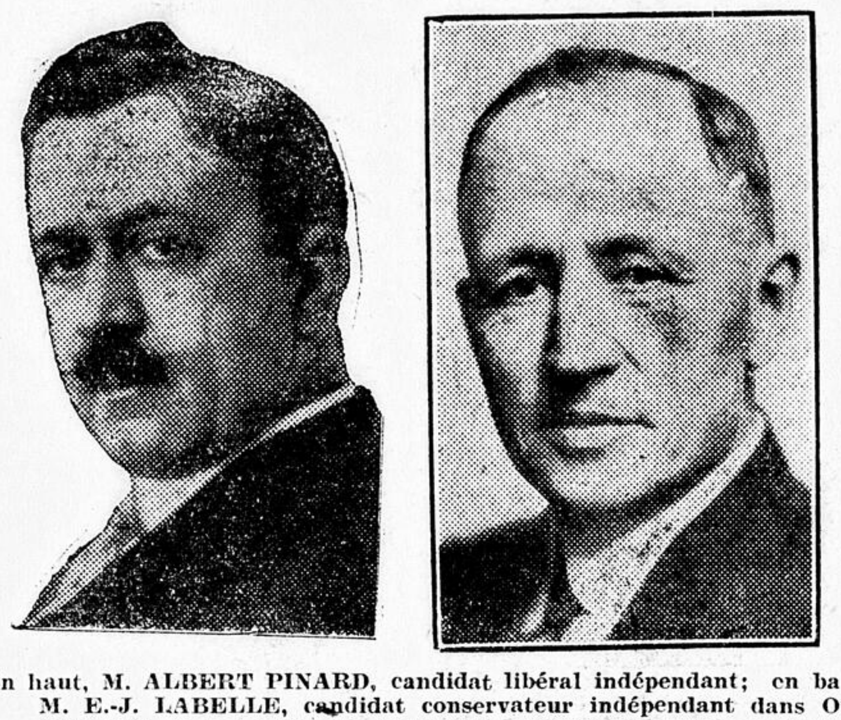

En haut, M. ALBERT PINARD, candidat libéral indépendant; en bas, M. E.-J. LABELLE, candidat conservateur indépendant dans Ottawa-Est. Il y a aussi sur les rangs, MOSES DOCTOR, un avocat juif, candidat conservateur.

L'HON. LAPOINTE A JOUE UN ROLE IMPORTANT

Presse canadienne

LONDRES, 20. — C'est l'opinion générale que chaque membre du comité des premiers ministres sur le comité des relations inter-impériales ont participé à la rédaction du fameux rapport soumis à la Conférence Impériale. Il y a eu trop d'amendements pour que ce rapport ait été fait par une seule main. Cependant le style révèle un maître de la langue anglaise. On croit que Lord Balfour comme président du comité est l'auteur des plus belles phrases. L'hon. Ernest Lapointe a joué un rôle important dans les parties plus techniques au sujet de la signature des traités.

"CHER AUSTEN NOUS VOUS AIMONS TANT"

GLASGOW, 22.—Il a fallu toute l'imperturbabilité de Sir Austen Chamberlain pour qu'il demeurât sérieux quand, à la cérémonie de son inauguration comme lord recteur de l'Université de Glasgow récemment il aperçut 2,000 étudiants portant tous des monocles et chantant: "O cher Austen, nous vous aimons tant." On ne peut guère penser au secrétaire des affaires étrangères d'Angleterre sans penser en même temps à son monocle, et les étudiants protestèrent quand il abandonna ce verre unique pour mettre des lunettes afin de signer le document qui le nomme à sa nouvelle dignité.

LE JUGE MULLIGAN NE PEUT PRESIDER L'ENQUETE TELLE QUE DEMANDEE

UN VOTE POUR SEGUIN EST UN VOTE POUR CARKNER, DIT M. BELANGER

Automobilisme et radio

A ceux qui tiennent à posséder leur vocabulaire français en automobilisme et radio nous conseillons de faire au plus tôt l'acquisition du lexique de M. J.-Lucien Hudon, publié par l'Association technologique d'Ottawa. On y trouvera la liste aussi complète que possible de tous les termes anglais se rapportant à ces sujets avec en regard les termes français correspondants.

Il faudra se hâter car le débit de ce lexique a été un succès et il n'en reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires. "Automobilisme et Radio", $1.00 l'unité, franco. Service de librairie, "Le Droit".

MARRONS DE MONTREAL, SAMEDI.

Les Ottawa jouent les Marons de Montréal, leurs puissants rivaux de la saison dernière, samedi prochain, le 27 novembre, à l'Auditorium, à 8 h. 30. La vente des billets pour cette joute commencera au Bureau des Billets de Hoquet, rue Sparks, (voisin du magasin Ketchum), vendredi, le 26 novembre, à 9 h. du matin et se continuera jusqu'à samedi à 6 h. du soir, alors que le plan sera transporté au contrôle de l'Auditorium. La vente des billets de saison se continuera jusqu'à nouvel ordre. Téléphone: Queen 8643.

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel du département de la marine:—La réception a été bonne samedi et dimanche avec évanouissement des ondes à certains temps.

LE "DROIT" AU CNRO

Lundi, 22 novembre 1926, à 9 heures

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

"LA PAIMPOLAISE"

chef-d'oeuvre de Théodore Botrel, épilogue du Pêcheur d'Islande, de Pierre Loti.

DISTRIBUTION

PROGRAMME

Drame en deux parties, en vers.

YANN	M. Oscar AUGER
ERICK	M. Léonard BEAULNE
ROUZIK	M. Emile BOUCHER
GAUD	Mme Léonard BEAULNE

Aussi au programme, Madame Emile Boucher, soprano

1.—CHANT:
a) Les Enfants .... Massenet
b) Le Givre .... Dupont-Colomb
Madame Emile BOUCHER, soprano
Au piano: Mlle Aline MATHE.

2.—LA PAIMPOLAISE, 1ère partie.

3.—CHANT:
"Je voulais aller par les sentiers à ton bras"
(Extrait de Xavière) .... Théodore Dubois
Mme Emile BOUCHER

4.—LA PAIMPOLAISE, 2ème partie.

5.—CHANT:
a) C'ent est fait .... (XVIIIème siècle)
b) Au Bord d'une Fontaine .... J. B. Weckerlin
Mme Emile BOUCHER

O CANDA!

M. Séguin a peur de vous rencontrer, disent les orateurs de M. Bélanger — Plusieurs assemblées en faveur du candidat libéral au cours des deux derniers jours.

LE CANDIDAT "DRY"

"Un vote pour Séguin est un vote pour Carkner". La présentation à la dernière minute d'un troisième candidat dans le comté de Russell, un candidat prohibitionniste de langue anglaise, change considérablement le ton de la campagne électorale. Aux assemblées en faveur de M. Bélanger, à Embrun, samedi soir, à St-Pascal, hier après la messe, à Clarence Creek, dans l'après-midi et à Bourget, hier soir, les orateurs ont démontré que avec un candidat anglais prohibitionniste sur les rangs, celui-ci avait de grandes chances de réussir si les votes canadiens-français se divisaient et si M. Séguin enlevait à M. Bélanger, le candidat de la majorité, un vote trop considérable.

EMBRUN.

Grand fut le désappointement du nombreux auditoire réuni samedi soir dans la salle d'Embrun pour entendre les orateurs de MM. Bélanger et Séguin à l'assemblée qui, d'après une tradition bien établie, doit être, le soir de l'appel nominal, contradictoire. M. Ségun manquait à l'appel, ayant expliqué dans l'après-midi qu'il ignorait cette tradition et qu'il avait fait les arrangements pour tenir une assemblée à Billing's Bridge ce soir-là.

M. GOULET.

Parlant à Embrun, M. Goulet déclara qu'il avait accepté cette explication comme véridique, quoique M. Séguin aurait bien pu, à un endroit aussi peu considérable que Billing's Bridge se faire remplacer par un autre orateur. "mais, dit-il, ce soir, nous apprenons des propriétaires de la salle d'Embrun que' il y a quelques jours, les agents de M. Séguin ont demandé la salle pour y tenir une assemblée ce soir, mais qu'ils ont reçu la réponse que la salle était, le soir de l'appel nominal, réservée pour une assemblée contradictoire et que M. Séguin et ses amis, tout comme M. Bélanger et les siens, étaient les bienvenus. Il n'est pas venu ce soir à Embrun parce qu'il craint de venir répéter ce soir devant M. Bélanger, les faussetés et les inanités qu'il colporte à son aise dans ses propres assemblées." L'orateur prend à tâche M. Séguin pour les personnaliéts que lui et son ami, M. l'avocat St-Jacques, se permettent dans la présente campagne. Il tourne en ridicule la "suffisance" de M. Séguin, qui en toutes occasions met en contraste, sa condition de gros propriétaire et les moyens médiocres de son adversaire. M. Goulet réaffirme la part prise par M. Ferguson, chef de M. Séguin, dans tous les lois et règlements iniques et vexatoires contre les Canadiens français, tant dans leurs écoles que pour entraver leur expansion légitime dans le Nord-Ontario. "La différence entre M. Séguin et M. Bélanger, c'est que le premier se jette dans les bras de M. Ferguson avant que le premier ministre ait posé un seul acte pour le redressement de nos griefs et que M. Bélanger maintiendra fièrement ses positions tant que M. Ferguson n'aura pas rendu justice aux Canadiens français."

M. JOSEPH GUERIN.

"Ancien conservateur, j'avais na-

(suite à la dernière)

D'après la résolution adoptée au Conseil, M. Mulligan ne peut présider cette enquête à cause d'une confusion de termes — Fonds et travaux ne sont pas la même chose.

M. FISHER

Après un peu plus d'une demie heure de discussion le juge Mulligan qui devait présider l'enquête civique demandée par la ville contre le maire Balharrie, le commissaire Tulley et l'échevin T. Dansereau, a déclaré qu'il n'avait pas le pouvoir d'après la résolution adoptée par le conseil et demandant une enquête, de poursuivre cette enquête sur les accusations qui étaient portées.

La décision du juge repose ni plus ni moins que sur une confusion de termes. La résolution adoptée par le conseil de ville au sujet des actions du maire Balharrie, du commissaire C. J. Tulley et de l'échevin Dansereau qui se seraient servis des fonds de la ville pour des fins personnelles et privées. Mais dans une lettre que M. H. Fisher, avocat de la ville dans cette affaire, envoyait à M. T. A. Beament, représentant les trois membres du conseil, M. Fisher laisse entendre que les accusations sont d'une manière généralet comme ceci: que le maire, le commissaire Tulley et l'échevin Dansereau avaient fait faire des travaux sur leurs biens par les ouvriers de la corporation.

Cette lettre fut lue par M. Fisher. "Ai-je le pouvoir, demanda aussitôt le juge, d'après la résolution qui demande une enquête, de faire enquête sur ces nouvelles accusations que vous venez de dévoiler?"

"La résolution demande une enquête avec des termes un peu généraux", répondit M. Fisher.

"Au contraire, ajoute le juge, les termes sont très définis. Elle déclare que les trois hommes impliqués se seraient servis des fonds de la ville pendant que la lettre de M. Fisher dit qu'ils ont pris des ouvriers de la ville pour faire certains travaux sur leurs terrains. Il n'y a aucun doute sur la signification du mot fonds et vous savez qu'il n'est pas synonyme de travaux.

"Je ne suis pas disposé à croire que le conseil de ville qui est composé d'hommes instruits pour la plupart, ait voulu dire autre chose que ce qui est contenu dans la résolution. Les accusations dévoilées par M. Fisher ne constituent pas ce qu'on appelle des fonds. Et je ne puis investiger ces accusations parce que la résolution ne m'en donne pas le pouvoir.

M. Harold Fisher laisse entendre qu'il reviendrait dans "deux ou trois jours". "Vous pouvez revenir, répond le juge, mais vous n'êtes pas capable de me donner le pouvoir que la ville ne m'a pas donné en me confiant cette enquête par la résolution qu'elle adopta. Il n'y a pas de ma faute.

"L'échevin Brehtour me semble être un homme d'intelligence ordinaire et je crois que dans cette résolution qu'il a proposée il n'a pas porté les accusations en conformation avec les faits.

A cause d'une indisposition de la sténographe officielle la cour fut retardée jusque vers 10 hres 30. Vers onze heures et quelques minutes le juge déclarait définitivement qu'il ne pouvait poursuivre l'enquête.

M. H. Fisher occupait pour la ville d'Ottawa. M. T. A. Beament représentait le maire Balharrie, le commissaire Tulley et l'échevin Dansereau pendant que l'échevin T. Brethour était représenté par M. McCarthy. M. le commissaire Tulley qui a subi hier une sérieuse opéra-

(Suite à la 6ème, col. 4)

PAS DE CONSTITUTION POUR L'EMPIRE

Le rapport du comité des relations impériales est adopté à la conférence et le status des dominions y est défini, les rendant libres de leur propre destinée — Les membres de la conférence sont satisfaits.

LE RAPPORT

LONDRES, 22. — Le comité des résolutions de la conférence impériale se réunit aujourd'hui pour préparer son rapport final pour la conférence, lequel sera présenté pour aprobation demain, alors que tombera le rideau sur cette conférence.

Le rapport contient un grand nombre de choses déjà mentionnées dans les câblogrammes. Les travaux de la conférence se rapportant à un grand nombre d'activités, entre autres les moyens de développer le commerce impérial, la nationalité des femmes qui épousent un homme qui n'est pas du même pays, etc. Ces questions sont pourtant d'importance secondaire en comparaison des discussions sur la question constitutionnelle par le comité des premiers ministres.

Il est probable qu'il y aura une résolution sur la défense de l'empire. Elle sera basée, croit-on, sur la résolution adoptée à la dernière conférence, laquelle, tout en affirmant la nécessité d'une clause relative à une défense suffisante, reconnaissait qu'il appartenait aux parlements des différentes parties de l'empire, sur recommandation de leurs gouvernements respectifs, de décider de la nature et de l'extension de l'attitude à prendre par eux.

Il n'est pas probable qu'aucune section du rapport du comité des premiers ministres sur les relations interimpériales ne provoque d'autre discussion que celle des relations étrangères. Le rapport reconnaît que, dans la sphère des relations étrangères, comme dans celle de la défense, la plus grande part de responsabilités retombe et doit continuer de retomber sur le gouvernement de la Grande Bretagne.

ON EST SATISFAIT

LONDRES, 22.— Les membres de la conférence impériale ont exprimé beaucoup de satisfaction au sujet du rapport sur les relations entre les différentes parties de l'empire et des relations entre chaque partie et les pays étrangers. Le comité est d'avis qu'on n'a rien à y gagner en essayant d'établir une constitution pour l'empire, dont les parties éparpillées au loin ont des caractéristiques différentes et des histoires différentes et en sont à des phases diverses dans leur évolution.

Le rapport définit cependant la position et les relations mutuelles des parties constituantes autonomes composées de la Grande Bretagne et des dominions comme parties autonomes dans l'empire, avec status égal, et il ne subordonne aucunement une partie à l'autre sous le rapport des affaires domestiques et étrangères, bien que ces parties soient unies par une allégéance commune à la Couronne et qu'elles soient librement associées au Commonwealth britannique des nations. Chaque menbrane autonome est maintenant maître de sa propre destinée, aucunement sujet à la coercition.

Les membres du comité se sont efforcés de rendre facile la coopération mutuelle et déclarent que l'empire britannique n'est pas fondé sur les négociations, mais sur des idéaux positifs. L'égalité de status est le principe fondamental qui préside aux relations impériales.

Le gouverneur général y est déclaré le représentant de Sa Majesté dans les dominions, et il remplit les mêmes fonctions en rapport avec l'administration des affaires publiques dans ces dominions, comme c'est le cas pour Sa Majesté. Il n'est nullement un agent du gouvernement de la Grande Bretagne ni d'aucun département de ce gouvernement, pas plus que l'intermédiaire des communications entre le gouvernement de la Grande Bretagne et les gouvernements des dominions. Les négociations se feront à l'avenir directement entre les gouvernements.

Le rapport affirme le droit exclusif du gouvernement de chaque dominion à conseiller la couronne dans toute question se rapportant à sa propre législation. Sa Majesté ne sera pas conseillée par l'intermédiaire des ministres de Londres sur les questions qui regarderont les gouvernements des domniions. Les questions concernant les appels au comité judiciaire du Conseil privé seront déterminéeés d'accord avec les désirs de la partie de l'empire d'abord concernée.

Pour ce qui est des traités avec les pays étrangers, le sous-comité de l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice au Canada, recommande ce qui suit: à l'avenir, tous les trai-

Suite à la 6ème col 6

3 CANDIDATS SUR LES RANGS DANS PRESCOTT

MM. Edmond Proulx, L. P. Beaudoin et E. A. Mooney sont mis en nomination à l'Orignal, samedi — Les candidats parlent — Assemblée contradictoire à Hawkesbury le soir.

LES ORATEURS

(De notre envoyé spécial)

L'ORIGNAL, 22.—Trois candidats brigueront cette année les suffrages dans le comté de Prescott, Ont., aux élections provinciales du 1er décembre. A l'appel nominal samedi après-midi au palais de Justice de l'Orignal, les candidats dont les noms suivent ont été mis en nomination: **M. Edmond Proulx**, avocat, L'Orignal, député sortant de charge, libéral-indépendant, **le Dr L.-P.** Beaudoin, Hawkesbury, conservateur; le **Dr E. A. Mooney**, dentiste, Vankleek Hill, conservateur.

Chacun des candidats a été appuyé par plus du nombre requis d'électeurs, soit 100 pour chacun.

Voici les noms de quelques-unes d'entre eux:

M. Edmond Proulx.—MM. Elie Bertrand, P. Laviolette, L. Séguin, L'Orignal, J. D. Prégent, M. Thivierge, J. P. Paquette, Alfred; C. Labrosse, A. E. Labrosse, M. Lenombre d'autres dans toutes les paroisses du comté.

Le Dr Beaudoin.—MM. L. Larocque, V. Larocque, Alfred; A. Mondoux, Hawkesbury; le Dr A. Roy, St-Isidore; D. Perrier, J.-L. Leduc, Hawkesbury; X. Cadieux, L'Orignal

Le Dr Mooney.—MM. J. Hotte, F. Sauvé, le Dr J. Larocque, Alfred; G. Lalonde, St-Isidore; A. Lalonde, Caledonia; J. St-Denis, Vankleek Hill; P. Bissonnette, Plantagenet.

AGENTS D'ELECTION

Les agents d'élection des trois candidats sont les suivants:

Pour le Dr Beaudoin, M. Alphège Demers, Hawkesbury; pour M. Proulx: M. Ovide Dubois, L'Orignal; pour le Dr Mooney, le Dr H. H. Kirby, Hawkesbury.

Le Dr A. H. Metcalfe, de Vankleek Hill, agissait comme secrétaire d'élection et M. Nap. Labrosse, de St-Eugène, comme assistant.

Les nominations furent reçues de midi à deux heures alors que le secrétaire d'élections déclara clos le temps déterminé par la loi pour les nominations.

LES DISCOURS

Une assemblée contradictoire eut lieu ensuite à la salle paroissiale St-Joseph sous la présidence de M. Elie Bertrand, maire de l'Orignal.

L'assistance était très nombreuse et enthousiaste. M. Proulx dut faire face à trois adversaires; les deux candidats conservateurs et M. L. A. Charbonneau, de Windsor Mills. Il se tira cependant très bien d'affaires et fut très applaudi. Il y eut plusieurs interruptions, mais le bon ordre régna. A la fin de l'assemblée M. Proulx eut 15 minutes de réplique.

M. E. PROULX

C'est la septième fois, dit-il, qu'il se présente à une élection et il a autant de confiance qu'autrefois. On n'a pas de reproche à lui adresser dans sa carrière politique.

L'orateur traite les deux principales questions agitées dans cette élection: la régie gouvernementale et la question scolaire.

Il s'applique à démontrer que la politique de liqueur du gouvernement Ferguson, telle que présentée dans cette élection, n'a pas pris origine dans l'esprit de M. Ferguson, mais chez les libéraux, qui en possèrent les principes longtemps auparavant.

M. Ferguson, dit-il, changea d'avis et décida de faire des élections et de lancer la question de régie gouvernementale. Toujours cette question fut considérée par les deux partis comme ne se rapportant pas à la politique et devant être réglée par un plébiscite. Le parti conservateur succéda au parti libéral en 1905. Du temps du premier ministre Sir James Whitney il n'y eut que des modifications à la loi de tempérance. La loi actuelle de tempérance d'Ontario a été adoptée comme une mesure de guerre. Avant l'avènement au pouvoir de M. E. C. Drury, un plébiscite donna une majorité de 423,000 pour la prohibition. M. Drury étant devenu premier ministre fit observer la loi. Les deux autres partis politiques n'ont pas demandé le rappel de la loi, vu cette majorité. En 1923, M. Ferguson déclara dans un manifeste qu'il ne pouvait modifier un iota à la loi tant que le peuple ne se prononcerait pas. Porté au pouvoir par une forte majorité, M. Ferguson annonça qu'il tiendrait un plébiscite, et les prohibitionnistes obtinrent de lui qu'il s'en tiendrait à la majorité.

Ici M. Proulx démontre que la loi de régie et d'option locale telle que proposée par M. Ferguson est l'oeuvre des libéraux et non pas du gouvernement conservateur. A la session de 1925, M. Proulx préconisa

(Suite à la 6ème, col. 4)

TROIS SONT MIS EN NOMINATION DANS RUSSELL

Le candidat prohibitionniste contre MM. Bélanger et Séguin se retirerait avant ce soir — On lui fait un mauvais accueil à l'appel nominal de samedi dernier à Russell.

L'ASSEMBLEE

(De notre envoyé spécial)

RUSSELL, 22.—A l'appel nominal qui a eu lieu samedi de une heure à deux heures à Russell, trois candidats furent mis en nomination pour le comté de Russell.

Les trois candidats sont MM. Aurélien Bélanger, ancien député, Clarkstown; M. C. A. Séguin, avocat, Rockcliffe; et M. J. G. Carkner, marchand de Kenmore. Cependant il est probable que ce dernier se retirera.

L'appel nominal fut suivi d'une assemblée à laquelle plus de 300 personnes assistaient et où les candidats parlèrent à tour de rôle.

M. Séguin parla le premier et on lui accorda dix minutes de réplique. M. Carkner et son orateur le Dr Grant furent mal reçus par le public. Durant leur discours les interruptions devinrent si fréquentes que l'on dut avoir recours à des mesures sévères.

M. Albert Emard, notaire d'Embrun présidait.

LES BULLETINS

Les bulletins de M. A. Bélanger étaient signés par O. Guibord, ancien député, South Indian, J. Boileau, Clarence Creek, Z. Chénier, maire de Rockland et A. Marion, de Rockland, A. Maheux, Embrun, A. Auger, Bourget, F. Forget, South Indian, J. A. Brisson, Casselman et plusieurs autres.

Les bulletins de M. C. A. Séguin étaient signés par D. C. Merkley, Billings Bridge, W. Thivierge, Clarence Creek, A. P. Wilson, Osgoode, J. Huneault, de Casselman, G. H. Stearns, Russell, A. Gosselin et L. Délorme, Eastview, J. Lemieux, Embrun et plusieurs autres.

Les personnes suivantes signèrent les bulletins de M. J. G. Carkner: J. H. Woodside, Kenmore, A. Blair, Metcalfe, A. McLaughlin, Cumberland, A. P. Menzie, Russell, Rév. Aikens Metcalfe, R. A. Robertson, Kenmore, A. Craig, Kenmore et plusieurs autres. M. J. A. Gamble agissait comme secrétaire.

Le premier orateur, M. C. A. Séguin commence par offrir ses remerciements.

Le gouvernement conservateur a donné à la province une bonne administration et sans lui Ontario ne peut demeurer la plus grande province du pays.

Et maintenant le gouvernement conservateur risque son existence avec la question des liqueurs. M. Séguin déclare qu'il appuiera la politique des liqueurs et surtout, "je veux que cela soit compris dans tout le comté", il fera tout en son pouvoir pour régler la question des écoles. C'est avec le gouvernement conservateur qu'on obtiendra la solution de ces problèmes.

M. Séguin ne fait pas appel aux prohibitionnistes. "Nous ne voulons pas revenir au régime des qualsers. C'est un mauvais régime".

Il termine en disant qu'il regrette que M. Carkner se soit laissé présenter.

Parlant en français M. Séguin ajoute que le député qu'on enverra à Toronto devra faire sienne les revendications canadiennes-françaises. Il rappelle la convention tenue à Russell même alors qu'il se présentait aux anglais comme candidat franchement conservateur, mais avec cette restriction que je suis contre le Règlement XVII et que je travaillerai pour les revendications des Canadiens français.

"Que M. Bélanger soit franchement libéral. Non il vous dit qu'il est contre Ferguson et il votera pour lui sur la question des liqueurs. Elisez-moi parce que le gouvernement conservateur est prêt à régler la question des écoles. Il est temps que nous élisions un homme qui s'élève au-dessus de l'esprit de parti.

J. G. CARKNER

M. Carkner, le candidat prohibitionniste parle ensuite. Il est souvent interrompu. "Nous croyons, dit-il, que quoique l'O. T. A. n'est pas sans défaut mais elle est meilleure que la loi de Québec.

Il fait allusion au danger qu'il y aura de voyager sur nos chemins si les propositions de Ferguson sont mises en vigueur.

Le danger sera de se faire frapper par un automobiliste sous l'influence des liqueurs. Et ils seront alors très nombreux.

Les interruptions devennat fréquentes on est obligé de menacer d'expulsion quelques personnes et M. Merkley est même obligé de parler pour calmer la foule.

M. Carkner déclare que les distilleurs ne sont avec M. Ferguson

Suite à la 6ème, col. 3.

Les Nouvelles Religieuses

L'Evangéisation des Orientaux.

LEVIS. — Une intéressante conférence a été donnée dimanche dernier par le R. P. Bonaventure, O. F. M., devant le supérieur, les professeurs, les élèves et tout le personnel du collège de Lévis. Avec tout le talent qu'on lui connait, le dévoué missionnaire, qui a passé plusieurs années de sa vie à propager la doctrine du Christ dans les pays lointains de l'Extrême-Orient, a rappelé les origines ou l'histoire primitive des peuples orientaux, leur évangilisation et enfin le travail plus récemmment accompli par l'Eglise d'Orient aux Indes, en Chine et au Japon. Mgr Elias Roy, P. D., supérieur du collège, qui présidait la réunion, présenta lui-même le conférencier, dont il fit un magnifique éloge.

Pendant une heure, le R. P. Bonaventure parla à son auditoire des choses religieuses de l'Asie. Après avoir expliqué l'origine des peuples d'Orient, et démontré de quelles façons leurs croyances religieuses s'étaient développées, il déclara que toutes les fausses religions de l'Inde, du Japon et de la Chine sont à l'heure actuelle dans la plus grande décadence. "La preuve, ajouta-t-il, c'est que leurs temples autrefois si nombreux et si bien conservés, tombent aujourd'hui en ruines. Sur cent pagodes on n'en trouve pas trois d'entretenues. Et celles que l'on répare, c'est pour en faire des écoles mandarinales, en attendant—espérons-le—qu'on puisse les transformer en chapelles catholiques".

* * *

Investiture d'un prélat.

CHICAGO, Ill. — Son Eminence le cardinal George Mundelein a présidé, ces jours derniers, à l'investiture de Mgr Victor Primeau, curé de la paroisse de St-Joseph de Mentano, qui vient d'être nommé prélat domestique. A cette occasion une messe pontificale a été chantée par Mgr Legris, assisté du R. P. T.-J. Rice, du collège St-Viateur, de Bourbonnais, Ill., comme diacre, et du R. P. J.-L. Lagacé, S. S. S., comme sous-diacre. Le nouveau prélat était entouré du R. P. W.-J. Surprenant, provincial des RR. PP. Saint-Viateur, et de M. l'abbé Joseph-V. Lamarre, curé de la paroisse Brighton Park, de Chicago. M. l'abbé gérard Picard agissait comme maître de cérémonie, assisté de MM. les abbés H.-A. Darche, curé de la paroisse St-Joseph de Bradley et A. Savary, curé de la paroisse St-Georges.

M. l'abbé O. Mahoney, C. S. V., du collège de Bourbonnais, a donné le sermon de circonstance.

Après la messe, Son Eminence le cardinal Mundelein a rendu un témoignage public aux mérites du nouveau prélat et a encouragé es ouailles à travailler sans relâche à l'édification de l'Eglise catholique aux Etats-Unis.

Mgr Primeau a remercié Son Eminence, puis il y a eu banquet.

* * *

Décès d'une religieuse.

TROIS-RIVIERES. — Nous avons le regret d'apprendre la mort survenue à Montréal à la maison des Soeurs Grises, de la R. S. Nobert, née Cécile Nobert. Elle est décédée à l'âge de quarante-trois ans, dont quinze années de vie religieuse.

Presque toute sa vie religieuse a été dépensée aux soins des malades et elle passa treize années à l'hôpital St-Vincent de Tolédo, Ohio, hôpital dirigée par la congrégation à laquelle elle appartenait.

Feu la R. S. Nobert laisse pour pleurer sa perte, quatre frères, MM. Arthur Nobert, trésorier de la ville de Trois-Rivières, Henri Nobert, marchand, Frank Nobert, entrepreneur, tous deux de notre ville, et M. Philippe Nobert, de Montréal, trois soeurs, Mmes Arthur Spenard et F.-X. Giroux, de Trois-Rivières et William Rochcleau, de Montréal.

* * *

Bénédiction d'une école.

MONTREAL. — La bénédiction de l'école Meilleur aura lieu le 12 décembre prochain. Cette école a été construite il y a plus d'un an dans la paroisse de St-Euzèbe de Verceil.

TORONTO, 22.—La pression est haute dans tout l'ouest et dans les Etats du sud, et une dépression venant de la baie d'Hudson passe dans le sud-est et se dirige vers le nord de l'Ontario. Le temps continue à être très froid dans les provinces l'ouest et modérément froid dans l'Ontario et Québec.

Vallée de l'Outaouais et haut du ouest et de l'ouest, nuageux et froid avec légères chûtes de neige. Mardi—Vents du nord-ouest, nuageux sans grands changements.

TEMPERATURE

Maximum hier	20
Minimum durant la nuit	18

A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 46; Victoria, 46; Kamloops, 34; Calgary, 10; Edmonto, 12; Prince Albert, 6 sous zéro; Winnipeg, 10; Sault Ste-Marie, 22; Toronto, 29; Kingston, 34; **Ottawa, 26;** Montréal, 24; Québec, 18; St-Jean, N. B., 30; Halifax, 34; St-Jean, T.-N., 40; Détroit, 20; New York, 30.

OTTAWA ENLEVE LA SEMI-FINALE DE RUGBY AU BALMY BEACH

SENATEURS BATTENT YANKEES-YALE TRIOMPHE-GLISTER SURPREND

O'NEILL EST A ST-LOUIS - McGILL BATTU - LE CANADIEN SUCCOMBE

LES SENATEURS INAUGURENT DE BELLE FACON LEUR LONGUE CAMPAGNE A L'AUDITORIUM

LES YANKEES PLIENT APRES UNE PERIODE SUPPLEMENTAIRE — L'EQUIPE LOCALE DONNE UNE BELLE EXHIBITION— LES VETERANS BRILLENT.

Les Sénateurs ont inauguré leur longue campagne de hoquet à l'Auditorium, en prenant la mesure des New-York Yankees, par 2-1, après une joute mouvementée et fort intéressante, même si le calibre du sport laissait quelque peu à désirer. Le conflit fut tellement serré qu'il fallut du temps supplémentaire pour bâcler les affaires et quand Cy Denneny, après une descente avec Clancy, réussit à trouver de son aile le coin du sac, l'ovation qu'on lui fit rappelait les grandes joutes de championnat.

C'était une belle conclusion, car les Madisons furent constamment dangereux, quoiqu'ils aient eu beaucoup de difficulté à percer la défense locale.

BELLE RECEPTION

L'équipe locale a raison d'être fière de la réception que lui fit notre population. Tout Ottawa était là, admirant les améliorations que la direction a faites dans l'amphithéâtre et s'enthousiasmant aux prouesses des deux bandes de gladiateurs.

Le gouverneur-général fut vivement applaudi lorsqu'il descendit sur la glace pour serrer la main à tous les joueurs et mettre la rondelle au jeu. Un groupe d'invités de Rideau Hall rehaussèrent de leur présence l'éclat de la fête.

Il était 8 hres 40 quand la bagarre commença et dès le démarrage Ottawa, alignant ses six réguliers de l'an dernier, attaqua farouchement.

FORBES EST OCCUPE

Vernon Forbes, fougueux gardien de buts des visiteurs fut plus occupé durant toute la session initiale qu'un candidat à l'appel nominal. Clancy, Denneny, Nighbor, Finnegan, Boucher, tous les gladiateurs locaux le bombardaient sans répit et cependant il arrêtait les coups les plus difficiles avec la plus grande aisance au monde.

Langlois, Simpson, Burch et Mc Kinnon étaient les assaillants les plus dangereux de New York, mais comme ils avaient la vilaine habitude de tirer de loin, leurs coups n'étaient pas dangereux. Les deux gérants firent de fréquentes substitutions, envoyant souvent trois avants frais en même temps pour donner aux réguliers la chance de se reposer.

LES YANKS SONT SOULEVES

La deuxième session fut à peu près une répétition de la première mais les visiteurs semblaient plus réveillés et les descentes de Bouchard, de Langlois et des Green se faisaient menaçantes.

Mais Forbes eut beaucoup plus d'ouvrage que Connell et avec un peu de bonne fortune, les Sénateurs auraient compté.

Le véritable plaisir de la soirée cependant, se déroula dans la troisième strophe. A tour de rôle, les buts furent menacés. Finalement, Burch obtint la rondelle de Bouchard près de la défense locale et, tirant entre les chevilles de Clancy, il trouva le coin de la cage. Connell n'avait pu voir la rondelle. Clancy alla dire quelques mots d'encouragement à Connell et le jeu reprit à une allure endiablée.

Ottawa jouait comme il n'avait pas joué auparavant.

Simpson fut puni pour avoir bousculé Boucher et Nighbor et les locaux attaquèrent frénétiquement. Denneny et Clancy montèrent. King passa le chou à Cy qui tira. Forbes arrêta le coup et tomba, mais Clancy saisit le bond et poussa le melon en lieu sûr.

Les équipes étaient à peine en place que Hooley Smith recevait une passe pour torpiller Forbes. Il y avait eu hors-jeu cependant et le point ne compta pas.

Ottawa continua ses attaques, mais Langlois sauva la situation en tirant la rondelle à l'autre bout du salon. Les chances étaient égales quand la cloche sonna.

LE POINT DECISIF

La lutte reprit plus vive que jamais et en le temps de le dire, les Yankees bourdonnaient autour des buts locaux. Burch manqua une chance exceptionnelle, lorsqu'il poussa la rondelle à côté d'un filet libre puis Ottawa eut son tour.

Nighbor descendit, passa la rondelle à Clancy qui la glissa immédiatement à Denneny et Cy la hissa en lieu sûr.

ALIGNEMENTS

NEW-YORK: Forbes, Langlois et Simpson, défense; S. Green, R. Green et Burch, avants; subst: McKinnon, Bouchard, Randall, Himes, Roach, Spring et Boucher.

OTTAWA: Connell, Clancy et Boucher, défense; Denneny, H. Smith et Nighbor, avants; subst: Finnegan, Adams, Kilrea, Gorman, A. Smith, Halliday et Jackson.

Arbitre, Belly Bell.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Pas de point.

DEUXIEME PERIODE

Pas de point.

TROISIEME PERIODE

1—New York, Burch 2.55
2—Ottawa, Clancy 2.20

SUPPLEMENTAIRE

3—Ottawa, Denneny 7.25
Final: Ottawa, 2; New York, 1.

PARKDALE OBTIENT UN BEL AVANTAGE

IL TRIOMPHE DE ST-THOMAS, PAR 12—6, DANS LA MI-FINALE.

TORONTO, 21 nov.—Le Parkdale a obtenu une avance de six points dans la mi-finale junior d'Ontario, en battant St-Thomas, par 12—6, ici samedi. La joute retour a lieu à St-Thomas, samedi prochain. Les deux équipes donnèrent une belle exhibition. Parkdale compta une touche, une drop et quatre rouges, tandis que St-Thomas fit une rouge et une touche.

LIGUE DE QUILLES INTERPROVINCIALE

Voici les résultats des parties jouées dans la ligue de quilles Interprovinciale:

RIDEAU NO. 2

Hamelin	164	169	127	460
Boehmer	156	141	120	417
Boyce	143	142	148	433
St-Amand	148	157	149	454
Larocque	181	181	190	552
TOTAUX	792	790	734	2316

OTTAWA ELECTRIC

Mahoney	169	185	152	506
Davis	179	156	160	495
Langdon	179	172	159	510
Aubry	174	184	142	500
Brigham	174	149	181	504
TOTAUX	875	846	794	2515

Ottawa Electric gagne 3 séries.

STE-ANNE I

Rivet	156	159	159	474
Robertson	151	168	151	470
Tapp	168	171	146	485
Gravelle	156	137	178	471
Fréchette	165	149	151	465
TOTAUX	796	784	785	2365

NEW-EDINBURGH

O'Hara	112	169	178	459
Thomas	164	167	155	486
Styvers	182	167	157	506
Murray	162	135	165	462
Dunbar	145	195	225	565
TOTAUX	765	833	880	2478

New Edinburgh gagne 2 séries.

CITE DE HULL

Roncari	144	162	170	476
Guinelle	134			134
Tapp	164	142	154	460
Blais	152	173	175	500
Broad	144	149	144	437
Wormington		140	196	366
TOTAUX	738	766	839	2373

RIDEAU NO 1

Lee	180	175	143	498
Lemieux	152	168	159	479
Côté	140	155	157	452
Hupp	172	172	182	525
Lamarche	158	174	194	526
TOTAUX	801	844	835	2480

Rideau No 1 gagne 2 séries.

STE-ANNE NO. 2

Hébert	189	161	141	491
Goulet	162	130		292
Belanoet	146	142		288
Payette	126	153	164	443
Russel	158	167	157	482
Paquin			136	136
Morin			147	147
TOTAUX	781	753	745	2279

HULL B ET B

Cashen	155			155
Lafortune	156	184	170	519
Baizana	159	135		294
Grenon	167	192	187	546
Archabault	169	159	137	465
Paquin I.		163	114	277
Darcy			172	172
TOTAUX	806	833	780	2419

Hull B et B gagne 3 séries.

REGINA EST CHAMPION

EDMONTON, 21 nov.: — Régina a décroché le championnat de rugby de l'ouest canadien, en remportant une victoire décisive de 13-1 sur l'Université de l'Alberta, samedi après-midi. La joute fut disputée dans des conditions tout-à-fait défavorables.

DEFAITE DES FEARNOTS

Les Pompiers, pilotés par Grey Burnett, ont pris la mesure des Fearnots, par 4—1, dans la première partie de la saison entre ces équipes locales.

LES SAVANTS ONT LE CHAMPIONNAT

L'UNIVERSITE DU NOUVEAU-BRUNSWICK BAT LE COLLEGE TECHNIQUE.

SACKVILLE, 20 — L'Université du Nouveau-Brunswick a décroché le championnat de ballon de la ligue Intercollégiale des provinces maritimes, en triomphant du collège technique de la Nouvelle-Ecosse, par 6-0.

La pluie qui ne cessait de tomber durant la partie rendait très difficile le maniement du ballon et les deux équipes commirent de graves erreurs. Les vainsueurs firent deux touches, la première grâce à Godspeed qui réussit une course de 40 verges et l'autre grâce à Dodderidge sur la passe de Chesnut.

LE TALENT A ETE RENVERSE

GLISTER GAGNE LE MEMORIAL BRYAN. — LES FAVORIS EN DEROUTE.

BOWIE, 21 nov.—Glister, de l'établissement Audley, a gagné le handicap mémorial G. D. Bryan, disputé samedi, sur le mille. Backbone, à H. P. Whitney, fut deuxième, et Willie K., à W. Keating, troisième. L'épreuve dotée d'une bourse ajoutée de $20,000 rapporta $21,300 au vainquur.

Le départ fut retardé de 15 minutes par la mauvaise tenue de Glister et autres bêtes au poteau; quand la barrière sauta, les déquinquants partirent en bon ordre, tandis que les chevaux les plus calmes, n'eurent aucune chance dès le début. Aux trois-quarts, Glister prit la tête et il réussit à se maintenir suffisamment pour gagner par un nez.

LES RESULTATS

Première Course			
Longview	$ 6.70	4.50	3.10
Ambition		23.10	8.10
Olive Dexter			3.30
Deuxième Course			
Signola	$19.00	6.00	4.40
Vortex		3.30	2.90
Jenny Dean			4.30
Troisième Course			
Happy Argo	$11.40	5.30	3.50
Mino		3.50	2.60
Bull Run			3.20
Quatrième Course			
Poly	$13.40	5.10	3.80
Dolan		4.10	3.20
Sport Trail			6.40
Cinquième Course			
Glister	$15.70	5.60	3.60
Backbone		5.00	3.80
Willie K.			3.10
Sixième Course			
Corposant	$86.70	27.90	16.10
Chink		6.50	5.10
Horologe			8.50
Septième Course			
Liason	$35.40	13.00	6.30
Star Falcon		11.20	6.00
Drumbeat			4.60

LES RANGERS SONT SOLIDES

LA BANDE DE PATRICK GLISSE UNE SURPRISE AU ST-PATRICE.

TORONTO, 21 — Les Rangers, de New York, ont inauguré la saison locale, en triomphant du St-Patrice par 5-1, samedi soir, après une belle exhibition. Les visiteurs furent de beaucoup supérieurs aux locaux, Bourgeault étant le seul Irlandais à tenir bon contre la formidable défense ennemie. Abel et Johnson devant la citadelle new yorkaise, ont fortement secoué les avants locaux. Frank Boucher a aussi bien joué pour les visiteurs.

New York menait 1-0 à la première session et 3-1 à la deuxième. Bill Cook compta trois points.

ALIGNEMENTS

RANGERS: Chabot, Abel et Johnson, défense; Boucher, Bill Cook et Bunny Cook, avants; subst: Rocco, MacKey, Boyd, Winkler et Murdock.

ST-PATRICE: Roach, Corbeau et Bruydges, défense; Carson, Bellefeuille et Day, avants; subst: Bourgeault, C. Denneny, Cox, Spring et McCaffrey.

Arbitre, Bill O'Hara, Ottawa.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Rangers, Bill Cook 3.00

DEUXIEME PERIODE

2—St-Patrice, Carson 1.00
3—Rangers, Johnson 5.00
—Rangers, Murdock 5.30

TROISIEME PERIODE

5—Rangers, Bill Cook 1.00
6—Rangers, Bill Cook 12.25

CLASSEMENT DES EQUIPES

SECTION DE L'EST

	G.	P.	Pr	Ctre	Pts
Ottawa	2	0	4	2	4
Montréal	2	1	4	2	4
Yankees	1	2	2	4	2
Toronto	0	2	2	9	0
Canadien	0	3	3	8	0

SECTION DE L'OUEST

	G.	P.	Pr	Ctre	Pts
Chicago	2	0	9	2	4
Rangers	2	0	6	1	4
Boston	2	1	7	6	4
Pirates	1	1	4	2	2
Détroit	0	2	1	6	0

Parties Mardi—Yankees à Canadien; Montréal à Boston.

LE REFUS DE TUNNEY

NEW-YORK, 21. — Gene Tunney, champion poids-lourd, refuse de jouer le rôle de Cashel Byron, écrit par Bernard Shaw, si Byron n'est pas un caractère plus relevé que dans le roman et si l'histoire n'est pas plus rationnelle.

Voir aussi page 5

OTTAWA ENLEVE LA MI-FINALE CONTRE LES FORTS RAMEURS

UN RALLIEMENT SENSATIONNEL DANS LES DERNIERES MINUTES DE JEU DONNE SIX POINTS AUX SENATEURS ET LEUR ASSURE UNE VICTOIRE DE 7-6.— MILLER ET STARR LES HEROS DE LA RANDONNEE. — TOUCHE HEUREUSE DES BEACHES.

Ottawa se rallica de façon sensationnelle, au parc Lansdowne, samedi après-midi, et au moment où tous les espoirs locaux semblaient destinés au chaos il repousa l'envahisseur de façon glorieuse.

Les Sénateurs ont battu le Balmy Beach, par 7-6, dans la mi-finale du championnat de rugby canadien, après la plus émouvante randonnée jamais vue sur un champ de rugby. Balmy Beach avec sa formidable équipe, donna une magnifique exhibition durant trois périodes; obtenant une touche heureuse au début du combat, il menait, 6-1, quand s'ouvrit la séance finale.

REVEIL EXTRAORDINAIRE

La plupart des sept mille spectateurs concédaient la victoire aux visiteurs. Mais ces preux chevaliers de Tironto s'étaient fatigués durant la majeure partie du marathon et la ligne ne tenait plus avec le même acharnement. Foster, privé de sa protection, frappait faiblement, avec le résultat que les Sénateurs, pendant le quart final menaçaient sans cesse les buts ennemis et Miller cognait rouge sur rouge.

C'était du romain. La foule ne se tenait plus de joie et ,quand Starr terrassa Robertson pour la rouge qui donnait la victoire aux champions du Big Four, l'enthousiasme ne connut plus de bornes.

Starr, Emerson, Miller et Young brillèrent pour Ottawa, tandis que Foster, Cawkell et Robertson s'illustrèrent au compte des Beaches.

PREMIERE PERIODE

Les deux équipes furent bien accueillies lorsqu'elles entrèrent en scène. Le jeu démarra rapidement et quand Foster manqua le coup de Miller, après une échange, les Sénateurs s'emparèrent du ballon au centre du terrain. A la troisième mêlée, Miller frappa sa propre ligne et Reeves poussa le ballon dans la direction des buts locaux. Connell se lança à la poursuite, mais Smith, plus rapide que lui, fut le premier sur les lieux et il s'applatit sur la pilule pour une touche que Metcalfe ne convertit pas.

Les Sénateurs firent ensuite leurs verges à deux reprises, mais Miller frappa encore sa propre ligne et les Rameurs réussirent à pousser le ballon hors e leur zone, mais en le conservant. Foster essaya de contourner l'aile, mais comme il y avait eu obstruction, le ballon fut donné aux Sénateurs. Ottawa poussa Emerson, Starr et Lynch pour les verges, à deux reprises, puis Miller frappa à Robertson pour une rouge; Starr terrassa Robertson.

Tubman, malmené après avoir agrafé le ballon en courant, dut se retirer et Kehoe le remplaça. Balmy Beach, 5; Ottawa, 1.

DEUXIEME PERIODE

L'erreur de Kehoe au centre faillit être fatale aux Sénateurs. Les Beaches furent repoussés sur leurs 20 verges d'où Foster frappa. Kehoe manqua encore le coup et quand Miller cogna, Foster renvoya immédiatement le ballon. Kehoe commit une autre erreur sur les 15 d'Ottawa. Les poussées de Reeves, Crozier et Foster échouèrent. Metcalfe frappa un coup d'intérieur, dont Young s'empara pour courir soixante verges.

Starr et Brassington furent expulsés et la tâche d'Ottawa devint formidable. Smith et Keith jouaient comme des possédés et les demis locaux n'avançaient pas. Foster frappa à Lynch qui laissa tomber le ballon et Ottawa était encore sur la défensive. Ogden, blessé se retira et Robinson le remplaça. Ponton fut banni comme la cloche sonnait.

Balmy Beach, 5; Ottawa, 1.

TROISIEME PERIODE.

Dès la reprise, Tubman fit vingt verges jusqu'aux 35 d'Ottawa. Ottawa gagna ses verges à deux reprises, grâce à Emerson et à Connell. Ces gains furent neutralisés par le magnifique jeu de Yip Foster qui repoussait facilement les coups de Miller. Reeves enfonça la ligne locale pour dix verges. Foster frappa à Miller qui renvoya le coup aux 40 verges d'Ottawa. Foster frappa alors à Tubman pour une rouge.

Emerson et Connell firent encore des gains, mais Miller perdait du terrain dans les échanges avec Foster. Ottawa fut sur la défensive jusqu'à la fin de la séance. Balmy Beach, 6; Ottawa, 1.

QUATRIEME PERIODE.

A la deuxième mêlée de la séance, le coup de foster fut bloqué et Miller s'empressa de frapper à la ligne neutre. Beaches, 6; Ottawa, 2.

Ottawa attaqua désespérément. Foster frappa sur ses 30 verges. Miller frappa à Robertson qui concéda une rouge. Beaches, 6; Ottawa, 3.

Les visiteurs faiblissaient et Foster frappa un léger coup. Miller feignant un retour, courut quinze verges. Lynch essaya une drop qui ne produisit qu'une rouge. Beaches, 6; Ottawa, 4.

Deux poussées des Rameurs furent anéanties et Foster frappa à Miller qui reçut le ballon en courant et frappa à Robertson pour une autre rouge. Beaches, 6; Ottawa, 5.

La foule était dans le délire.

Ottawa étouffa deux poussées ennemies et Foster fut terrassé sur ses 30 verges, sans avoir gagné une verge. Ottawa était en possession. Miller poussa à Robertson la rouge qui égalait les chances. Beaches, 6; Ottawa, 6.

Deux punitions repoussèrent Ottawa de leur côté du centre. Miller frappa à Foster, que Young terrassa. Foster échappa la balle et Emerson tomba dessus. Miller frappa à Robertson et Starr terrassa ce dernier, derrière la ligne, pour le point décisif. Ottawa, 7; Beaches, 6.

Comme les équipes se préparaient à reprendre la lutte, la cloche sonna.

ALIGNEMENTS.

BALMY BEACH:—Ponton, Foster, Cawkell, Robertson et Metcalfe, demis; Hamlin, centre; Crawhurst, Ogden, Reeves, Crozier, Keith et Smith, ailiers; substs, Hevener, Hendry, Guthrie, Newman, Wright, Crowe, Billings, De Witt, Johnston, Morris, Stronarch, Moore, Robinson et Snyder.

OTTAWA:—Emerson, Miller, Connell, Tubman et Lynch, demis; Bruce, centre; McMillan, Wrigh, Starr, Dunne, Young et Herbert, ailiers; subst, Ketchum, Côté, Humphreys, Kehoe, Mulroney, Pritchard, Grosvenor, Kirby, Paget,, Brassington, Kealey, Tighe, Hemphill et Amyot.

Arbitres:—Hal De Gruchy et Reg Menzies, De Gruchy.

LIGUE INTER-PROVINCIALE

	G.	P.	Moy.
Hull B. and B.	7	2	2518
New Edinboro	6	3	2469
Ste-Anne I	5	4	2453
Rideau II	5	4	2444
Ottawa Elec.	5	4	2374
Rideau I	5	4	2360
Hull Cité	3	6	2332
Ste-Anne II	0	9	2091

LES CADETS ONT ANNULE

LE COLLEGE MILITAIRE FAIT PARTIE NULLE AVEC WESTERN, DE LONDON.

LONDON, 21 nov.— Le Collège Militaire, de Kingston, et l'Université Western ont fait partie nulle de 2-2, samedi, dans la première partie de série finale de l'Intercollégiale intermédiare. Les Cadets menaient, 2-0, à la mi-temps, mais les locaux parvinrent à reprendre le terrain perdu, dans la deuxième demie.

De part et d'autre, on eut recours à une vive attaque aérienne; Warren, des locaux, et Tremaine, de Kingston, ont brillé d'un vif éclat.

La joute-retour sera disputée à Kingston, mercredi.

ALIGNEMENTS

Collège Militaire:— Darling, Tremaine, Molson, Ross et Airie, demis; Mather, centre; O'Brien, Wood, Osler, Odlum, Fair et McLeod, ailiers; subst:— Massey, Francis, Campbell, Parker, McLaren et Nicol.

Western:— Bowman, Kennedy, Warren, P. Hauch et Jewell, demis; Morton, centre; Kress, White, Chauch, Fairley, Kilmer et Hunter, ailiers; subst:— Comfort, Balkwell, Little, Scott, Calder, E. Hauch, Bice et McLachlan.

Arbitres—Mallette et S. Manson, Hamilton.

LE TROPHEE VA A L'ULSTER UNITED

LES ETOILES DE TORONTO PRENNENT LA MESURE DES WANDERERS.

NEW YORK, 21 — Ulster United champion de football professionnel du Canada a triomphé des Brooklyn Wanderers, par 3-1, au parc Ebbets samedi après-midi. Cette victoire donne aux Canadiens la possession du trophée Nathan Strauss. C'est la quatrième joute de l'année entre ces équipes et Toronto obtint deux victoires, tandis qu'une partie fut annulée.

Les Wanderers menaient 1-0 à la mi-temps, mais dans la deuxième période le jeu d'ensemble des visiteurs porta ses fruits avec le résultat que Galloway, Graham et Moir secouèrent le filet local. Le brillant travail du gardien de buts local empêcha les Canadiens d'empiler un plus fort pointage.

ALIGNEMENTS

ULSTER UNITED: Smith, Williams, Dinnie, Kelly, Clulow, Grant, Faulkner, McNeil, Graham, Galloway et Moir.

BROOKLYN: Smith, Robertson, Wilson, McManus, O'Brien, Morris, Haar, Lyall, Schonfeld, Eisenhoffer et Burness.

Arbitre, Tom Cunningham, Brooklyn.

STEWART BAT LES HABITANTS

MONTREAL TRIOMPHE DANS UNE SESSION SUPPLEMENTAIRE.

MONTREAL, 21 nov.— Le coup de Nelson Stewart, sur la passe de Red Dulton, après quatre minutes supplémentaires, a donné à Montréal une victoire de 2-1, sur le Canadien, samedi soir, après un combat mouvementé.

Cooper Smeaton dut avoir l'oeil ouvert pour maintenir l'armonie entre les joueurs, et il n'infligea pas moins de 23 punitions au cours du massacre.

Noble compta pour Montréal, dans la strophe initiale, et Leduc égala les chances dans la deuxième période.

ALIGNEMENTS

Canadien:— Hainsworth, Gardiner et Leduc; Morenz, Joliat et Gagné; subst:— Moran, Mantha, Lépine, Larochelle, W. Boucher et Lafrance.

MONTREAL:— Benedict, Noble et Munro; Stewart, Siebert et Broadbent, subst:— Dulton, Holway, Phillips, Carson et Emms.

Arbitre—Smeaton.

1ère Période

1. Montréal, Noble 6.29

2ème Période

2. Canadien, Leduc 6.33

Supplémentaire

3. Montréal, Stewart 4.16

Cacao Fry
Rien ne Saurait Remplacer Le Fry
BY APPOINTMENT TO H.M. THE KING
FRY'S PURE BREAKFAST COCOA
MANUFACTURED BY J.S. FRY & SONS BRISTOL & MONTREAL
Renommé dans le monde entier depuis 1728
195F

ENTRETENEZ votre fraîcheur, votre bonne humeur, votre vitalité, en prenant une tasse de Cacao FRY chaque jour. Sa saveur chocolatée est exquise—c'est un stimulant naturel pour les nerfs—une nourriture bienfaisante pour l'organisme fatigué. Une petite cuillerée suffit pour faire une tasse. Faites-le avec du lait et vous aurez un breuvage incomparable.

Voyez les instructions sur la boîte—

VARSITY OBTIENT UNE VICTOIRE DECISIVE SUR LES GUERRIERS DE SHAG

McGILL TIENT BON DANS LA PREMIERE DEMIE, MAIS LE MAUVAIS ETAT DU TERRAIN LUI EST FATAL VERS LA FIN. —DES ERREURS COUTEUSES —LES BLEUS MERITAIENT LEUR VICTOIRE.

MONTREAL, 21 nov.: — Varsity rencontrera Queen's, dans la finale intercollégiale, à la suite de sa victoire décisive de 12-2, sur McGill, samedi après-midi. Environ 13,000 personnes virent une joute sensationnelle sur un terrain à moitié couvert de neige et très glissant. L'état du terrain favorisait la lourde équipe torontonienne, tandis que les légers athlètes locaux avaient peine et misère à circuler librement. McGill menait, 1-0, au premier quart et les chances étaient égales à 1-1, à la mi-temps.

C'est dans la deuxième demie que Varsity affirma sa supériorité.

PREMIERE PERIODE

Le sort favorisa McGill, dès la mise en jeu. Trimble frappa à St-Germain, qui manqua le ballon, mais McGill rentra en possession sur les 45 verges de Varsity, parce que les verges réglementaires n'avaient pas été accordées. Varsity perdit dix autres verges. Après une échange de coups, Cameron porta le jeu aux 20 verges de Varsity. Il contourna l'aile droite pour douze verges. McGill essaya un coup d'intérieur, qui produisit un point.

Une course de Trimble et de Snyder enleva la pression contre les buts de Varsity. Le jeu alterna d'un côté à l'autre, car à cause du mauvais état du terrain, les demis frappaient à la deuxième mêlée. McGill fut repoussé sur ses 30 verges à la suite d'une vilaine passe.

McGill, 1; Varsity, 0.

DEUXIEME PERIODE

Varsity fit ses verges, dès la reprise. Snyder contourna la gauche pour un gain de 30 verges. McGill acculé à ses buts, résista deux fois. Stollery manqua ses verges, à un pied des buts, et McGill était temporairement sauvé. McGill gagna cinq verges dans une échange. Une autre échange laissa Varsity en possession sur les 47 verges de McGill.

Les locaux étaient mal pris, mais Trimble ne gagna rien dans ces échanges avec St-Germain. McGill perdit le ballon sur ses 15 verges, à cause d'une mauvaise passe. Snyder gagna 10 verges. Varsity ne pouvait passer cependant et Trimble frappa à St-Germain pour la rouge qui égalait les chances.

Les locaux, pressés de tous côtés, furent heureux de pouvoir tenir le pointage égal.

TROISIEME PERIODE

Trimble inaugura le deuxième séance en contournant l'aile gauche de McGill, pour un gain de 45 verges, qui portait le jeu aux six verges locales. Snyder ne fit rien à la première mêlée, mais il fit trois verges à la deuxième et Stollery compléta juste la distance pour une touche que Snyder ne convertit pas.

McGill ne se laissa pas abattre pour cela et quand Varsity fit une mauvaise passe au centre, il s'empara du ballon. Cameron et Little portèrent le jeu aux 40 verges de Versity. St-Germain poussa un long coup que Trimble sortit e ses buts, mais il fut terrassé sur ses cinq verges. Versity échappa le ballon sur ses dix verges et McGill s'en empara. Après avoir gagné cinq verges, Little essaya un coup d'intérieur. Varsity était aux aguets, cependant et le coup ne produisit qu'une rouge.

Plusieurs échanges s'ensuivirent et quand le quart prit fin, le jeu était sur les 45 verges de Varsity. Varsity, 6; McGill,2.

QUATRIEME PERIODE

St-Germain reprit sa place pour la période finale. Un léger coup de Little mit les locaux sur la défensive. Les deux équipes étaient fatiguées de lutter sur le terrain glissant. Sinclair échappa le ballon et Varsity fut repoussé sur ses quarante verges. Snyder contourna la gauche de McGill pour un gain de 20 verges. St-Germain manqua sur ses 12 verges le coup de Trimble. A la troisième mêlée, Trimble frappa une rouge. Varsity, 7; McGill, 2.

Varsity s'assura la victoire en re de McGill et, comme il ne restait que trois minutes de jeu, son avantage paraissait suffisant. bloquant un coup d'intérieur de McGill, poussant le ballon derrière la ligne et faisant une touche que Snyder ne convertit pas. Varsity, 12; McGill, 2.

ALIGNEMENTS

Varsity: — Carroll, Trimble, U. Snyder, Sinclair et Hargraft, demis; Morgan, centre; Irwin, M. Snyder, Stollery, Bales, Marritt et D. Carrick, ailiers; subst: Rykert, Long, McFayden, Creighton, Ross, Daly, Dundas et Wood.

McGill: — Gordan, St-Germain, Little, Cameron et Mickles, demis; Bazin, centre; C. Taylor, Millen, F. Taylor McLennan, Spiers et Munro, ailiers; sugst: D. Smith, Laishley, McLennan, Munro, Manley, Simpson, Blair.

Arbitres: — Joe O'Brien et Silver Quilty.

LE FOOTBALL AMERICAIN

New Bedford, 4; Boston, 3
Springfield, 2; Newark, 1
Bethléhem, 4; Providence, 0

LE FUTURITY A WOODLORE

LE RIDEAU TOMBE SUR LE TURF DANS LE KENTUCKY.

LEXINGTON, 21 nov.—Woodlore à R. S. Clark, avec Burke en selle, a gagné le Futurity des Eleveurs, de $5,000 ajoutés, disputé samedi, à la piste locale. Il battit d'une encolure Candy Queen, à H. T. Archibald que conduisait Petie Walls. Ces deux chevaux se livrèrent la lutte de bout en bout. Creek Indian, le troisième, fut battu de six longueurs. Thistle Gold arriva quatrième et Comrade, cinquième. La course avait une valeur nette de $18,000.

LES RESULTATS

Première Course			
My Valet	$15.60	6.60	4.20
Holly Boy		4.00	3.20
Med. Seth			4.20
Deuxième Course			
Pyrex	$ 3.00	2.40	2.20
Candy Fox		3.20	2.80
Taloha			2.80
Troisième Course			
Longchamps	$ 6.80	4.00	2.60
Norseman		11.20	5.80
Lee Adrin			2.60
Quatrième Course			
Little Cyn	$ 3.40	2.60	2.20
iWnnifred		3.80	3.20
Beggar Boy			2.80
Cinquième Course			
Woodlore	$ 7.60	4.00	3.80
Candy Queen		3.80	4.60
Creek Indian			7.80
Sixième Course			
Man	$ 5.40	3.80	3.20
Bellefont		9.20	6.60
Rixey			3.60
Septième Course			
Allaire	$ 8.40	4.60	3.20
Deceitful		12.00	6.20
Plus Ultra			4.20

CHICAGO SE FAIT VALOIR

LES BLACK HAWKS REMPORTENT LEUR DEUXIEME SUCCES DE SUITE.

CHICAGO, 21 nov.: — Les Black Hawks, de Chicago, ont enregistré, samedi, leur deuxième victoire consécutive de la saison, en triomphant de Boston, par 5-1. Les visiteurs ne comptèrent que dans la troisième session par l'entremise de Shore. Une bagarre générale faillit éclater, quand Shore et Fraser en vinrent aux mains, vers la fin du combat.

ALIGNEMENTS

Boston: — Stewart, Shore, Cleghorn, Herberts, Cooper et Galbraith; subst.: Hitchman, Heats, Briden, Oliver, Coutu et Stuart.

Chicago: — Lehman, Tapp, Fraser, McKay, Wilson et McVeight; subst.: McKay, Dye, Towsend, Doraty et Tranb.

1ère Période

1. Chicago, Wilson 1.57

2ième Période

2. Chicago, Wilson 1.30

3ième Période

3. Chicago, Hay 4.40
4. Chicago, Irwin 1.35
5. Chicago, Dye 2.50
6. Boston, Shore 3.35

Les chefs de la société civile se rappelleront, de leur côté, le jugement final, où le Christ accusera ceux qui l'ont expulsé de la vie publique, mais aussi ceux qui l'ont dédaigneusement mis de côté ou ignoré, et tirera de pareils outrages la plus terrible vengeance; car sa dignité royale exige que l'Etat tout entier se règle sur les commandements de Dieu et les principes chrétiens...

S. S. PIE XI,
(Encyclique "Quas primas".)

LE DROIT

La véritable science pour nous rendre heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.

Mme DE MOTTEVILLE.

14e Année No 268

OTTAWA LUNDI 22 NOVEMBRE 1926

Les leçons de l'histoire

Ne soyons pas les alliés de nos ennemis. — Nos pères en 1760. — Lafontaine à l'Assemblée législative en 1842. — Le message de M. Arthur Sauvé. — Marché de dupes.

Méfions-nous des candidats qui prétendent qu'en votant pour M. Ferguson la question scolaire a plus de chance d'être réglée et qu'eux-mêmes, comme candidats ministériels, sauront mieux obtenir justice du premier ministre que les députés oppositionnistes ou indépendants.

Nous avons double raison de nous méfier. Parmi ces candidats, il en est un qui déjà, en 1914, penchait du côté de M. Ferguson, non pas pour obtenir justice, mais pour mieux imposer le règlement XVII à notre population. Resté dans l'ombre pendant douze ans, s'étant tenu à l'écart de toutes nos organisations de défense scolaire, que vient-il faire à cette heure tardive? Récolter le fruit des labeurs d'autrui ou essayer de démolir l'oeuvre commencée?

Autre raison: c'est au moment où nous avions le plus de partisans du gouvernement et même un ministre dans le cabinet, que le règlement XVII a été adopté et que la persécution scolaire a été la plus violente.

Cette présence de députés ministériels a créé jadis de la division dans nos rangs et, au lieu de renforcir notre cause, l'a affaiblie. C'est en nous défendant et par conséquent, en refusant confiance au gouvernement qui nous persécutait, que nos chefs ont réussi à créer la quasi-unanimité autour de nos revendications.

Allons-nous, en un jour, gaspiller tant d'efforts et compromettre notre cause? Allons-nous, sous prétexte, de garder notre bien, éclairer le voleur et courir avec lui? Afin de faire lâcher prise à celui qui nous étouffe, nous rangerons-nous de son côté et lui prêterons-nous main forte?

Ce serait illogique et ridicule. Toute notre histoire est là pour le prouver.

Ce n'est pas en se rangeant du côté des vainqueurs que nos pères, en 1760, ont obtenu leurs libertés civiles et religieuses. Ils préférèrent se tenir à l'écart des fonctions politiques plutôt que de prêter le serment du "Test" injurieux à leur foi.

S'ils avaient fait cause commune avec les envahisseurs, s'ils avaient fait la cour aux gouverneurs, que seraient-ils devenus? Ils auraient suivi la route de ces seigneurs qui, flatteurs des puissants du jour, se laissèrent assimiler, dénationaliser, protestantiser.

Par leur attitude digne et intransigeante, nos pères obtinrent l'Acte de Québec qui, en 1774, abolit le serment, et leur ouvrit la porte des fonctions publiques.

Dès 1784, il est question de l'entière égalité des droits entre les nouveaux et les anciens sujets, et, en 1791, le régime électoral et parlementaire est constitué et le Canada divisé en deux provinces.

En 1809, le gouvernement Craig était aux prises avec l'assemblée populaire et agissait contrairement à l'avis de ses ministres. Au mois de mai de cette année, sir James Craig dissout les Chambres. Que feront nos ancêtres? Au mois d'octobre de la même année, ils élisent les mêmes députés que Craig voulait condamner.

Nouvelle prorogation abrupte en février 1810, accompagnée de l'emprisonnement de trois députés. Les élections qui ont lieu immédiatement après ce coup de force maintiennent à leurs sièges les adversaires du gouvernement bureaucratique. C'est ainsi qu'un peuple fier agit quand il veut rester libre.

A la suite de l'Acte d'Union de 1791, qui proscrivit l'usage officiel du français à l'Assemblée législative, jamais la situation des Canadiens français n'avait été plus critique ni l'avenir plus sombre.

Pour protester, les Canadiens français s'entendent pour n'élire que des députés qui seraient opposés à cet acte. S'ils ne réussissent que partiellement, c'est dû aux terribles abus de pouvoir dont le gouverneur se rend responsable en cette occasion.

A la session de 1842, M. Lafontaine, nouvellement élu, se lève. Il s'exprime en français. Profondément ému lui-même, il est écouté au milieu d'un silence solennel. M. Dunn, receveur général, ministre du Haut-Canada, lui ayant demandé de parler en anglais, M. Lafontaine lui répond par cette apostrophe: "On me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle le premier discours que j'ai à faire dans cette Chambre. Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise; mais je dois informer les honorables membres que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui proscrit la langue d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes je le dois à moi-même."

L'histoire a enregistré ce geste sauveur et elle regarde comme un libérateur celui qui l'a fait avec tant de noblesse et de fierté. La langue française aurait-elle droit de cité aujourd'hui au Canada si Lafontaine, au lieu de protester, s'était rangé du côté des oppresseurs?

Le geste de Lafontaine eut d'heureux résultats. Dans le discours du trône que lord Elgin prononçait en français et anglais, à l'ouverture de la session de 1849, il annonçait la réhabilitation de la langue française au sein de l'Assemblée législative.

Les exemples sont nombreux dans notre histoire qui prouvent que ce n'est pas en se rangeant du côté des adversaires qu'on obtient la victoire.

Ces exemples sont encore glorieusement suivis de nos jours. M. Patenaude et les conservateurs meighenistes de la province de Québec l'ont appris à leurs dépens.

Pour protester contre la politique de guerre de M. Meighen, l'électorat de la province de Québec a-t-il cru bon d'élire des candidats de M. Meighen? Non, il a fait connaître son mécontentement en élisant des adversaires de M. Meighen et de sa politique. Si bien qu'il a réussi non seulement à battre le parti de Meighen, mais que celui-ci a été obligé de se retirer de la vie publique. Où en serait l'autonomie canadienne si l'électorat québecois, afin de protester contre la politique de M. Meighen, s'était rangé dans le camp des impérialistes? C'aurait été une politique de suicide national.

M. Arthur Sauvé, chef du parti conservateur québecois et qui se réclame avec raison de Cartier et de MacDonald, nous donnait, il y a deux ans, un exemple frappant de l'attitude que doivent dicter la saine politique et la fierté nationale.

Invité à prendre part à une convention conservatrice qui devait se tenir à Toronto, il faisait connaître dans un télégramme célèbre les raisons de son abstention: *"Je ne peux être l'allié de mon ennemi, disait-il.* Je veux le respect des droits de mes compatriotes et de leur langue, et qu'on leur procure par l'enseignement scolaire les moyens de les conserver."

Voici donc le langage que tient un chef conservateur à d'autres chefs conservateurs. De plus, ce conservateur est de la province de Québec, et aurait pu trouver quelque excuse à ne pas placer notre question scolaire au premier rang de ses préoccupations.

A la lumière de tous ces exemples, que faut-il penser de l'attitude des candidats conservateurs franco-ontariens qui veulent faire croire à l'électorat qu'il serait de bonne politique de s'allier à notre ennemi avant d'avoir obtenu une parcelle même de nos droits violés? Ils veulent nous faire faire un marché de dupes dont ils seront les seuls à bénéficier.

Charles GAUTIER.

LE RAPPORT DE LA CONFERENCE IMPERIALE

La conférence impériale tire à sa fin. Les divers comités ont terminé leur travail et présentent déjà leurs rapports à la conférence plénière des premiers ministres pour être adoptés. Dans quelques jours, le rideau tombera sur la conférence et les délégués reprendront le chemin de leurs pays respectifs prêts à rendre compte de leur mission. Il ne restera plus qu'aux parlements des Dominions à étudier et approuver les recommandations de la conférence et à y donner suite.

Le rapport le plus important, celui du comité des premiers ministres sur les relations interimpériales, donne l'approbation finale sur le status actuel des Dominions dans l'Empire, souligne quelques modifications dans les fonctions du Gouverneur-Général et détermine la nature des droits des Dominions dans les questions de politique étrangère. C'est la reconnaissance officielle de toute une lente évolution vers la plus grande autonomie des Dominions dans les questions de politique étrangère. C'est la reconnaissance officielle de toute une lente évolution vers la plus grande autonomie des dominions et l'un des délégués caractérisait le rapport comme "la grande charte" des dominions.

Dans le rapport, la définition même des dominions reconnait leur autonomie, leur égalité de status et leur interindépendance dans les questions domestiques ou étrangères, leur commune allégeance à la Couronne—lieu d'unité—et leur libre association comme membres du "commonwelath" britannique des nations. Il est inutile de dire qu'il ne saurait être question de constitution écrite et définitive pour tout l'Empire. Il n'y aurait rien de plus contraire à l'esprit et au génie des institutions britanniques. Certains principes sont posés, résultat d'un état de choses existant depuis quelque temps, qui guideront les relations futures entre les dominions et l'Angleterre.

C'est ainsi que le changement du titre du Roi tient compte de la constitution de l'Irlande en Libre-Etat. Le Gouverneur-Général devient le représentant de la Couronne auprès des Dominions. Il ne s'agit plus pour lui d'être en même temps le représentant du gouvernement britannique. Il devra donc se développer un nouveau système de communication entre les Dominions et le gouvernement anglais, et c'est ici que la nomination de Hauts commissaires pourrait bien apparaître pour donner suite aux recommandations du comité. Les communications entre les gouvernements britanniques et des dominions doivent être directes.

Le rapport du comité traite ensuite des questions de politique étrangère. Tout d'abord, dans la signature des futurs traités, les plénipotentiaires britanniques signeront pour la Grande-Bretagne, l'Irlande du nord, les Colonies et les Protectorats au lieu de le faire, comme par le passé, pour l'Empire, et chaque Dominion et l'Inde signeront ensuite chacun pour eux, le Canada venant immédiatement après la Grande-Bretagne.

Sur les questions de relations étrangères la Grande-Bretagne ou les Dominions doivent obtenir l'assentiment de leurs gouvernements avant de prendre des obligations actives. La ratification des traités de Locarno reste à la discrétion de chaque Dominion. La question des appels au conseil privé devra être de nouveau discutée avant qu'il y ait des modifications dans la procédure actuelle.

Le rapport du comité des relations interimpériales est assez extensif et couvre des points importants. Il semble que les premiers ministres des divers Dominions soient satisfaits des recommandations générales du comité et que chacun ait obtenu gain de cause dans ses réclamations ou ses demandes.

Francis SCHRYBURT.

Au Jour le Jour

Un article

M. L.-J. Lemieux, représentant de la province de Québec à Londres, vient de publier dans "Québec", périodique des quartiers-généraux de la province de Québec à Londres, un bel article dans lequel il montre que si dans le passé la langue française a gardé à plusieurs reprises le Canada à l'Empire Britannique, cette même langue est encore une richesse impériale — Imperial Asset — que l'on ferait très bien d'exploiter.

Dans l'histoire les dates de 1777 — lors de l'appel des Américains pour enjoindre les Canadiens à s'unir à eux contre l'Angleterre; de 1812 — victoire de Salaberry et de ses Canadiens; de 1849 — alors qu'eut lieu un mouvement annexioniste prononcé — sont particulièrement éloquentes, et méritent la reconnaissance de l'Angleterre à l'endroit du Canada français. Mais, ajoute M. Lemieux, du point de vue industriel et commercial, du point de vue économique, du point de vue de la richesse du génie français, la langue française demeure pour le Canada une richesse incomparable.

Sa conclusion: L'empire, au lieu de rejeter cette richesse, devrait bien en favoriser l'augmentation, tant elle fera du bien non seulement au Canada mais à tout l'empire.

Admirable

Les Anglais de Londres, qui n'ont pas coutume d'entendre parler de nous avec autant de franchise, demeureront sans doute surpris, mais que cette surprise, après les avoir étonnés, leur trace une ligne de conduite. Dans leurs campagnes de recrutement pour l'immigration canadienne qu'ils fassent comprendre à ceux qui méditent de passer au Canada le rôle qu'a joué dans le passé et joue encore dans notre Dominion le Canana français.

Si l'on avait toujours eu cette préoccupation, peut-être aurions-nous en moins grand nombre au pays de ces nouveau-venus qui ne nous comprennent pas ou nous comprennent mal, et qui mettent des années ensuite à se débarrasser des scories que des intéressés ou des ignorants ont mis dans leur esprit.

Des articles du genre de celui que vient de publier M. Lemieux dans "Québec" sont de nature à nous rendre d'inappréciables services.

Notre part

A la conférence impériale on vient d'adopter une série de résolutions qui deviendront la "Magna charta" des Dominions de l'Empire britannique.

La nature de ces résolutions est telle qu'il y a lieu de se réjouir du pas en avant que viennent de faire les membres de la grande famille britannique.

Mais ce qui est aussi de nature à réjouir plus spécialement le Dominion du Canada c'est la part qu'ont prise ses représentants à Londres. Le Canada français surtout a de très belles raisons d'être fier d'un de ses fils qui lui font le plus honneur dans la politique actuelle, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice. On lui attribue, en effet, une grande part dans la rédaction technique de ces résolutions.

Les succès de l'hon. Lapointe lui viennent sans doute de ce qu'il est un homme d'état canadien au complet, et non pas à demi, comme certains anglo-saxons qui ne parlent obstinément que leur langue. M. Lapointe est bilingue, c'est un fils du sol canadien, qui n'a pas d'autre patrie que le Canada, et qui travaille pour le Canada d'abord.

Nous avons besoin, dans la politique actuelle, d'un très grand nombre de ces hommes...

Ses idées

A présent que George-Bernard Shaw a remporté le prix Nobel de littérature, la presse s'emparera de ses idées même les plus saugrenues pour leur donner le plus de publicité possible.

Elle a déjà commencé.

Dans un village d'Angleterre on a congédié une maîtresse d'école parce que de l'avis des autorités scolaires une mère de famille qui veut remplir consciencieusement ses devoirs d'état ne peut s'occuper en même temps d'enseignement.

Shaw proteste, et se dit d'avis que toute maîtresse d'école devrait être en même temps mère de famille.

Une grande agence de nouvelles colporte cette boutade aux quatre coins du globe.

Nous espérons que ce n'est pas pour de pareilles idées que Shaw a eu le prix Nobel. Autrement il y aurait de quoi faire songer les gens.

Ch. M.

AYEZ-LE Sous LA MAIN!

EN cas de rhume, vous aurez tout de suite un remède sûr pour vous soigner efficacement et vous protéger contre ses dangereux effets. Le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME est reconnu le remède par excellence pour RHUMES, TOUX, BRONCHITES, GRIFPE et toutes les affections des voies respiratoires. Recommandé par la profession médicale.

En vente partout: 25 cents la bouteille

J.-A.-E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste
481, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL

Sirop Gauvin pour le rhume
Gauvin's Cough Syrup

SIROP GAUVIN POUR le RHUME

Etabli en 1889. "Le Magasin de satisfaction d'Ottawa" Queen 5400

Vente Annuelle d'Avant-Noël de Poulin

Une profusion d'attrayants et utiles articles pour Cadeaux

Aubaines en Bas

Bas de Soie Chiffon, faits de soie japonaise du plus haut ton, en une vaste série de teintes. Toutes les pointures. Prix de vente, la paire 98c

Bas Soie et Laine Mercury, façonnés, haut évasé et pied sans couture. En 10 des plus nouvelles teintes. Toutes les pointures. Prix de vente, la paire $1.00

Bas de Soie Holeproof. Soie sur lisle mercerisé de choix, avec haut à côtes élestiques et dos à couture. Séries complète de teintes et pointures. Priix de vente, mardi, la paire 95c

Occasions en Gants

Occasions en Gants

Gants de Chamois-Suède à Poignets de fantaisie, poignets repliés et festonnés. Toutes les pointures. Offerts en vente, mardi seulement. Prix de vente, la paire 59c

Gants Tricot Ecossais. Gants de laine de choix, dans les teintes de castor, chameau, noir et gris. Toutes les pointures. Prix de vente, la paire 85c

Gants de Laine. Gants tricot alvéolé, épais. Dans les teintes de chameau et blanc. Toutes les pointures. Prix, la paire $1.50

Tissus à Robes à Prix Réduits

Flanelle Ottoman Tout Laine. 54 pcs de largeur, en une splendide série de teintes. Prix courant $2.00 la verge. Mardi seulement $1.58

Madapolam Anglais. En une vaste série de teintes. 38 pcs de largeur. Prix courant 95c la verge. Prix de vente 78c

Crêpe de Chine. 40 pcs de largeur, qualité épaisse et texture uniforme serrée. Prix de vente, la verge $1.59

Service de Fin de Semaine Melba

Pour dames et messieurs. Services combinaison comportant en petits formats de la Crème à Barbe, Crème Vanishing, Crème Tissu, Crème à nettoyer, Lotion pour les Mains, Poudre de Toilette, aussi format échantillon de Rouge et Parfun. Prix spécial, le service 35c

Un appréciable aubaine

Lits Graceline Simmons

Fini noyer régulier et noyer français. Une quantité limitée en vente. Une aubaine pour les premiers venus. Prix courant $16.95. Prix de Vente $13.95

Occasions en Vêtements pour Dames

Robes de Soie

Un cintre de Robes Modèles, pas deux pareilles, en vente, mardi seulement. Tailles 16 à 40. Ces attrayantes robes, se vendant ordinairement $25.00, vous enchanteront à notre

Manteaux de Duvetine

Il reste exactement 20 de ces fascinants manteaux; dans les teintes de fauve, tan et sable. Tous finis avec collets et poignets de fourrure, en les tailles de 36 à 42. Prix courant $35.00. Prix de ente . $25.00

Alléchantes Aubaines en Chaussures

Pantoufles pour dames et messieurs, de feutre quadrillé, semelles de cuir. Toutes les pointures, 3 à 6, et 6 à 11. Prix de Vente $1.25

Pantoufles de Satin Piqué. En une splendide série de teintes en vogue, vieux rose, martin pêcheur, bleu pâle, lavande, noir. Pointures 3 à 8. Prix de Vente, la paire $1.65

Pantoufles pour Enfants, de feutre chameau et bleu pâle, semelles de cuir, courroies à la cheville. Pointures 4 à 2. Prix de Vente, la paire 98c

Pantoufles de Fantaisie pour Fillettes, de feutre rose et bleu saxe, avec replis de satin piqué. Pointures 11 à 2. Prix de Vente $1.50

Souliers de Satin pour Dames, avec arche rigide et talons recouverts. Clinquant doré et motifs brodés. Dans les teintes de bleu pâles, rose et noir. Pointures 3 à 7. Mules en mêmes genres. Prix de Vente $2.99

Poupées Bébés, à véritable voix pleurante Lloyd, corps rempli de coton souple et tête incassable. 13 pcs de longueur. Prix de vente 84c

Occasions en Articles d'Usage

Couvre-Lits de Fantaisie. Une quantité limitée de couvre-lits de fantaisie, appropriés aux couvertures ou dessus de lits. Couleurs de fantaisie et quadrillés, avec bordures opposition. Quelques-uns légèrement défraîchis. Prix courant $4.95. Pour écouler au prix de vente de, chacun $3.49

Toile à Table. Blanchie argent, en attrayantes dispositions quadrillées, d'un très bon user, deviendra promptement blanches au lavage. Toile de première qualité pour l'usage de tous les jours, 54 pcs de largeur. Régulier 85c la verge. Prix de Vente, la verge 69c

Serviettes Ourlées à Jour, dimension 20 pcs, blanchies, d'un bon user, pour l'usage de table de tous les jours, en dispositions fleur de lis. Prix de Vente ..... 6 pour 25c

Robes de Nuit de Soie

Attrayantes Robes de Nuit de soie rayon, dans les teintes de chair, mauve, pêche, nil, saumon et blanc, joliment garnies de dentelle et de rosettes. Toutes les tailles. Prix courant $4.50. Prix de vente, chacune $3.95

Sous-Vêtements pour Hommes

Camisoles et Caleçons envers duveteux, bonne qualité épaisse, bien finis. Toutes les tailles. Prix courant $1.00 le vêtement. Prix de Vente 79c

Services à Chocolat

En disposition roses de noces. Un cadeau idéal à notre prix de vente, le service $4.95

Ampoules Electriques

Ampoules électriques garanties, de 25, 40 et 60 watts. Toutes ces ampoules ont été éprouvées. Aubaine du Sous-sol, mardi seulement .... 6 pour 98c

Cretonne

Près de 500 verges d'attrayante Cretonne en splendides dispositions et teintes, se vendant régulièrement 59c la verge. Prix de vente, la verge .. 59c

L.-N. POULIN, Ltée

"Trente-sept ans de service fidèle"

NOUVELLES de HULL

L'OEUVRE DE LA ST-J.-BAPTISTE DEPUIS BIENTÔT UN SIÈCLE

M. Léon Trépanier, président général, en cause hier soir devant un nombreux auditoire dans la salle Notre-Dame. — M. J.-A. Francoeur parle de la Caisse Nationale d'Economie, oeuvre la plus considérable de la St-Jean-Baptiste. — Appel en faveur de la St-Jean-Baptiste de Hull par M. le curé Carrière et le magistrat Millar.

GROUPONS NOS FORCES

La soirée patriotique de la Sociétéé St-Jean-Baptiste de Hull, à la salle Notre-Dame hier, a été très bien réussie. L'auditoire était plus convenable: il était relativement nombreux et ceux qui ont adressé la parole ont dû sentir qu'il était en communion d'idées et de sentiments avec eux. Ils ont été plus d'une fois applaudis, tellement ils ont su exprimer des choses intéressantes et convaincantes. Comme l'un d'eux devait le dire: le patriotisme n'est pas mort dans Hull, il a toujours subsisté, mais trop fréquemment à l'état Latent. Il s'agit de le stimuler davantage et de lui faire poser des actes pratiques plus nombreux, de revêtir son action d'un caractère de continuité, de lui donner de l'esprit de suite. La St-Jean-Baptiste de notre ville peut être fière de ce succès et espérer que nos concitoyens l'encourageront désormais dans une plus grande mesure. Le premier moyen, c'est d'en devenir membre.

Les orateurs, MM. Léon Trépanier, président général de la St-Jean-Baptiste de Montréal, et J. A. Francoeur, assistant-surintendant de la Caisse Nationale d'Economie, ont parlé, le premier, de la Société et de ses oeuvres, le second plus spécialement de la Caisse dont il est un des principaux officiers. Ils ont été présentés aux auditeurs par M. le magistrat Millar et remerciés par M. le curé J. A. Carrière, de St-Rédempteur, président d'honneur de la séance. Tous deux ont fait un chaleureux appel en faveur de la St-Jean-Baptiste de Hull, regrettant que plus de nos gens ne s'enrôlent pas dans cette association religieuse et nationale qui est bien nôtre, plutôt que dans des groupements neutres de provenance étrangère.

L'orchestre de M. A. Marleau a fait de la bonne musique et des membres du cercle Reboul de l'A. C. J. C. ont fait le service d'ordre. A la fin de la réunion le président d'honneur a procédé au tirage d'un billet de $5 offert comme prix de présence et celui-ci a été remporté par Mme H. Pelchat, 151 rue Kent.

Outre les personnes déjà nommées, qui avaient pris place sur la scène, nous avons remarqué aux premiers rangs de l'auditoire: M. R. Aubry, président de la St-Jean-Baptiste de Hull, les RR. PP. Bonhomme, supérieur des Oblats de Notre-Dame, Desmarais, C. Charlebois, Choquette, Beauchamp, Legault, St-Georges, Gratton, Boissonneault, O. M. I., Robert, o. m. c., d'Ottawa, M. le curé Lombard, de Val-Tétreau, MM. le notaire Labelle, le Dr Archambault, l'échevin E. Gauthier, J. Pharand, président de la Chambre de commerce, J. A. Constant, surintendant de la Caisse Nationale d'Economie, J. A. Francoeur, organisateur pour cette institution, de Montréal, le major Deslauriers, grand chevalier des Chevaliers de Colomb de Hull.

M. TREPANIER

Après les remerciements d'usage aux organisateurs de l'assemblée et à l'auditoire, il rappelle que la st-Jean-Baptiste de Montréal est la première société née parmi les Canadiens-Français. Elle fut fondée en 1834 par Ludger Duvernay, journaliste, au cours d'un banquet donné dans la maison d'un anglo-protestant, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la gare Windsor, dans la métropole. Elle le fut pour défendre et faire triompher nos légitimes revendications constitutionnelles, donc pour protéger efficacement notre race. Les troubles de 1837-38 décimèrent quelque peu ses rangs, mais elle les reforma à partir de 1842. Aujourd'hui elle a des ramifications dans toutes les parties du Canada, compte 120,000 membres et dirige une administration de quelque 7 millions de dollars. Ses emblèmes sont la feuille d'érable et le tricolore bleu, blanc, vert et sa devise est celui-ci: "Rendre le peuple meilleur."

Elle a eu à sa tête et compte encore dans son exécutif des personnages influents et précieux pour la race. Des hommes comme Chauveau, premier ministre du Bas-Canada, et Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du pays, feu le sénateur David dernièrement décédé, place dans son bureau de direction.

NOMBREUSES INITIATIVES

Sans que ses officiers reçoivent un seul sou de rémunération, sans rien demander à ses membres, qui paient une cotisation d'un dollar par an, dont 40 sous restent aux sections, alors qu'on donne en retour aux adhérents un abonnement à la "Revue Nationale" qui, en conséquence, se trouve reçue presque gratuitement, la Société a répandu partout d'immenses et innombrables bienfaits.

C'est que ses dirigeants ont su se montrer des organisateurs et des hommes d'entreprise qui font mentir une fois de plus la prétention par trop gratuite que les Canadiens-Français ne sont pas "hommes d'affaires." Ainsi, il y a 28 ans, la Société fondait la Caisse Nationale d'Economie, institution de rentes viagères, qui répand ses bienfaits sur ses membres et la collectivité. En 1916 elle a établi la Société Nationale de Fiducie dont l'organisation suscite l'attention des gens de Toronto eux-mêmes qui viennent sur place étudier son fonctionnement et sont stupéfiés des résultats.

Les bénéfices réalisés par ces organismes servent à édifier et à soutenir des oeuvres nationales. Aucun appel légitime ne trouve la St-Jean-Baptiste sourde, que les voix s'élèvent des centres canadiens-français opprimés de l'Ontario, des provinces de l'Ouest, ou des provinces maritimes.

LE 24 JUIN FERIE

Il y a quelques années la société a demandé le concours des 100,000 élèves des écoles primaires de la métropole pour ériger la croix perpétuellement illuminée du Mont-Royal et il lui a été donné. Cette croix rappelle d'une façon permanente le symbole de nos origines. Elle a obtenu, à force de persistance, de faire proclamer, par le gouvernement de Québec, le 24 juin, jour de notre fête nationale, comme congé légal. On riait en certains endroits de son obstination, mais les événements lui ont donné raison. En 1925, elle organisait, à l'occasion du 24 juin, le plus beau défilé historique qui se soit vu dans la métropole. Une foule d'un demi-million de personnes en ont été les témoins enthousiastes et parmi elles se trouvaient une vingtaine de mille de Franco-Américains et 50,000 touristes. Le "Star" de Montréal, n'a pu taire son étonnement de tant de splendeur, de dignité et d'une telle foule. Cette manifestation a eu son écho dans tout le pays, a été pour tous nos groupements extérieurs un exemple entraînant et de partout on a adressé à la Société des requêtes pour qu'elle étendit son champ d'action. En 1926, elle préparait la cérémonie d'inauguration du monument des patriotes construit à sa suggestion. En 1927, la fête nationale coïncidera presque avec le soixantième anniversaire de la Confédération. La Société va mettre sur pied une organisation historique magnifique qui évoquera nos "Quatre siècles d'histoire". Le 13 août suivant, une délégation très représentative d'une centaine de Canadiens français ira en France parcourir les différentes provinces d'où vinrent nos ancêtres. Ce sera un moyen de se retremper au premier berceau de la race et de se faire mieux connaître et comprendre de nos cousins français.

L'"Oiseau Bleu", périodique pour les enfants, les séries des contes historiques, dont près d'un demi-million ont été dispersés dans le pays et aux Etats-Unis, la Revue Nationale", organe officiel de la société, sont autant d'oeuvres de la St-Jean-Baptiste, dont l'unique but est de tâcher de rendre service à la race, de la grouper solidement. Tout cela se fait à coups de sacrifices, qui sont d'ailleurs récompensés par les résultats remportés, peut-être plus encore par ceux que l'on entrevoit pour le futur.

M. Trépanier termine en demandant à la St-Jean-Baptiste de Hull de se joindre à celle de Montréal, pour le plus grand bien des deux.

CAISSE D'ECONOMIE

M. J. A. Francoeur a énuméré les différents contrats qu'un adhérent peut choisir dans la Caisse Nationale d'Economie, société de rentes viagères, principale filiale de la St-Jean-Baptiste. Sa solvabilité est financièrement infaillible. Le capital versé par les sociétaires est inaliénable et seuls les intérêts sont distribués en pensions. On paie durant vingt ans, puis on jouit du revenu des sommes payées. Sur les parts acquittées, un seul dollar va à l'administration. Les autres se capitalisent. Le contrat le plus avantageux est le contrat-conjoint, qui peut aussi bien s'appeler le contrat familial, puisqu'il intéresse à la fois le père, la mère et les enfants, qui successivement pourront jouir de la pension. Une caisse de remboursement assure le donateur que son argent ne sera pas perdu, au cas où il décéderait avant les vingt ans de paiement.

Le capital de la Caisse atteindra bientôt 5 millions. En 8 ans, elle a payé à chaque pensionnaire $231 pour un déboursé de $80 en 20 ans, soit environ 30 pour cent. Durant ces huit ans, elle a versé à tous ses sociétaires $1,292,000.

L'assurance-vie et l'assurance-feu ont sans doute leurs raisons d'être, mais les rentes viagères aussi, puisqu'elles ont pour fin d'aider à vivre durant la vieillesse, permettent de laisser à une femme et à des enfants des hé-ritages qu'ils ne pourront pas gaspiller ou perdre dans des spéculations hasardeuses, comme il arrive parfois lorsqu'ils retirent tout d'un coup un capital important. La pension ets annuelle, tant que le bénéficiaire vit. Elle lui arrive tous les douze mois sans qu'il ait à s'occuper d'administration ou de placement.

M. le magistrat R. MILLAR a présenté les conférenciers qui ont parlé de la St-Jean-Baptiste et de ses oeuvres, hier soir, à la salle Notre-Dame.

M. le curé J. A. CARRIERE, remplissait les fonctions de président d'honneur, à la séance de la St-Jean-Baptiste qui a eu lieu hier soir.

REMERCIEMENTS

En remerciant les orateurs, M. le curé Carrière les a vivement félicités et a déploré l'habitude trop répandue du gaspillage chez les nôtres. Il a demandé de s'efforcer de changer cet état de choses, en encourageant nos institutions, comme la Caisse Nationale dont on avait parlé. Il a aussi recommandé, aux jeunes gens surtout, de faire partie de la St-Jean-Baptiste de Hull. L'Eglie nous met en garde contre les sociétés neutres, à cause de leur danger pour la foi. Nos concitoyens se doivent donc à leurs groupements nationaux et catholiques.

M. le magistrat Millar, en faisant la présentation des conférenciers, a excusé l'absence de M. Victor Morin, qui devait être de leur nombre. La maladie l'a retenu à Montréal. Il espère que notre St-Jean-Baptiste reprendra prochainement le rang qu'elle doit occuper dans une ville comme la nôtre. Pour cela il lui faut l'adhésion de nos concitoyens. Quant à la Caisse Nationale d'Economie, il en fait partie depuis longtemps et plus il l'étudie plus il est émerveillé de son fonctionnement et de ses résultats, surtout en tenant compte des primes modiques qu'elle exige.

Le chant de O Canada par la foule a mis fin à l'assemblée.

UN HOTEL DETRUIT A BUCKINGHAM

LE FEU S'Y DECLARE CE MATIN. — $9,000 DE DOMMAGES, AVEC ASSURANCE DE $2,700.

Spécial au "Droit"

BUCKINGHAM, Nov., 22.—Un incendie d'origine inconnue a détruit de bonne heure ce matin l'hôtel Morand, le contenu et les dépendances. Les dommages sont évalués à $9,000, couverts par des assurances de $2,700.

L'incendie s'est déclaré vers 2 h. 30 et les pompiers de la ville ont travaillé durant plus d'une heure avant de maîtriser les flammes. Le feu s'est déclaré dans les écuries situées à l'arrière de l'hôtel et on n'en connaît as la cause. Un homme dont les chevaux étaient dans l'écurie y alla pour les soigner et il découvrit l'incendie, réussissant à sauver ses bêtes.

L'hôtel était une construction de brique solide à 3 étages et avait 16 chambres. M. Wilbrod Morand, de Montréal, avait fait l'acquisition au cours du mois de mars dernier, de M. J. McAndrew.

M. Morand et les siens étaient les seuls occupants au moment de l'incendie et ils sont sortis sans difficultés. Ils furent néanmoins impuissants à sauvé quelque article de ménage.

LES ARTISANS

La dernière réunion des membres du comité d'organisation de la soirée du 24 novembre qui aura lieu au Russell sous les auspices de la société des Artisans C. F. a eu lieu hier après-midi sous la présidence de M. A. Chartrand.

On a donné les rapports des billets vendus et tout laisse croire que la soirée sera un grands succès.

PARTIE DE CARTES

Ce soir, grande partie de cartes, à la Bourse du Travail, sous les auspices des Syndicats Féminis. Il y aura rafraichissements et tire et prix de toutes sortes. Le tout pour vingt-cinq sous. Dames et Messieurs sont les bienvenus. Allons fêter la Ste-Catherine et passer une agréable soirée, à la Bourse du Travail.

AVIS

A partir de cette date, 20 novembre, 1926, je ne serai responsable d'aucune dettes contractées en mon nom par ma femme, Mme Trefflé Lagacé (née Gracia Fournier).

Signé Trefflé Lagacé,
Pointe-Gatineau.

MAL DE TETE

Migraine Névralgie, Rhumatisme et toutes douleurs disparaîtront promptement en prenant les

CAPSULES ANTALGINE

En vente partout 25c.

A.-R. FARLEY Hull, Qué.

LE BARRAGE DE PAUGAN FALLS EN BON ÉTAT

Des rumeurs couraient ce matin que la récente crue des eaux en avaient emporté une partie — Des personnes au courant et autorisées déclarent qu'aucun dégât ne s'est produit.

DEBIT DE L'EAU

La nouvelle répandue ce matin ans la ville qu'une partie du barrage de Paugan Falls avait été emporté par la crue des eaux, causée par les dernières pluies, n'est pas fondée, ont déclaré au 'Droit" des personnes compétentes à se prononcer. Interrogées, elles ont nié qu'il y ait eu des dommages et ont ajouté quelques renseignements qu'il peut être utile de connaître.

M. Morris, surintendant de l'International Paper à Chelsea, a dit avoir été en communication avec Paugun Falls ce matin et il n'a été informé d'aucun désastre. Il a exprimé que le niveau de l'eau était en effet très élevé pour cette époque de l'année, mais cela ne constitue pas un danger pour l'ouvrage en cours d'exécutin.

Les officiers supérieurs à Paugun Falls nous ont aussi parlé du niveau très haut des eaux ajoutant que les travaux n'étaient pas assez avancé pour que l'on ait pu redouter des dommages sérieux. fait, il n'y en pas eu.

M. G. Gordon Gale, gérant général de la Gatineau Power Co., nous a déclaré qu'il avait eu dès samedi un écho de ces rumeurs que le barrage avait été brisé. Mais elles sont fausses, s'est-il hâté de ire. La crue des eaux a augmenté le débit de la rivière de 37,500 pieds cubes d'eau par seconde. Elle a ateint son plus haut point hier après-midi vers 3 heures et a maintenant une tendance à baisser.

ENFANTS DE MARIE

Toutes les demoiselles de cette association, de Notre-Dame, qui ont deçu des cartes pour l'oeuvre de la Propagatin de la Foi sont priées de les remettre au plus tard, dimanche prochain.

ARRESTATIONS

La police a fait une dizaine d'arrestation samedi et dimanche. En cour du recorder ce matin, un cautionnement de $202.50 a été confisqué au détriment de Edmond Lacroix, 28 Pinhey, Ottawa, arrêté samedi soir par le constable Carpentier, sous accusation d'avoir conduit son auto en état d'ivresse. Il ne s'est pas montré en cour ce matin.

N. Brusmeck a été condamné par le magistrat Achim, en cour de police, à 3 mois de prison pour vol de $20.

NOUVELLE PAROISSE DE LA GATINEAU

Euchre.

Il aura grande partie de cartes, jeudi 25 novembre, à l'occasion de la Ste-Catherine, dans la nouvelle paroisse St-Jean-Marie Vianney, sur la Gatineau. Il est organise par un groupe de dames de la paroisse. On profitera de la circonstance pour procéder au tirage d'un lot à bâtir dnné par M. Eugène Guay. Le terrain est situé près du gigantesque moulin à papier.

Nouvelles maisons.

La compagnie International est à faire construire 26 nouvelles maisons qui seront prêtes probablement pou le mois de janvier.

Musterole, Médicament Contre l'Influenza

L'influenza, la grippe et la pneumonie commencent d'ordinaire par un rhume. Dès que vous souffrez des incommodités avertisseurs frictionnez-vous avec du Musterole.

Le Musterole soulage de la congestion et stimule la circulation. Il jouit de toutes les caractéristiques de l'ancienne mouche de moutarde saus causer d'ampoules.

Tout d'abord vous sentez une bienfaisante chaleur à mesure que cet onguent pénètre dans les pores, puis une sensation de rafraîchissement et un prompt soulagement font suite. Ayez du Musterole sous la main en cas d'urgence Il peut prévenir de sérieuses maladies.

The Musterole Co. of Canada, Ltd.
Montreal

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER
REG. U.S. PAT. OFF.

Meilleur qu'une mouche de moutarde.

Redoutez-vous l'Hiver ?

Vous ne le redouteriez pas si vous pouviez en supporter le froid rigoureux avec cette résistance invincible — signe infaillible d'une santé robuste.

Si vous êtes pâle, affaibli et nerveux — s'il vous manque cette vigueur qui vous ferait apprécier les froids ravigotants de l'hiver au lieu de les craindre, cela signifie tout simplement que tout votre système est dans un état d'épuisement.

Aussi, qu'il manque à votre sang les éléments minéraux nécessaires pour l'alimentation des cellules de vos tissus organiques. Ces millions de cellules — véritables petites dynamos — utilisent ces minéraux comme combustible pour la production de la force vitale qui fait fonctionner votre système organique. Dès que ce combustible est insuffisant, il y a ralentissement sensible dans votre approvisionnement d'énergie.

Comment empêcher ce ralentissement? En prenant le WINCARNIS. Parce qu'il fournit immédiatement à votre sang ces minéraux essentiels, et cela, sous une forme qui les fait absorber facilement.

Commencez donc tout de suite à prendre le WINCARNIS, et vous saurez jouir de l'hiver.

WINCARNIS
Tonifie le système

2F

En bouteilles de 16 onces. Chez tous les pharmaciens.

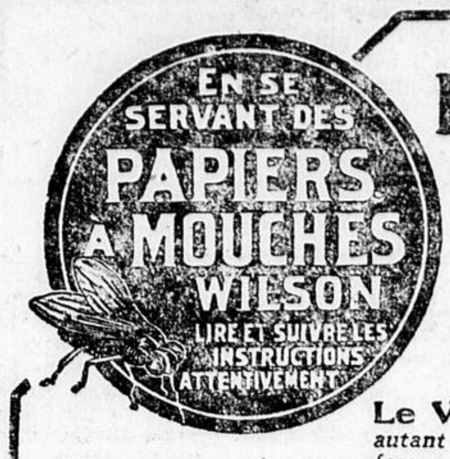
EN SE SERVANT DES
PAPIERS A MOUCHES
WILSON
LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

Il n'y a qu'un moyen de tuer toutes les mouches

Le Voici:—*Assombrissez la pièce autant qu'il est possible de le faire, fermez les fenêtres, levez un store d'environ huit pouces afin de laisser pénétrer le soleil, mettez dans une assiette une Rondelle Tue-Mouches de Wilson (ayez soin de bien l'humecter d'eau sans toutefois la recouvrir), placez sur le bord de la fenêtre, là ou la lumière est vive, autant d'assiettes que vous le pouvez, gardez la pièce fermée pendant deux ou trois heures, puis ramassez les mouches et brûlez-les. Voyez l'illustration ci-dessous. Mettez les assiettes loin de la portée des enfants jusqu'à ce que vous en ayez besoin pour une autre pièce.*

La vraie manière d'employer la Rondelle Tue-Mouches de Wilson

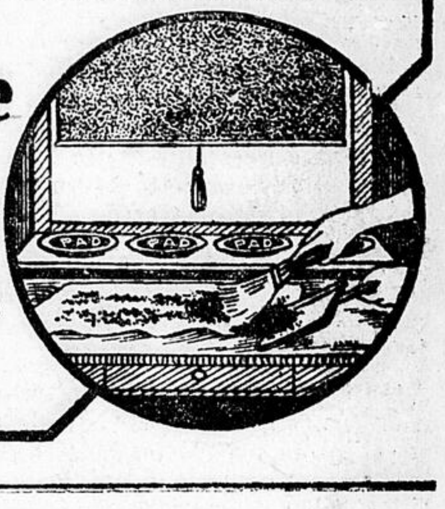

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

BIÈRES et PORTER
BOSWELL
BOSWELL'S INDIA ALE
QUEBEC
La Bière Boswell possède une Qualité qui n'a jamais été égalée — depuis 1668
La Première Brasserie Au Canad

LA PORTE SAINT-MARTIN

"Seigneur Polichinelle" "Ruy Blas"

Nous avons entendu samedi soir dernier au théâtre Russell, Seigneur Polichinelle, pièce en quatre actes, en vers, de Miguel Zamacoïs, jouée par Pierre Magnier de la Porte St-Martin et sa troupe d'artistes français.

C'est un succès de plus au crédit de cette brillante association d'acteurs en tournée canadienne. La pièce, jolie par elle-même, a été jouée avec brio (qu'on nous pardonne la vétusté de ce qualificatif). Ce beau drame, original, dont le rôle titre fut créé en 1914, à Nice, France, par M. Magnier lui-même, a été dédié à l'artiste par l'auteur, M. Zamacoïs en ces heureux termes: A M. PIERRE MAGNIER, le charmant diseur de verre, je dédie cette pièce dont il fut l'ami et l'animateur prestigieux et passionné en témoignage d'affectueuse reconnaissance.

(Signé) Miguel ZAMACOIS.
mai 1925.

Nous avons dit drame original. Il l'est, en effet. L'auteur est allé au théâtre de Guignol, chercher son héros, Polichinelle et l'a introduit dans le grand monde, lui donnant une âme et un coeur, pour le faire vivre un peu ce que vivent plus ou moins les autres hommes sur terre. Il lui a fait oublier sa difformité (nez busque et ventre de Kanragou) et lui a donné des ambitions dont notre seigneur voudra voir le couronnement coûte que coûte. Cependant, il mourra une minute trop tôt.

Miguel Zamacoïs expliquant lui-même la trame de son conte, puisque c'en est un, dit qu'il s'agit d'une grande comédie dramatique, qui, commencée dans la gaieté et dans la fantaisie, se noue plutôt dans le drame et va vers un dénouement tragique. Un peu comme Cyrano, mais avec un héros moins exemplaire, plus pernicieux, Polichinelle est une grande figure d'aventurier intelligent, éloquent, intrigant, sans scrupules, très ambitieux tout en étant aussi le pivot autour duquel tourne une aventure d'amour dramatique, mouvementée et attrayante.

Cet aventurier, parti de rien prétend arriver à la puissance et à la richesse. Il est en train de réussir mais soudain le coup de foudre: l'amour se met en travers de sa route et provoque l'écroulement d'un échafaudage colossal d'intrigues et de combinaisons louches. Politicien sans vergogne qui flatte en même temps les puissants et le peuple, les trompe tous les deux. Il mourra abimé dans la honte et le mépris.

Ce personnage nous est peu sympathique à prime abord. Enfant prodigue, parti pour faire son tour d'Italie, ne revient à la maison qu'après une décade, au cours de laquelle il a été en butte à toutes les souffrances et les persécutions. Il rentre chez lui imbu de principes nouveaux, recueillis par le monde et résolu à les faire valoir parmi les siens et s'en servir comme d'une échelle pour grimper aux honneurs et au pouvoir que son ambition lui donne comme idéal. Son échelle, bien que reposant sur le roc, comme il le dit lui-même, est longue. Il en gravit prudemment tous les échelons et parvenu presque au faite l'amour lui donne le vertige, le mur se dérobe sous l'échelle, Polichinelle vacille quelques instants, éperdu dans l'air et retombe et meurt en vrai Polichinelle, avec ses marionnettes, compagnes de ses humbles débuts. Mais l'amour sincère pour la belle Lorenza, inspire au héros des sentiments moins retors. Il devient plus sympathique et en mourant il inspire une profonde pitié.

L'intrigue est reine dans cette pièce. Elle est menée rondement d'un bout à l'autre; le vers est beau, léger, simple mais brillant aussi et provoque les applaudissements spontanés du spectateur.

L'espace nous fait défaut pour pousser plus loin l'analyse de ce drame si intéressant et enrichi d'une poésie de si belle qualité. La salle était presque remplie d'un auditoire venu enthousiaste, pour applaudir M. Magnier et l'oeuvre touchante de Miguel Zamacoïs. Son attente n'a pas été trompée. Magnier a été superbe dans le rôle-titre. Dans cette pièce faite pour lui, il se rend bien digne du beau vers en le rendant avec un raffinement artistique qu'il nous est rarement donné d'applaudir chez nous. Quoiqu'on dise des tirades, on les aime quand elles sont dites par un artiste de si grande qualité. Il a dit avec beaucoup d'émotion celle à la rose au deuxième acte et il a électrisé son auditoire dans la scène de la dénonciation, au dernier acte.

Pierre Magnier semble être le type de tous les grands héros du théâtre. Il incarne facilement tous les personnages dont l'interprétation lui est confiée et son jeu est toujours intéressant parce qu'il n'a pas adopté une seule façon de "camper ces personnages", parce qu'il varie selon les exigences de telle ou telle autre pièce.

Mlle Germaie Dermoz a joué Lorenza avec beaucoup de sincérité. Elle est la grande artiste que nous regrettons de pouvoir applaudir plus longtemps à Ottawa. La distinction et la grandeur qu'elle apporte dans l'interprétation de ses rôles sont deux qualités que nous aimons à remarquer chez les artistes. Elle les possède à la perfection. Mlle Dermoz a été d'une tendresse infinie dans la scène douzième du troisième acte, où seule et contemplant le ciel elle se laisse aller à une profonde mélancolie.

Pierre Almette jouait le doux Massime. Il est aussi un artiste qui dit joliment ses vers et qui apporte dans son jeu une très grande distinction.

D'Arcy-Brissac est un beau comédien et il a été très applaudi dans le rôle du médecin Raimondo Costa.

Jean Galland a joué très à l'aise le rôle de Raduifi.

Tous les autres acteurs de la troupe ont été à la hauteur de la situation Nous les félicitons.

DISTRIBUTION

Polichinelle	M. Pierre Magnier
Lorenza	Mme Germaine Dermoz
Tebaldo Radulfi	M. Jean Galland
Massino	M. Pierre Almette
Raimondo Costa	M. D'Ary-Brissac
Bartolini	M. Jean Duval
Corrado	M. Clavaud
Philiberte	M. Victor Perny
Andrea	M. De Tramont
Adolpho	M. Denison
Un voyageur	M. Bruley
Un page	M. Delart
Monica	Mme Person
La servante	Mme Blanche Altem
Catarina	Mme Display

RUY BLAS

Dans l'après-midi, la troupe a joué RUY BLAS de Victor Hugo, drame en vers en cinq actes et dont l'action est d'une invraisemblance exagérée. Victor Hugo y procède par antithèse qui touche au paradoxe. Rares sont ses personnages qui sont situés dans le milieu et la situation qui leur sont dus apparemment. Cette pièce fut jouée pour la première fois le 8 novembre 1838, lors de l'ouverture du théâtre de la Renaissance. RUY Blas est un laquais qui incarne en lui toute la vertu de l'Espagne et qui aime passionnément son pays; il est aimé d'une reine, il est fait premier ministre; il réforme l'état et le purge de ses sangsues, ministres véreux qui n'ont d'autre ambition que celle de remplir leurs escarcelles à même le trésor du pays. Don Salustre, grand d'Espagne, a pourtant une âme de laquais. C'est un des nombreux seigneurs compromis de la fin du seizième siècle; Don Oscar de Bazan, grand seigneur aussi est un bohême et un voleur. Momentanément disparu son servira à RUY Blas pour se hisser à l'emploi important qui lui permettra d'être plus près de la reine. Mais RUY Blas n'est pas un intriguant. Le nom nouveau dont il hérite après s'être dépouillé de celui de laquais lui est donné par Don Sallustre qui espère se servir de l'ancien RUY Blas pour arriver à ses fins en lui faisant signer une déclaration qui le voue à jamais à l'esclavage de son maître. Dn Sallustre qui a voulu se venger de la reine qui méprise ses attentions trop soutenues lui dévoile la qualité véritable de Ruy Blas et veut la forcer de partir avec lui et renoncer au trône qui n'est pour elle qu'une source de tourments et de mélancolie. La pièce se termine par la mort de Don Sallustre et celle de Ruy Blas, redevenu lui-même. Mais toute cette intrigue n'est que convention et ne se déroule ainsi que par la volonté de l'auteur. Elle abonde cependant en scènes charmantes et terribles. Les vers, du premier jusqu'au dernier sont d'une aisance et d'un éclat qui défient toute comparaison.

Pierre Magnier jouait le rôle-titre; Mlle Dermoz celui de la reine; Pierre Almette, don César de Bazan; Victor Perny celui de Don Sallustre. Mademoiselle Antoinette Giroux, une canadienne, jouait le rôle de Casilda, dame de compagnie de la reine. Elle a été souvent applaudis pour la façon délicieuse dont elle s'est acquittée de sa tâche.

DISTRIBUTION

Ruy Blas	M. Pierre Magnier
Don César de Bazan	M. Pierre Almette
Don Sallustre	M. Victor Perny
Don Guritan	M. Jean Duval
Un laquais	M. D'Ary-Brissac
Le Compte d'Albe	M. Galland
Le Marquis de Santa-Cruz	M. Denison
Le compte de Camporéal	M. De Tramont
Montazgo	M. Clavaud
Le Marquis de Priego	M. Bruley
Covadenga	M. Lante
Un huissier	M. Descart
Un alguazil	M. Roger
Dona Maria de Neubourg	Mlle Dermoz
Casilda	Mme Antoinette Giroux
La Duchesse d'Albuquerque	Mme Niclos
Une duègne	Mme Person
Un page	Mme Derblay

LE SANSFILISME

LUNDI, 22 NOVEMBRE, 1926

CFCF—MONTREAL—411

7.00—Contes pour les enfants.
7.30—Orchestre du Mont-Royal.
1—Ouverture, Matritana . . . . . Wallace
2—Petite Suite . . . . Debussy
3—Fantaisie, Herodiade . . . . Massenet
4—Piano, Caprice Espagnole .. Moszkowski
M. Rex Battle
5—Sélection, Maid of the Mountains, Simson.
6—Voice of the Chimes . . . . . Luigini
8.30—Causeries sur la loi commerciale.
9.00—Programme du studio,
Rhapsodie . . . . Brahms
Mlle Aline Masse (Piano)

Soprano:
Mattinata . . . . Leoncavallo
The Little Damozel . . . . . Novello
Mme Alice Whelan

Mezzo-Soprano:
Il Bacio . . . . Arditi
Ma Curly Headed Baby . . . Clutsane
Mme Brooks Holmes

Mezzo-Soprano:
Chanson de l'Adieu . . . . . . Tosti
J'ai toujours vingt ans . . . . Beaudry
Mlle Juliette Riopel

Récitation:
Mlle J. Limoges

Soprano:
You come at Dawning . . . . . Evelle
Gdanma . . . . Sacho
Mlle Kathleen Britten

Soprano:
One Fine day . . . . Puccini
The Lilac Tree . . . . Gartlen
Mme C. Sparke

Ténor:
Vale . . . . Russel
One More Day . . . . Ball
Mme Leslie Burch

10.30—Orchestre du Mont-Royal.

KDKA—PITTSBURGH—309.1

6.15—Concert.
7.25—Rapport Stockman-Farmer.
8.00—Concert.
9.00—Heure Ruud.
9.55—Température.

WEAF—NEW-YORK—462

7.00—Helen Haines, soprano.
7.30—Numéro spécial.
8.00—Causerie.
8.10—Petite Symphonie.
8.50—Causerie.
9.00—Tziganes.
10.00—"Lucia di Lammermoor".
11.00—Orchestre Rolfe.

WJZ—NEW-YORK—454.2

7.00—Orchestre Commodore.
7.55—J. B. Kennedy.
8.00—Orchestre Markel.
8.30—Programme Overland.
9.30—"West Point Cavaliers".
10.30—Orchestre Waldorf.

WGY—SCHENECTADY—379.5

6.30—Concert Van Curler.

WGR—BUFFALO—319

6.30—Concert.
9.00—Programme de danse.

WBZ—SPRINGFIELD—333.1

6.15—Ensemble Lenox.
6.30—Orchestre Adams.
7.05—Récital d'orgue.
7.30—Causerie.
8.00—Orchestre du Capitol.
8.30—Trio du WBZ.
9.00—Corps de tambour.
9.30—K. Delahanty, pianiste.
9.45—Numéro spécial.
10.03—Trio Happy.

WSAI—CINCINNATI—326

10.00—"Lucia di Lammermoor".

WTAM—CLEVELAND—389.4

6.00—Guy Lombardo.
7.00—Orchestre Allen.
8.00—Programme,
9.00—Tziganes.
10.00—Orchestre Willard.
11.00—Orchstre.

KYW—CHICAGO—536

7.00—Contes pour les enfants.
7.30—Concert Congress.

WCCO—MINNEAPOLIS-S.-PAUL—416.4

6.15—Pour les enfants; marchés.
7.15—Orchestre, chant,
8.15—Programme.
9.00—Université.
10.00—"Lucia di Lommermoor".
11.05—Orchestre, concert vocal.

WHN—NEW-YORK—361.2

6.30—Radio-cinéma.
7.30—Orchestre.

WPG—ATLANTIC CITY—299.8

7.15—A. Brook, organiste.
7.30—Concert Morton.
8.05—Concert Shelburne.
8.30—Programme du studio.
9.00—Orchestre Traymore.
10.30—Orchestre President.
11.00—Orchestre Silver Slipper.

WRC—WASHINGTON—468.5

7.00—Concert.
8.00—Heure vespérale.
9.00—et 10.00. Concerts du WEAF.
11.00—Thétre Palace.

SPORT

DETROIT JOUE DE MALHEUR

PITTSBURGH GLISSE UNE AUTRE DEFAITE AUX TIGRES DE L'OUEST.

PITTSBURGH, 21. — Les Pirates ont battu Détroit, par 4—1, samedi, à l'occasion de la première invasion des Cougouars. Tous les points furent comptés dans la troisième strophe, grâce à Darragh, McKinnon, White et Cotton, pour Pittsburgh, et de Halderson, pour les visiteurs.

Les locaux ont fait meilleure besogne que dans leur joute avec New-York.

ALIGNEMENTS

Détroit: Holmes, Loughlin, Halderson, Frederickson, Gordon et Sheppard; subst.: Meeking, Foyston, Duncan, Hart et Kitchen.

Pittsburgh: Worters, Conacher, Smith, Milks, Darragh et Arbour; subst.: Drury, White, Cotton, McCurry et McKinon.

Arbitre: Jerry Laflamme.

SOMMAIRE

1ère et 2me Périodes

Pas de point.

3ème Période

1.—Pirates, Darragh	2.18
2.—Pirates, McKinnon	1.45
3.—Pirates, White	3.10
4.—Pirates, Cotton	14.52
5.—Détroit, Halderson	19.50

STEVE O'NEIL REJOINT HOWLEY A ST-LOUIS

TORONTO, 21 nov.—Steve O'Neill receveur des Leafs qui reçut l'offre de gérer l'équipe, l'an prochain, a avisé la direction du Club qu'il avait été engagé comme assistant-gérant des Browns de St-Louis. Il accompagne, là-bas son gérant Dan Howley.

YALE TAPOCHE JOHN HARVARD

UNE FOULE DE 78,000 VOIT LA JOUTE. — MICHIGAN ET NORD-OUEST EGAUX.

NEW HAVEN, Conn., 21 nov.—Yale a triomphé de Harvard, samedi après-midi, par 12—7, dans leur rencontre annuelle jouée en présence de 78,000 personnes. Deux drops, une de 25 verges par Jerry Wadsworth, dans le troisième quart, et l'autre de 43 verges, par le capitaine Bunnell, dans le quatrième quart assurèrent à Yale sa victoire.

Yale fit son unique touche dans la deuxième période quand Richards bloqua un coup de l'ennemie et que Sturahan tomba sur le ballon derrière les buts de Harvard.

Au début de la troisième strophe, Harvard fit une touche sur la passe de Chauncey à Saltonstall, puis Chauncey frappa une drop et les visiteurs avaient un avantage de 7—6. Yale déjoua Harvard pour le reste du conflit.

MICHIGAN ET OUEST EGAUX

CHICAGO, 21 nov.—Les Universités du Michigan et du Nord-Ouest ont complété samedi leur campagne dans la conférence de l'Ouest et, comme elles n'ont essuyé aucune défaite, elles sont égales en première position. Toutes deux furent battues par des équipes étrangères: Michigan, par la Marine, et le Nord-Ouest par Notre-Dame.

LES RESULTATS

Yale, 12; Harvard, 7
Un. de Boston, 3; Holy Cross 0
Carnegie, 20; Virginie, 0
Brown, 40; N.-Hampshire, 12
Lafayette, 35; Lehigh, 0
Michigan, 7; Minnesota, 6
Nord-Ouest, 13; Iowa, 6
Marine, 35; Loyola, 13
Ohio State, 7; Illinois, 6
Notre-Dame, 21; Drake, 0
Nébraska, 15; Un. de N.-York, 7

VARSITY III PREND LE TITRE JUNIOR

C'EST SA TROISIEME COURONNE CONSECUTIVE. — LES CADETS FONT BIEN.

TORONTO, 21 nov.—Varsity III a décroché, pour la troisième fois de suite, le championnat intercollégial junior, en battant le Collège Militaire, de Kingston, par 5—2, dans la deuxième partie de la série, jouée ici samedi. Varsity avait gagné la joute initiale, mercredi, par 19—16.

La supériorité des ailiers de Varsity décida de la journée, car toutes les poussées des cadets échouaient contre la formidable ligne locale.

Kingston fit une rouge dans le premier quart et une autre dans le troisième; Varsity réussit une drop et deux rouges, dans le deuxième quart, tandis que la période finale se passa sans point.

ALIGNEMENTS

COLLEGE MILITAIRE:— Clark, Smith, Brombie, Cushing, Kingsmill, Gaisford; Eberts, Vokes, Hodgrove, Stanfield, Scott et Rolph; subst.: Gobeil, Higgins, McLachlan, Osler, Sise, Gordon, Dunne et Weatherspoon.

VARSITY: — Mooney, Kirkpatrick, Hallam, Banwell, Westwood et eKith; Wesley, Christie, Little, Cartwright, Smith et Jeffrey; subst. Sinclair, Seagram, Stringer, Scott, Thompson, Finlayson et Zeancon.

Arbitres: Lowden et Pendergast.

UN DECRET DE L'ONTARIO H. A.

LES CLUBS SOUS SA JURIDICTION NE POURRONT ENGAGER D'INSTRUCTEURS PROFESSIONNELS.

TORONTO, 21 nov. — L'Ontario Hockey Association, réunie ici, en assemblée annuelle, a décrété qu'aucune équipe du circuit ne pourrait retenir les services d'un instructeur professionnel, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de l'exécutif.

Le rapport du trésorier fait voir que les finances de l'Association sont en excellent état; à la fin de l'année fiscale, le 16 novembre, la balance en caisse était de $15,564, en plus d'obligations de la Victoire, au montant de $5,000.

P. J. Mulqueen, président du comité olympique canadien a été fait membre honoraire de l'exécutif.

UN JOLI CADEAU A MILT HALLIDAY

Les directeurs et les membres du club des Artilleurs n'ont pas oublié les services que Milt Halliday, recrue des Sénateurs, rendait à leur club, l'an dernier et lorsque les équipes revinrent en scène, samedi soir, pour la deuxième période, le président Richardson, Vic Wagner et Bunt McGuire vinrent sur la glace et remirent à Milt un magnifique sac de voyage. Les joueurs des deux camps applaudirent le héros de la fête.

GREYHOUNDS BATTUS

CHICAGO, 21 nov.: — Les Cardinaux, de Chicago, nt battu les Greyhounds, de Détroit, par 3-0, dans la première partie de la ligue professionnelle Américaine.

EN FAVEUR DE L'O. T. A.

A une assemblée tenue à North Gower en faveur de F. S. Caldwell, candidat libéral our le comté de Carleton, M. Caldwell s'est déclaré en faveur de la continuation de l'O. T. A.

Les principaux orateurs furent M.Caldwell lui-même, MM. I. Hilliard, C. R., de Morrisburg, le Dr R. H. Grant, Chas. Compton, le Rév. W. G. A. Wilson et Mme A. Statton.

Remplissez-le de
"CHROMINE"
Solution contre la gelée pour Radiateurs
Une charge dure toute la saison
Non-inflammable, inodore. La seule solution satisfaisante à l'épreuve de la gelée pour radiateurs d'automobiles. Pour de plus amples renseignements voir
THE OTTAWA FIREPROOF SUPPLY CO.
R. 1505 539, Rue Sussex

ECONOMISEZ 35%
en achetant toutes vos CHAUSSURES, CLAQUES, ETC., chez
J.-B. LEFEBVRE
Propriétaire de 20 magasins à Montréal
MARDI ET MERCREDI seront deux jours d'aubaines; nous vous en donnons une idée par les quelques lignes spéciales énumérées ci-dessous.

POUR ENFANTS
Un lot de souliers en cuir verni (patent) pour enfants. Semelles cousues à extension et avec coussins. Pointures 1 à 5. Valeur $1.25. Prix spécial pour 2 jours
69c

PARDESSUS
Un lot de pardessus en "Jersey" noir, à 4 boucles pour dames. Talons moyens, s'adaptant aussi sur talons hauts de souliers, et talons bas. Pointures 2 1-2 à 7, valeur de $3. Prix spécial pour cette vente,
$1.99

POUR ENFANTS
Claques noires de 1ère qualité pour enfants. Pointures 5 à 10½. Valeur rég. 70c. En vente à
45c

OCCASION EXCEPTIONNELLE
Souliers en cuir verni (patent) pour dames. Nouvelle forme large, 1 lanière, semelles flexibles avec coussins, talons en caoutchouc. Pointures, 2½ à 8. Valeur ordinaire de $3 Prix spécial pour 2 jours
$1.99

PANTOUFLES
en feutre pour hommes
Pantoufles en feutre, semelles en feutre et fibre. Pointures: 6 à 11. Valeur régulière 90c. En vente pour deux jour
49c

LA MAISON
J. B. Lefebvre
PROP. DES
MONTREAL SHOE STORES
20 MAGASINS A MONTREAL
270, rue Dalhousie (Angle Murray) Tél: R. 7297

Savoureux et délectable
Chase & Sanborn
SEAL BRAND
Café
SEAL BRAND COFFEE CHASE & SANBORN
70c la livre
79FR

PACIFIQUE CANADIEN
DEPARTS
DE MONTREAL
Pour Liverpool
26 nov. . . . . Montclare
DE SAINT-JEAN
Pour Liverpool
*7 déc. . . . . Montroyal
**11 déc.-7 janv. . . . . . . Metagama
*15 déc.-14 jan. . . . . Montcalm
**23 déc.-21 janv. . . . . . . Montnairn
31 déc. . . . . Montclare
Pour Cherbourg-Southampton-Anvers
1 déc.-27 jan. . . . . Melita
15 déc. . . . . Minnedosa
*Via Belfast **Via Greenock
S'adresser aux agents locaux
Service des passagers
J. A. McGILL
Agent
83, rue Sparks, Ottawa
(Notre personnel français est à votre service).

"Je l'en dissuadai—"

SI j'avais su! C'est arrivé si soudainement, de façon si imprévue et au moment où l'avenir apparaissait si beau!

"Quand je pense que maintes fois mon mari a voulu augmenter son assurance-vie. Mais *je l'en dissuadai*". Je travaillais contre mes intérêts. Je voulais une maison plus grande, je désirais plus de luxe. Je voulais tout excepté la protection qui m'était offerte.

"Et naturellement je l'emportai. Nous ne prîmes pas d'assurance. Par ma faute mes enfants furent privés d'une instruction appropriée, privés de mes soins et peut-être leur avenir en est-il compromis. Maintenant je suis obligée de les laisser à la maison afin de gagner l'argent nécessaire à leur subsistance—*l'argent que l'assurance m'eût donné si je l'avais voulu*—

'—mais je dissuadai mon mari".

On a dit avec raison que si toute femme savait ce que toute veuve sait, tous les hommes prendraient toute l'assurance qu'il leur faut.

Et trop souvent ce sont les enfants qui paient les conséquences de l'imprévoyance des parents.

L'Assurance Sur La Vie
"La sollicitude qui se perpétue"
926

CARNET MONDAIN

Leurs Excellences, le Gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon, ont reçu à déjeuner hier, à Rideau-Hall. Les invités étaient: L'hon. et Mme Charles Stewart, l'hon. M. J. C. Elliott, l'hon. M. et Mme Rodolphe Lemieux, Mme H. A. Bate, Mme Robert Bell,, M. et Mme Robert Coats, M. le Dr et Mme Coolidge, Mme Walter Douglas, le lieutenant-colonel et Mme R. Girard, M. et Mme J. B. Hicherson, le colonel S. H. Hill, M. et Mme E. J. Lamaire, M. le Dr et Mme J. A. Ruddick, le consul-général de Pologne et Mme Straszewski, le capitaine J. S. Scott, M. et Mme C. H. Thorburn, le Rev. H. W. Leathem et Mme Leathem, M. et Mme J. R. M. Walker, M. le juge Wells, le brigadier-général E. de B. Panet.

* * *

Le président, M. Gordon Edwards et les membres du Country Club, recevront à dîner en l'honneur de Leurs Excellences, le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon, le lundi, 29 novembre.

* * *

M. et Mme Georges Parent, de Québec, ont passé la fin de semaine en notre Capitale.

* * *

Mme B. Delorimier, de St-Hilaire, Qué, est l'invitée de Mlle Y. Coutu.

* * *

Mlle Alice Caron est partie pour Québec, où elle passera quelque temps, au Châtea Frontenac.

* * *

Mme Herménégilde Casgrain, de Cornwall, est arrivée ces jours derniers, pour passer l'hiver, en notre Capitale.

* * *

Mme J. A. Parent, est revenue dernièrement d'un voyage à Chicago, où elle a été l'invitée de M. et Mme T. Legris.

* * *

Mme Tancrède Bienvenu, de Montréal, passe quelque temps chez sa fille, Mme John H. Roy.

* * *

M. Charles E. Gratton, de Montréal, a passé quelques jours en ville, la semaine dernière.

* * *

M. et Mme Hector Babin, d'Angers, accompagnés de M. Hector Belhumeur, de Mattawa, ont passé quelque temps chez leur soeur, Mme Albert Baulne, de Hull.

* * *

Mme Donald Robertson, née Lily McGee, recevra pour la première fois depuis son mariage, mardi et mercredi, à sa résidence 114 rue Somerset.

* * *

Mme D. G. Lortie, d'Aylmer, est partie pour Montréal où elle visitera sa fille, Mme R. Tessier.

* * *

Mlle Marion Plaunt, fille de M. et Mme F. X. Plaunt, est au nombre des débutantes de la saison.

* * *

Mme A. Doré, rue Nepean recevait dimanche, à un "thé-trousseau" en l'honneur de sa fille, Mathilde, dont le mariage à M. Marion Gauthier, aura lieu jeudi prochain, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Mmes A. Gauthier et C. Drouin ont servi le thé et les glaces aidées de Mlles Eloïse et Isabelle Gauthier, Corinne Arial, Rose et Juliette Doré. Les salons et la table de thé, étaient ornés de chrysanthèmes. Une centaine d'invitées assistaient à cette réception.

* * *

Mme J. William Bain passe quelques jours à Montréal, l'invitée du juge et de Mme P. G. Martineau.

* * *

Mlle Florence O'Grady s'est embarquée le 19 novembre pour un voyage en Europe.

* * *

Mme Napoléon Tessier est actuellement en promenade à Montréal.

* * *

L'hon. juge et Mme Thibaudeau-Rinfret ont accordé leur patronage d'honneur, pour le bal du "Club Cintadel" qui sera donné le 4 décembre prochain à l'hôtel Windsor, à Montréal.

* * *

La vente d'objets de fantaisie, de tricots, de lingerie, etc, tenue samedi après-midi dans les salles du Club Halcyon, a obtenu un succès sans précédent. Les différents comptoirs avaient été des mieux décorés. La salle de thé, ornée de chrysanthèmes bronze et mauves, sous le reflet d'abats-jour de mêmes tons offrait un joli coup d'oeil. Mme E. J. Boag, Mme A. E. Waterson, Mlle B. Tucker, Mlle M. Delaney ont servi le thé et les glaces. Mlle Judith Leprohon, du Ministère de la Défense Nationale, avait la direction de la salle de thé aidée de Mlles Isabel Creeggan, May Delaney, S. Eligh, Maude Burke, Ann Barry, Esther Kincaid, Ida Thompson. Les fleurs pour la décoration des salles, avaient été gracieusement fournies par la Ferme Expérimentale et Mlle Scrimm.

* * *

Avis: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer le soir de 7 à 8 heures par téléphone à R. 2154 ou par écrit à Case Postale 554, le "Droit", Ottawa, Ont.

243 CANDIDATS...

Suite de la première

(C.); H. C. Nixon, (Prog.).

BRANTFORD—Rév. W. G. Martin, (C.); E. R. Read (L.).

BROCKVILLE—H. A. Clark (C.); C. L. Winters (Prohib.).

BRUCE-NORD—D. J. Byers (C.); A. P. Wewhinney, (L.); W. H. Fenton, (Prog.).

BRUCE-SUD—W. D. Cargill, (C.); M. A. McCallum, (Prog.).

CARLETON—A. H. Acres, (C.); F. S. Caldwell (L.-P.).

COCHRANE-NORD—M. Watters, (C.); J. M. Labrosse, (L.-Ind.).

COCHRANE-SUD—A. F. Kenning, (C.); James McGuire, (L.-T.).

DUFFERIN—C. R. McKeown, (C.); T. K. Slack (Prog.).

DUNDAS—John McCormick, (C.), George Smyth, (L.).

DURHAM—Thomas B. Chalk, (C.); W. J. Bragg (L.).

ELGIN-EST—Michael McKnight (C.); Blake Miller, (L.).

ELGIN-OUEST—F. G. Macdiarmid, (C.); J. B. Ferguson, (L.).

ESSEX-NORD—Dr Paul Poisson, (C.); E. P. Tellier, (L.-Ind.); W. C. Inch (C.-Ind.).

ESSEX-SUD—Adolphus Armstrong, (C.); C. G. Fletcher, (L.).

FORT WILLIAM—Frank Spence (C.); I. D. Evans (L.).

FRONTENAC-LENNOX — A. M. Rankin, (C.); Dr E. Ming, (L.).

GLENGARRY—Angus McGillis, (C.); J. A. Sangster, (L.).

GRENVILLE—Hon. G. Howard Ferguson, (C.); Roy Donaldson, (Prohib.).

GREY NORD — William Breese (C.); D. J. Taylor, (Prog.).

GREY SUD—Hon. David Jamieson, (C.); Farquhar Oliver (Prog.).

HALDIMAND—W. J. Griffith, (C.); R. F. Miller, (L.).

HALTON—George Hillmer, (C.); H. M. Petit (Prog.).

HAMILTON CENTRE—Thomas Jutten (C.); H. D. Petrie, (L.); A. E. Smith, (T.).

HAMILTON-EST—Hon. Dr Leeming Carr (C.); W. M. Brandon (L).

HAMILTON - OUEST — Fred T. Smye, (C.); Mme Harry Carpenter (L.).

HASTINGS-EST—James F. Hill (C.).

HASTINGS-NORD—Hon. Robert Cooke (C.); Rév. L. M. Sharpe (Prohib.).

HASTINGS-OUEST—W. H. Irelaldn, (C.); H. A. Ackerman, (Prohib.).

HURON-NORD—John Joynt (C.), C. A. Robertson (L.).

HURON SUD—Alex Neeb (C.); W. G. Medd, (Prog.).

KENORA—E. P. Earngey (C.); H. B. McKinnon, (T.-Ind.); A. R. Ascough, (P.-Ind.).

KENT-EST—P. J. Henry (C.); W. J. Cryderman (L.); Christopher Gardiner (Prog.).

KENT-OUEST—Rev. A. C. Calder (C.); Dr C. B. Oliver (L.).

KINGSTON—Thomas A. Kidd, (C.); W. F. Nickle (prohib.).

LAMBTON-EST — John Sproule, (C.); Leslie W. Oke (Prog.).

LAMBTON-OUEST—W. S. Haney, (C.); R. J. White, (Prog.).

LANARK-NORD—T. A. Thompson (C.); W. R. Caldwell (L.).

LANARK-SUD—E. R. Stedman (C.); Dr E. H. Wickwaro (L.); D. H. Gemmell (Prohib.).

LEEDS—F. J. Skinner (C.); Dr J. P. Sinclair, (L.-Prog.).

LINCOLN—R. W. Gregory (C.); R. H. Kemp (Prog.).

LONDON - NORD—J. R. Moore, (C.); W. N. Manning (Prohib.).

LONDON-SUD—Dr. J. C. Wilson, (C.); Dr. H. A. Stevenson, (T.).

MANITOULIN—Le Baron Diblee, (C.); Thomas Farquar (Prog.).

MIDDLESEX NORD—G. A. Elliott (C.); Alex McLean, (Prog.-In.)

MIDDLESEX-OUEST—John H. Barr (C.); J. G. Lethbridge, (Prog.) J. G. Lethbridge, (Prog.).

MUSKOKA — G. W. Ecclestone (C.); Rév. Fred Berner. (L.)

NIAGARA FALLS—W. G. Willson, (C.); W. P. Dixon, (L.).

NIPISSING—Harry Morel, (C.); Harry Marceau (Ind. L.); J. W. Richardson, (Prohib.)

NORFOL[illegible]on. John S. Martin (C.); W. H. Mason (L.).

NORTHUMBERLAND—J. F. B. Belford (C.); Dr G. S. Robertson (L.).

ONTARIO-NORD—T. W. Bell (C.); J. W. Widdifield, (Prog).

ONTARIO-SUD—John Stacey (C.); W. E. N. Sinclair (L.).

OTTAWA-EST — J. A. Pinard, (Ind.-L.); Moses Doctor (C.); E. J. Labelle, (C.-Ind.).

OTTAWA-NORD—A. E. Honeywell, (C.); G. Henderson, (L.).

OTTAWA-SUD—Thomas Birkett, (C.); R. Sparks, (L.).

OXFORD-NORD—D. M. Ross, (L. Prog.); R. H. Marshall (C.).

OXFORD-SUD—W. H. Chambers, (C.); M. E. Scott; (L.-Prog.).

PARRY SOUND—Dr. G. V. Harcourt, (C.); T. S. Trenouth, (L.).

PEEL—Col. T. L. Kennedy (C.); H. T. Taylor, (Prog.).

PERTH-NORD—Hon. Dr. J. D. Monteith, (C.); Dr F. J. R. Forster (L.).

PERTH-SUD—McCausland Irvine (C.); A. A. Colquhoun (L.).

PETERBORO (Ville) — W. H. Bradburn (C.); G. A. Gillespie (L.).

PETERBORO (Comté) — T. D. Johnston (C.); W. A. Anderson (L.).

PORT ARTHUR—F. H. Keefer, (C.); Dr G. E. Eakins; D. M. Hogarth (C.).

PRESCOTT—Dr E. A. Mooney (C.); Edmond Proulx, (L.-Ind.); Dr Beaudoin, (C.).

PRINCE EDWARD—H. S. Colliver, (C.); W. E. Raney, (Prog.).

RAINY RIVER—J. A. Mathieu, (C.); E. Tompkins, (L.-Ind.); R. C. Langstaff (C.-Ind.).

RENFREW - NORD — Alexander Stuart, (C.); R. M. Warren, (Proh.)

RENFREW-SUD—T. M. Costello, (C.); John Carty (Prog.-L.).

RUSSELL—C. A. Séguin, (C.); Aurélien Bélanger, (L.-Ind.); J. G. Corkner, (prohib.).

ST. CATHARINES—E. C. Graves, (C.-Ind.); G. A. Robertson, (Proh.).

SAULT STE-MARIE—James Lyons, (C.); J. B. Cunningham (prohib.)

SIMCOE CENTRE—Charles E. Wright (C.); Eben Todd (L.).

SIMCOE-EST—Hon. William Finlayson, (C.); T. E. Ross (L.-Prog).

SIMCOE SUD-OUEST—J. E. Jamieson, (C.); J. H. Mitchell (L.-Prog.).

STORMONT—D. A. MacNaughton, (C.); C. C. Munro (L.).

STURGEON FALLS—A. A. Aubin (C.); Théodore Legault, (L.-Ind.); A. Lamoges, (prog.).

SUDBURY—Hon. Charles McCrea (C.), (acc.).

TEMISCAMINGUE—A. J. Kennedy (C.); R. H. McGowan, (L.-Proh.)

TORONTO BEACHES — T. A. Murphy (C.); Arthur Hawkes, (Prohib.).

TORONTO BELLWOODS—W. H. Edwards, (C.); Arthur Frost (Prohib.).

TORONTO BRACONDALE—A. R. Nesbitt, (C.); A. W. Pike, (Prohib.); F. H. Wagar (L.).

TORONTO BROCKTON — Fred G. McBrien, (C.); R. D. Stanley, (L.); R. Stuart, (C.-Ind.).

TORONTO DOVERCOURT—Samuel T. Wright (C.); Angus Gillies (L.).

TORONTO EGLINTON—H. H. Ball (C.); F. A. Magee (L.).

TORONTO GREENWOOD—George A. Smith (C.); Thomas Rennick (L.).

TORONTO HIGH PARK—W. A. Baird, (C.); W. A. MacMaster, (Prohib.).

TORONTO PARKDALE—Hon. W. H. Price, (C.); O. P. MacLean (Prohib.).

TORONTO RIVERDALE—G. Oakley (C.); A. R. Hassard, (L.).

TORONTO ST. ANDREWS—W. R. Flett (C.); Louis M. Singer (Ind.-C.); A. G. McIntyre, (L.); O. Hazelwood (prohib.).

TORONTO ST. DAVIDS—Hon. Joseph E. Thompson, (C.); Dr J. E. Forfar (L.).

TORONTO-ST-GEORGES—E. W. J. Owens (C.); C. Armstrong (C.-ind.); Rév. J. W. S. Lowry, (prohib.); W. M. Eadie (L.); P. Sullivan (Ind.); H. C. Scholfield (C.-Ind.).

TORONTO-ST-PATRICE — John A. Currie, (C.); L. P. Burns, (L.); J. Wanless, (prohib.).

TORONTO WOODBINE—George Shields (C.); Mme Florabel Dilworthy (L.)

VICTORIA NORD—J. R. Mark (C.); William Newman (L.-Prog.).

VICTORIA SUD—R. J. Patterson (C.); F. G. Sandy (L.-Prog.).

WATERLOO NORD—W. G. Weichel (C.); J. A. Scofield (L.).

WATERLOO SUD—Levi Master (Prohib.); Karl K. Homuth (T.).

WELLAND—Mark Vaughan (C.), J. H. Harrison (L.).

WELLINGTON NORD-EST— W. C. Chambers (C.); Dr. George McQuibban (L.).

WELLINGTON SUD—Hon. Lincoln Goldie (C.); Sam Carter, (L.-Prog).

WENTWORTH NORD — A. L. Shaver (C.); Dr. L. C. Lauchland (L.).

WENTWORTH SUD—T. J. Mahoney, (C.); W. L. McClemont (L.).

WINDSOR-EST—Frank W. Wilson, (C.); J. C. Service (prohib.).

WINDSOR OUEST—J. F. Reid (C.); J. W. Brien, (prohib.); A. Smith (Ind.).

YORK EST—Hon. George S. Henry (C.); Levi Annis (Prog.).

YORK-NORD—William Keith (C.) P. W. Pearson, (L.-Prog.)

YORK SUD—Leopold Macaulay (C.); E. M. Dillon (Ind.-Prohib.)

YORK OUEST—Hon. Dr. Forbes Godfrey, (C.); Dr. J. R. Serson (L.); Dr. E. Bull (Prohib.).

TROIS SONT...

Suite de la 1ère page

plutôt pour leurs intérêts financiers.

Expliquant pourquoi il est sur les rangs il dit que c'est pour donner aux "wets" comme aux "drys" l'occasion d'exercer leur liberté électorale selon leurs convictions.

M. LE Dr H. R. GRANT

M. le Dr Grant, de Nouvelle-Ecosse parle en faveur de M. Carkner. Malgré les menaces du président, il est aussi interrompu. Il se déclare en faveur de la prohibition.

Il donne ses raisons. L'usage des liqueurs n'a opéré d'améliorations chez personne. Il parle des conditions en Nouvelle-Ecosse. On s'est aperçu que les ouvriers travaillaient moins sous le régime des liqueurs.

De plus la prohibition est approuvé par des ministres de toutes les religions et les plus grands personnages du pays.

Un père ne permettrait pas à son enfant de prendre des liqueurs. Partout on enseigne que les liqueurs ont un mauvais effet sur la santé. Et maintenant on voudrait la mettre à la portée de tous.

On parle d'attentat à la liberté. "Mais on attente souvent à votre liberté quand on vous empêche de faire de la vitesse. Mais on fait cela pour le bien général".

M. AURELIEN BELANGER

Le dernier orateur est M. Aurélien Bélanger. Il reçoit un magnifique accueil. Il s'attaque aussitôt aux questions d'élections.

Après avoir invité M. Séguin à se rendre le soir même à Embrun où M. Bélanger tient une assemblée, M. Bélanger répond à la description que M. Séguin a fait de lui. "Cette image m'en a fait une autre, je l'ai vu en 1919 sur le cheval conservateur, je l'ai vu en 1921 sur le cheval progressiste, et en 1923 sur le cheval libéral et il enfourche aujourd'hui le cheval bleu. Je crains qu'il ne soit écartelé, et qu'il n'en reste plus rien.

"M. Séguin a laissé entendre que je serais mieux de me retirer. Si en me retirant je savais que c'est mieux pour mes compatriotes je disparaitrais. Mais je le dois à la cause, je le dois à mon mandat de rester jusqu'au bout."

Quant aux deux questions de la campagne, la régie et la question scolaire, il félicite M. Séguin pour son magnifique plaidoyer vontre l'O.T.A. "Laissez-moi vous dire, ajoute M. Bélanger, que ce plaidoyer je ne l'ai pas fait au moment où je voulais des votes, j'ai fait ce plaidoyer en pleine chambre.

"Comment se fait-il lors de la motion Brackin en mai 1926 qui demandait justement ce que M. Ferguson propose aujourd'hui. comment se fait-il que M. Ferguson ait refusé. Il savait que les élections arrivaient et il voulait conserver la question des liqueurs pour se gagner des votes.

"Vous êtes assuré que dans l'avenir comme dans le passé je serai en faveur d'un amendement à l'O.T.A. de quelque part de la Chambre que la motion vienne.

"Et si M. Ferguson n'introduit pas la motion qu'il promet et bien vous m'aurez moi pour la proposer".

"Et même si M. Sinclair arrive au pouvoir je puis vous affirmer ceci, que M. Sinclair tiendra un plébiscite et respectera l'opinion populaire. Vous avez donc trois chances sur la question de la liqueur en m'élisant."

"M. Séguin vous dit qu'à Rockland j'ai traité M. Ferguson de persécuteur. C'est vrai. M. Ferguson a été l'inspirateur et l'auteur véritable du réglement XVII et de toutes les autres vexations.

"Suis-je revenu les mains vides de Toronto? Je n'ai pas tout obtenu, c'est vrai. Mais j'ai obtenu l'enquête que M. Ferguson prolonge indéfiniment au lieu de nous donner le règlement définitif de la question des écoles.

"Je renierais mon passé si je faisais comme M. Séguin, si j'appuyais un homme est est le persécuteur de ma race. Tout dernièrement encore les officiers du ministère de l'Instruction publique, ministère de M. Ferguson ont écrit à la Commission scolaire d'Ottawa que l'inspecteur canadien-français ne serait pas admis dans les écoles de la ville à moins que l'inspecteur anglais, M. Walsh de si comique mémoire ne soit aussi accepté."

En anglais, M. Bélanger parle surtout de son travail actif à Toronto et de la question des liqueurs.

L'administration de Ferguson ne fut pas économique que les conservateurs cherchent à le faire croire. En 1923 les revenus de la province augmentent pendant que le déficit est plus grand. L'année suivante les revenus continuent à augmenter, le déficit se fait plus grand et cette année même le déficit sera plus grand encore.

Pendant le discours de M. Bélanger, M. Desjardins (Dave) de Eastview voulut l'interrompre. L'auditoire lui imposa silence.

M. SEGUIN

On accorde à M. Séguin dix minutes de réplique. Il déclare que M. Bélanger l'a invité pour la première fois pour l'assemblée contradictoire du soir. Il ne peut y aller parce qu'il tient lui-même une assemblée ailleurs.

Sur l'estrade on remarquait: le président, M. A. Emard, les trois candidats, M. A. Bélanger, M. C. A. Séguin et M. J. G. Carkner, M. Alfred Goulet, député de Russell au fédéral et M. le Dr Grant, de Glasgow, Nouvelle-Ecosse.

LE JUGE MULLIGAN...

Suite de la première

tion n'était pas présent.

Avant de lever la séance, le juge Mulligan déclara qu'il avait rendu sa décision sans parti-pris mais qu'il n'avait pas le pouvoir de poursuivre cette enquête.

Plusieurs membres du conseil et du bureau des commissaires étaient présents.

Nous reproduisons plus bas la lettre que M. Harold Fisher lut quand le juge lui demanda quelle était la matière à enquête. La lettre se lit comme suit:

Ottawa, 20 nov., 1926.

M. T. Beament
Cher Monsieur,

J'ai parlé de la manière à enquête avec M. l'échevin Brethour. Sans aller dans les détails les accusations en général sont les suivantes:

Le commissaire Tulley au cours de l'année 1925 fit faire des travaux par les employés de la corporation, consistant à émonder et à couper des arbres sur les terrains de ce dernier. Le paiement ne fut fait que plus tard.

L'échevin Dansereau en 1926 fit faire plusieurs trottoirs sur ses biens sur la rue Sweetland par les employés de la corporation. Le paiement ne fut fait que plus tard.

En 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926 le maire Balharrie alors membre du conseil de ville fit faire certains travaux à sa cour à bois et à sa boulangerie par les ouvriers de la corporation. D'après ce qui est connu ces travaux ne furent jamais payés". La lettre est signée par M. H. Fisher.

D'un autre côté la résolution adoptée par le conseil de ville pour demander une enquête, dit que les trois hommes impliqués se seraient servis des fonds de la ville pour des fins personnelles. Le juge ne peut concilier cette résolution et le pouvoir qu'elle lui donna avec la matière à enquête dévoilée dans la lettre de M. Fisher.

3 CANDIDATS...

Suite de la première

la régie par le gouvernement, mais M. Ferguson ne voulut pas écouter cette suggestion. En 1926, dit-il, nous avons demandé aussi une politique de régie telle que celle proposée par M. Ferguson en cette élection. Le 16 mars 1926, M. Brackin, appuyé par M. Pinard, présenta une motion demandant un système de vente de la boisson et de la bière sous le contrôle du gouvernement. Dix députés votèrent pour cette motion et 84 contre. MM. Pinard, Proulx et Bélanger furent au nombre de ceux qui votèrent pour et MM. Ferguson, Sinclair et Raney, les trois chefs votèrent contre. Cette politique n'a donc pas pris origine chez M. Ferguson, mais chez les libéraux.

Cette question de la boisson divise libéraux et conservateurs.

Dans cette élection douze candidats libéraux-indépendants ne s'accordent pas à ce sujet avec M. Sinclair. Nous voulons que cette question soit réglée une fois pour toutes. Si M. Ferguson veut avoir un mandat pour modifier la loi de prohibition, les députés libéraux indépendants l'aideront à obtenir ce mandat et à régler la question.

Il n'est pas non plus impossible que M. Ferguson soit défait. Les chances ne sont-elles pas plus grandes en élisant un groupe libéral-indépendant?

Pour ce qui est de la question des écoles, il ne faut pas lui préférer la boisson. Si les comtés canadiens-français étaient des conservateurs on croira dans la province que la masse du peuple est satisfaite du règlement XVII et qu'on met la boisson au-dessus de la question des écoles.

On dit, déclare M. Proulx, en terminant, que je suis candidat de Sinclair, mais je suis libéral-indépendant. M. Sinclair ne désire pas imposer son opinion à tous les libéraux de la province.

LE DR MOONEY

Il déclare qu'il a le courage de ses opinions, tout comme M. Ferguson. Parlant de la question des liqueurs, il dit qu'elle est très importante. M. Ferguson a jugé que le peuple était maintenant prêt à accepter la régie gouvernementale et il consent à la lui donner.

Le Dr Mooney déclare qu'il a recueilli mille signatures de ses amis canadiens-français disposés à appuyer sa candidature.

L'orateur dit aussi quelques mots en français et appelle les Canadiens français ses amis. Il prétend pouvoir faire plus à Toronto pour les Canadiens français que les autres candidats. Il a voté lui-même autrefois pour des Canadiens français. Le Dr Mooney termine en disant que le règlement XVII est mort.

CALENDRIER

MARDI, 23 NOVEMBRE 1926

327ème jour de l'année

Lever du soleil	7.03
Coucher du soleil	4.18
Lever de la lune	7.40
Coucher de la lune	10.46

QUARANTE-HEURES

Ecole Brébeuf, 21, 22, 23 nov.
St-George's Home, 23, 24, 25 nov.

FETE DU JOUR

S. Clément, pape et martyr.

M. CHARBONNEAU

M. L.-A. Charbonneau, de Windsor Mills, parle en faveur du Dr Mooney. Il prend aussi à partie M. Proulx et lui demande pourquoi il n'est pas encore franc libéral, puisqu'il se dit libéral-indépendant et se rappelle le vieux parti libéral. Il ne peut dire ailleurs que dans Prescott que M. Sincair n'est qu'un chef temporaire. S'il n'est pas le vrai chef, pourquoi ne pas le dénoncer?

Quand en 1919, les libéraux ont choisi M. Dewart comme chef, le manifeste du parti libéral ne contenait aucune clause pour la défense du français. Telle était la politique du parti libéral.

M. Raney dit que la province demeure le centre de distribution clandestine et M. Sinclair déclare que les gens d'Ontario ne sont pas capables de se conduire.

LE DR BEAUDOIN

Le candidat conservateur de langue française donne les raisons pour lesquelles il se présente. Il a cherché, dit-il, à connaître les maux des Canadiens français et à leur appliquer le remède. La raison pour laquelle il est dans la lutte, c'est la défense des droits des Canadiens français sans égard au parti libéral auquel il a appartenu et appartiendra peut-être encore. Peu importent les partis. Il travaillera pour le parti libéral quand il servira les intérêts des Canadiens français.

M. Mooney reprend l'orateur, prétend avoir fait plus que les autres pour les Canadiens français. Pourquoi alors n'avoir pas fait connaître publiquement, avant de se présenter, tout le bien qu'il a fait aux Canadiens français? Si le Dr Mooney était élu, M. Ferguson se demanderait pour quelle raison nous envoyons à la législature comme défenseur de nos droits un homme qui n'appartient en aucune manière à la majorité des électeurs.

L'orateur déclare qu'il se présente afin de s'occuper de la question du français, comme il l'a toujours fait. Jusqu'à aujourd'hui, dit-il, nos députés, avant de s'occuper de nos droits, ont fait de la politique.

Le Dr Beaudoin explique qu'il se présente comme candidat de Ferguson, parce qu'en cette qualité il pourra obtenir beaucoup plus qu'un libéral.

Lorsque M. Bélanger présenta sa motion, l'Association d'Education fit pendant trois jours des instances auprès de M. Sinclair, lui demandant de dire un mot en faveur des Canadiens français. M. Sinclair a refusé. On peut essayer Ferguson, il n'y a rien à perdre. M. Ferguson a établi une commission d'enquête pour répondre à la motion de M. Bélanger. Si Ferguson ne nous donne pas justice, nous serons contre lui.

Le Dr Beaudoin affirme qu'il n'appuiera jamais sa politique contre les écoles. Il fait lecture d'une lettre qu'il doit lui adresser de soir même (samedi) pour lui expliquer son attitude.

LA LETTRE

Hawkesbury, Ont.

A l'hon. M. H. Ferguson,
Premier Ministre,
Assemblée Législative,
Toronto, Ont.

Monsieur le premier ministre:—

Parce que votre programme répond aux intérêts des électeurs du comté de Prescott, j'ai consenti à me porter votre candidat dans ce comté, et je viens d'être mis en nomination à L'Orignal.

Je suis disposé à aller à Toronto appuyer votre politique de la régie des alcools afin qu'Ontario soit guérie de la plaie de la prohibition. J'appuierai aussi votre administration financière qui en quatre ans a réduit un déficit de 14 millions à $1,500,000 et qui nous a soulagés de 4 millions de taxes.

Cependant M. le premier ministre, en toute loyauté envers vous-même et les électeurs du comté de Prescott, je tiens à préciser dès maintenant mon attitude sur la question primordiale: celle des écoles bilingues de la province. Je veux croire que vous êtes toujours disposé à résoudre cette grave difficulté. Comme moi-même mes électeurs comptent que votre gouvernement reconnaitra les droits scolaires des nôtres.

Je tiens à garder sur cette question toute ma liberté d'action.

Mes électeurs me confieront un mandat pour sauvegarder leurs intérêts d'abord et si votre gouvernement refuse ou est incapable de résoudre équitablement notre problème scolaire—je lui retirerai ma confiance et voterai contre le gouvernement pour rester fidèle au mandat que les électeurs m'auront confié.

Je veux croire, monsieur le premier ministre, que vous apprécierez ma franchise à votre égard et ma loyauté envers mes électeurs.

Votre bien dévoué,

Le Dr L. P. BEAUDOIN.

A part la question des droits du français, le Dr Beaudoin croit que l'occasion est belle pour un Canadien français de se présenter dans Prescott. Un Canadien français, candidat de Ferguson et qui est décidé à défendre nos intérêts pourra apporter dans le comté ce que vous n'avez jamais eu: le patronage. Dans le moment, les neuf dixièmes des positions dans le comté sont accordées à des anglais.

REPLIQUE DE M. PROULX

A la fin de l'assemblée M. Proulx eut 15 minutes de réplique. Le Dr Beaudoin, dit-il, est dans une position ridicule. Il parle de M. Ferguson et c'est le Dr Mooney qui reçoit les applaudissements. Est-ce le Dr Beaudoin ou le Dr Mooney qui est le candidat officiel? Nous l'ignorons.

M. Proulx se déclare indépendant de M. Sinclair sur la régie. Le Dr Beaudoin se dit indépendant de Ferguson, mais ne serait-il pas logique pour lui de se présenter comme indépendant plutôt que de se dire le candidat de Ferguson?

Pourquoi ne se dit-il pas candidat conservateur canadien-français plutôt que de se dire candidat de M. Ferguson?

Je n'ai pas changé de couleur, dit M. Proulx, quand je vous demande de ne pas abandonner le parti libéral qui nous a donné nos droits sous Mowatt, etc. Les règlements contre nous, nous les devons aux conservateurs. Le Dr Beaudoin a déjà déclaré qu'il n'avait pas confiance en M. Ferguson. Peut-il trouver un seul mot de garantie de Ferguson dans le règlement des écoles? Ferguson a été trois ans au pouvoir et il n'a pas réglé cette question. Ce n'est pas vrai que M. Sinclair ait refusé de dire un mot en faveur des Canadiens français quand M. Bélanger présenta sa motion. Il a déclaré, au contraire, que nous avions raison de demander l'abolition du règlement XVII. Après explication de la question par M. Bélanger et M. Proulx. M. Sinclair s'est montré prêt à appuyer les Canadiens français.

Les libéraux n'ont pas fait de la question des écoles une question politique, mais pédagogique. M. Bélanger est l'homme qui est le plus en mesure de traiter cette question au point de vue pédagogique.

A HAWKESBURY

Une autre assemblée contradictoire fut tenue samedi soir à l'hôtel de ville de Hawkesbury. Les orateurs furent M. Edmond Proulx, le Dr Beaudoin et M. Edgar Boutet. M. A. L. Sabourin, conseiller municipal, présidait. Les arguments apportés par M. Proulx et le Dr Beaudoin furent à peu près les mêmes qu'à L'Orignal.

Comme en ce dernier endroit la salle était comble et M. Proulx dut également tenir tête à deux adversaires. Ici ce fut M. Boutet qui eut l'avantage de la réplique.

M. Boutet parla en faveur du Dr Beaudoi. Avant tout, dit-il, il faut songer au triomphe de nos intérêts et non pas à celui du parti. Elisez, non pas M. Proux, non pas le Dr Beaudoin, non pas le Dr Mooney, mais l'homme qui prendra vos intérêts. M. Proux dit qu'il reste fidèle au parti libéral, mais s'agit-il de cela? Et M. Sinclair est-il notre ami? M. Proulx déclare que M. Sinclair s'est levé pour appuyer la motion de M. Bélanger. Au lendemain de la session de 1926, les journaux disaient que les députés canadiens français voulaient former un groupe à part. Interviewés, ils ont nié avec restriction, avoir perdu confiance en M. Sinclair dans la question scolaire. Sur la question scolaire nous n'avons qu'une attitude à prendre, celle que vous avez gardée depuis bientôt 1912: résister aux lois qui ostracisent notre langue.

Le Dr Beaudoin en fait pas appel à la partissanerie, mais il veut défendre vos intérêts.

PAS DE CONSTITUTION....

Suite de la première

tés négociés sous les auspices de la Société des nations ou non, au lieu de porter la signature de l'empire britannique" avec énumération des dominions et de l'Inde, devront être faits au nom de Sa Majesté, comme symbole de relations spéciales entre les différentes parties de l'empire. Les unités britanniques sont groupées dans l'ordre suivant: la Grande Bretagne et le nord de l'Irlande et toutes les parties de l'empire qui ne sont pas membres séparés de la Société: le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique, le Libre-Etat d'Irlande et l'Inde.

Dans le cas où un traité s'applique à une seule partie de l'empire, on devra mentionner qu'il a été négocié par Sa Majesté au nom de cette partie. Les plénipotentiaires des différentes unités britanniques auront plein pouvoir du roi, sur avis du gouvernement concerné. Quant à la représentation aux conférences internationales convoquées par les gouvernements étrangers, on ne peut poser aucun principe d'application universelle, puisque la nature de cette re présentation dépendra en partie du mode d'invitation.

POLITIQUE ETRANGERE

Au sujet de la conduite à tenir en général sur la politique étrangère, il est reconnu que la plus grande part de responsabilité retombe sur le gouvernement de la Grande Bretagne. Néanmoins, il est admis que la proportion que prennent les affaires, particulièrement dans les pays étrangers sur leurs frontières, comme c'est le cas dans les relations entre le Canada et les Etats-Unis, rendent nécessaire la nomination d'un ministre plénipotentiaire pour représenter le gouvernement canadien à Washington. Dans toute discussion de problème quelconque ni la Grande Bretagne ni les dominions ne seront tenus d'assumer des obligations actives, sauf dans le cas de consentement de leur propre gouvernement. Le gouverneur général n'est plus regardé comme spécialement concerné dans les intérêts de la Grande-Bretagne.

L'ARBITRAGE

La question de l'arbitrage dans les différends internationaux a été étudiée, et le comité est en faveur de la plus grande extension possible d'arbitrage. Une question qui se rattache à ceci, c'est l'adhésion des Etats-Unis au protocle établissant une cour permanente de justice internationale. On approuve entièrement le pacte de Locarno sur les garanties mutuelles relativement à la façon dont les négociations ont été conduites. Le rapport félicite le gouvernement de Sa Majesté pour la part qu'il a prise à promouvoir la paix dans l'univers sans engager les dominions à la ratification.

STATUS EGAL

(Par George Hambleton)

LONDRES, 22.— En termes formels et clairs, la conférence impériale reconnait à l'unanimité l'égalité de status entre la Grande Bretagne et les dominions dans l'empire.

En adoptant le rapport du comité des premiers ministres sur les relations interimpériales, la conférence impériale a mis le sceau à son approbation dans les termes significatifs suivants:

"La position et les relations mutuelles du groupe d'Etats autonomes composés de la Grande Bretagne et des dominions peut être facilement définie. Ce sont des Etats autonomes dans l'empire britannique, égaux dans leur status et nullement subordonnés l'un à l'autre en rien de ce qui touche leurs affaires domestiques ou étrangères, bien qu'ils soient unis par une allégeance commune à la Couronne et librement associés comme membres du Commonwealth britannique des nations.

Le rapport passe brièvement en revue l'histoire récente, et dit que la tendance des dominions relativement à l'égalité de status est juste et inévitable. Les conditions géographiques et autres font qu'il est impossible d'atteindre ce but au moyen d'une confédération. La seule alternative est l'autonomie.

Le rapport continue: "Mais aucun rapport, quelque exact qu'il soit, sur les relations négatives de la Grande Bretagne et des dominions, ne peut qu'exprimer une partie de la vérité. L'empire britannique n'est pas fondé sur les négociations. Il dépend essentiellement, sinon formellement, d'idéaux positifs. Les institutions libres sont comme le sang de ses veines, la libre coopération son instrument et la paix, la sécurité et le progrès sont au nombre de ses objectifs.

Ces grandes questions ont été étudiées sous tous leurs aspects à la présente conférence, et d'excellents résultats ont déjà été atteints; et, bien que chaque dominion soit maintenant et doive demeurer toujours le seul juge de la nature et de l'extension de sa coopération, aucune cause commune, à notre avis, ne sera compromise.

Le comité reconnait comme point essentiel de tout changement ou développement dans les intermédiaires de communications que le gouverneur général devra recevoir des copies de tous les documents importants en général et être tenu parfaitement au courant, comme le roi, des affaires du cabinet sur les affaires publiques.

A part les clauses statutaires sur les réserves dans la pratique constitutionnelle, c'est le droit exclusivement de chaque dominion de conseiller la Couronne sur toutes les questions se rapportant à ses propres affaires, et le gouvernement anglais ne devra pas conseiller le roi sur des questions qui regardent les affaires des dominions.

COMITE SPECIAL

Le rapport recommande en outre la nomination d'un comité spécial pour étudier les clauses statutaires autorisant la désaprobation des législations des dominions; la compétence des parlements des dominions à donner suite à leur législation extraterritoriale, la méthode la meilleure de mettre en vigueur le principe que chaque parlement du dominion devrait avoir le pouvoir de donner une sanction extraterritoriale à sa législation; les principes des lois coloniales, la vacidité de la loi de 1865 et l'étendue dans laquelle ces clauses pourraient être rappelées, à la lumière des relations existantes entre les divers membres du Commonwealth.

Quant aux relations spéciales entre les diverses parties de l'empire, le rapport spécifie les méthodes de représentation aux conférences internationales, et fait observer qu'il appartient à chaque partie de l'empire de décider si ses intérêts en particulier sont en jeu.

PLENIPOTENTIAIRE

Au sujet de la nomination d'un ministre plénipotentiaire du Canada à Washington, à la suite de la nomination au même poste par le Libre-Etat d'Irlande, le rapport dit: "Nous croyons qu'on peut s'attendre aux meilleurs résultats par suite de la coopération de représentants de Sa Majesté aux Etats-Unis.

LA SCIENCE ETABLIT LA VALEUR DE FATHER JOHN MEDECINE

Analyse remarquable par le Dr H. A. Seil, de New-Yorw. — Il déclare que les éléments nutritifs purs contenus dans Father John's Medicine sont si parfaitement mélangés qu'ils constituent l'un des plus précieux nutriments connus.

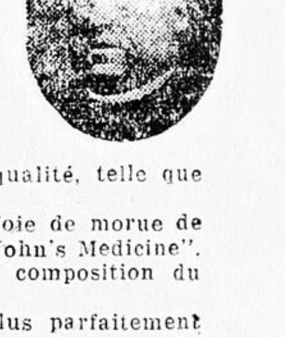

La science confirme tout le bien que l'on dit de Father John's Medecine depuis ses 72 ans d'existence. Des chimistes des célèbres laboratoires de Seil, Putt and Rusby, Inc., 128 rue Water, New-York, ont analysé Father John's Medicine et voici ce que dit le Dr Harvey A. Sneil dans le rapport de cette analyse:

1. "Tous les ingrédients sont de première qualité, telle que déterminée par les règles de la pharmacopée".
2. Nous n'axons jamais examiné d'huile de foie de morue de meilleure qualité que celle employée dans Father John's Medicine".
3. "Il y a uniformité remarquable dans la composition du remède".
4. "L'huile de foie de morue est broyée plus parfaitement genre; plusieurs des particules étant réduites jusqu'à deux cent qu'en n'importe quel autre remère que nous ayons examiné de ce cinquante millième de pouce de diamètre".
5. "Cette ténuité en facilite l'absorption par les organes digestifs". (Ce afit établi la valeur de Father John's Medicine comme reconstituant).
6. "Le composé conserve permanemment sa forme. Les éléments ne s'en séparent pas ni ne se disloquent après une longue période de temps".
7. "Notre analyse nous a permis de constater que Father John's Medicine ne contient ni alcool ni drogue dangereuse sous quelque forme que ce soit".
8. "A la lumière de nos connaissances actuelles, il parait incontestable que l'huile de foie de morue, surtout lorsqu'elle est administrée sous une forme aussi délectable que Father John's Medecine, est l'un des plus précieux nutriments et reconstituants connus".

Le Dr Seil a visité les laboratoires où se prépare Father John's Medicine. Il s'est procuré des échantillons de toutes les matières premières qui entrent dans la composition du produit et a choisi des bouteilles de ce fameux remède prêtes à expédier. A l'issu des manufacturiers, il a aussi acheté plusieurs bouteilles dans différentes villes. Il les a soumises aux épreuves les plus rigoureuses et on rapport est le résultat de cette enquête impartiale.

L'analyse prouve que Father Johns Medicine est le merveilleux reconstituant que ses fabricants prétendent qu'il est. Elle prouve de plus que la forme sous laquelle se présente l'huile de foie de morue dans Father John's Medicine est la plus facile à digérer pour les estomacs affaiblis et pour communiquer la force de résister aux toux et aux rhumes aussi bien que pour s'en débarrasser. Father John's Medicine a établi sa valeur par plus de 70 années de succès. Le rapport du Dr Seil ne fait qu'en confirmer l'authenticité de composition et l'extraordinaire valeur comme tonique et aliment pour jeunes et vieux.

GIN PILLS FOR THE KIDNEYS

Faites Cesser cette Douleur dans le Dos

C'est un symptôme de dérangement des reins

TOUT de suite, avant de souffrir une minute de plus, prenez les Gin Pills.

Ne laissez pas empirer l'état de vos reins : ils vous causeront des tortures indicibles.

Si vous souffrez de douleurs dans le dos ou dans le côté et les articulations, d'enflure des mains et des chevilles, vous avez les symptômes de troubles rénaux. Les dépôts poussière de brique dans l'urine, la douleur en urinant, la rétention ou l'incontinence urinaire sont aussi des indices alarmants de troubles des reins et de la vessie. Il vous faut les Gin Pills.

Vous devez vous conserver les reins en bonne condition, parce qu'il leur faut accomplir une tâche vitale de filtration des impuretés hors du sang. Quand ils ne parviennent pas à les éliminer du système, les poisons s'accumulent dans le système et la porte est ouverte à de très sérieuses maladies.

Prenez les Gin Pills aujourd'hui même. Elles procurent un soulagement instantané et chassent le mal en guérissant les organes enflammés. Elles calment et soulagent par leur action, fortifient de façon agréable et leur rendent leur activité normale et leur bonne santé.

Essayez aujourd'hui même une boîte de Gin Pills. 50c chez tous les pharmaciens.

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada.

120-F

REGION DE BUCKINGHAM

Mot d'ordre: "Manifestons notre patriotisme dans tous les domaines d'une façon pratique".

UNE POIGNÉE DE VÉRITÉS

RIEN DE BRUTAL COMME LES FAITS. — UNE MAJORITE SOUMISE A UNE MINORITE. — SERONS-NOUS TOUJOURS NOS PROPRES ENNEMIS ? — DEBOUTS COMME DES HOMMES !

Les redites sont ennuyeuses. Il est regrettable d'avoir à revenir sur un sujet peu flatteur à notre amour-propre et à notre dignité de groupe ethnique le plus nombreux à Buckingham. Nous aimerions mieux nous taire. Impossible tant que durera cette situation humiliante d'une majorité soumise docilement aux volontés d'une minorité infime. Ce n'est pas en taisant la vértié, non plus qu'en la fardant, que nos yeux s'ouvriront à la pénible réalité.

Nous souffrons d'un malaise dont les causes premières et lointaines remontent aux origines irlandaises et anglaises de notre ville, qui combinées furent logiquement pour les nôtres un foyer ardent de dénationalisation. Les effets de beaucoup atténués subsistent encore. D'aucuns affirmeront que dans la famille, sur la rue, dans les annonces, voire même à l'atelier, un changement notable a pris place. L'évolution dans la mentalité populaire n'est pas complète. Sans doute des organismes vivants comme le cercle Chatelain auquel notre brave population s'est généreusement unie, ont accéléré l'éveil du sentiment national. Mais l'oeuvre attend encore son couronnement. C'est là qu'est le bobo. En lui se sont réfugiées les dernières hésitations d'un esprit penchant tantôt vers le défaitisme, songeant plus tard avec raison aux revendications nécessaires. Or, pour guérir un mal, il faut le diagnostiquer: en découvrir l'espère comme les raisons qui en déterminent la gravité. Chez nous, et en nous, faute d'habitude d'une part, manque de convictions solides d'autre part, notre patriotisme est presque nul en regard de la chose municipale. Certes, le cas n'est pas désespéré, mais il demande des soins immédiats, attentifs et poursuivis.

Rien de brutal comme les faits. Dans une ville comme la nôtre, rien de représentatif de l'importance et de la solidarité canadiennes-françaises vis-à-vis des autres nationalités et de nous-mêmes comme la part que nous nous donnons à l'hôtel de ville. Sur six conseillers, trois sont Canadiens français, trois sont Anglais. Le maire est anglais également. Cela veut dire que n'importe quelle motion présentée sera acceptée ou rejetée suivant qu'elle plaira à "messieurs les Anglais". On s'explique ensuite que dans un centre aux trois-quarts français, toutes les réunions municipales se fassent en anglais, et que le secrétaire-trésorier soit un unilingue. Et qui l'a nommé et réengagé cet employé sinon les échevins Pratt, Gillies, Thomson aidés de la voix prépondérante du maire Dunscombe. Pour des gens qui ont droit au quart, ils empiettent sur les droits des trois-quarts. C'est inconcevable. Ailleurs, on est plus soucieux de ses prérogatives. Pourquoi ne le serions-nous pas? Ce ne serait pas long...!

Roméo LORRAIN.

EUCHRE — EUCHRE

N'oubliez pas jeudi 25 novembre, la partie de tire annuelle organisée par les dames de la paroisse au profit de notre hôpital.

Outre la partie de cartes donnée le soir, l'on y raflera des objets de toutes sortes, l'on y vendra toutes sortes de rafraîchissements. En plus, il y aura un programme musical des plus variés et des plus intéressants. Comme déjà annoncé l'entrée sera gratuite pour tout le monde dans l'après-midi, et vingt-cinq sous le soir. Les portes seront ouvertes de 2 à 11 heures p. m.

A LA SALLE DE QUILLES FORTIN

Le Hibou Blanc se mesurait au Buckingham récemment, dans une partie de ligue. Voici les résultats de la rencontre.

HIBOU BLANC				
George Way	146	192	170	508
Mur. Laforce	136	126	145	407
Thomas Hayes	112	146	162	420
Jack Devine	122	106	134	352
Alex. Pearson	158	182	155	495
TOTAUX	674	752	766	2182
BUCKINGHAM				
René Bisson	169	122	125	416
M. Comtois	124	142	144	410
Ant. Philbert	136	98	99	333
E. Tourangeau	146	160	146	452
Palma Haspect	151	109	125	385
TOTAUX	726	631	639	1996

Hibou Blanc gagne deux parties, Buckingham obtient une décision.

M. Palma Haspect a compté le plus fort pointage dans les parties de quilles de la semaine dernière. Il a donc remporté le prix de la semaine. Nos félicitations.

Pour Calmer Une Toux

La soulager et l'adoucir au plus vite, prenez le Baume Rhumal, le bon vieux remède de famille. Ne contient aucun narcotique. En vente partout; 35c la Bouteille.

35¢ la Bouteille

BAUME RHUMAL

Liste de promotions et de permutations au Service Civil

William Coates Berrett, d'essayeur de thés, à caissier et commis-calculateur, Halifax, N.-E.

Andrew William Brown, de commis principal, à estimateur-reviseur de douane, Ottawa.

Théophile Dumont, de sténographe grade 2, à commis, grade 3, Ottawa.

John Thomas Hill, de messager, à préposé de machines de bureau, grade 3, Ottawa.

Ernest Harold Robins, de commis, grade 2, à commis, grade 3, Ottawa.

Santé.

John Lynch, de commis, garde 2, à commis grade 3, Ottawa.

Justice.

Armand Laporte, de gardien de prison, à instructeur du commerce (mécanicien de moteur), St-Vincent de Paul (pénitencier).

Défense Nationale.

Arthur Evans Attfield, de topographe senior, levés de la Milice, à ingénieur de levés, grade 3, Ottawa.

Maurice Fitzgerald Phelan, d'ingénieur-topographe, à ingénieur de levés, grade 3, Ottawa.

Arthur Thomas, de topographe senior, levés de la Milice, à ingénieur de levés grade 3, Ottawa.

Postes.

Ernest Allen, de chargeur des postes, à commis des postes, Toronto.

Ernest Bolingbroke, de facteur, à commis des postes, Toronto.

Joseph Egbert Duguay, de commis principal des postes, à inspecteur du service postal, Ottawa.

John Fish, de chargeur des postes, à commis des postes, Toronto.

Mlle Anna Freeland, de commis, grade 1, à commis, grade 2, Ottawa.

Harold William Markham, d'auxiliaire des postes, à commis des postes, Toronto.

Charles Croaby Storey, de commis principal des postes, à maître de poste adjoint, bureau, classe 10, Vancouver, C.B.

Roméo Sylvestre, de commis des postes, à ocmmis senior des postes, Windsor, Ont.

Rétablissement Civil des Soldats.

Mlle Bessie Kay Cockburn, de commis, grade 1, à préposé de machines de bureau, grade 2, Ottawa.

Mlle Yule Claire Paterson, de commis, grade 1, à préposé de machines de bureau, classe 2, Ottawa.

PERMUTATION

Postes.

Thomas Shott, de courrier sur chemins de fer, à commis des postes, Vancouver, C.B.

SAINT-EUGENE DE GRANTHAM, QUE.

18 novembre 1926.

Choses et autres.

Mlle Yvonne Bibeau nous a quittée pour entrer chez les Soeurs Grises à Marieville.

M. et Mme Félix Beaunoyer étaient à St-Hyacinthe ces jours derniers les hôtes de M. et Mme Albani Lapointe.

Mme Louis Gloutnez était à St-Hyacinthe samedi dernier.

M. et Mme Aristide Richer nous ont quittés définitivement pour Saint-Hyacinthe

MM. Bernard Larose, Robert Goudreau et Emile Bibeau sont à Saint-Jean d'Iberville pour quelque temps.

M. Prisque Lemoine a passé quelques jours à Saint-Germain-de-Grantham l'invitée de M. et Mme Deus Salvail.

Mlle Yvonne Beaulieu, de Montréal, qui a passé quelque temps chez M. et Mme Emile Rondeau est retournée en sa famille.

ST PASCAL BAYLON

17 NOV., 1926.

En visite

M. et Mme Albert Barbeau, M. et Mme Eugène Lanctôt et Mme Vve Lalonde, d'Hawkesbury, rendaient visite à M. et Mme Charles Barbeau, dimanche dernier.

M. et Mme Crépeau, de Montréal, étaient en voyage de noces chez M. et Mme Alphonse Boudreault.

Discours

Dimanche le 14 nov., après la messe des discours par M. C. A. Séguin, candidat conservateur du comté de Russell, et de son collègue, M. l'avocat St-Jacques. Ils furent beaucoup applaudis.

Rapport des élèves de l'école séparée No 20 sous la direction de Mlle Rosa Beauchamp, institutrice:

3ème Cours, 2me année: Léopold Laviolette.

3me Cours, 1ère Année: Elianne Villeneuve, Alexandrine Lalande, Ida Dunnigan, Annette Guindon.

2ème Cours, 2ème Année: Irène Brunet, Rolande Guindon, Aldas Brunet, Eugène Laviolette, Laurette Villeneuve, Eddy Lalande.

2me Cours, 1ère Année.

Gérard Brunet, Yvonne Barbeau, René Lalande, Rodolphe Brunet.

2me Cours, 1ère Année: Gabriel Lacasse, Eddy Dunnigan, Marie-Anne Lalande.

1ers Cours, 2ème Année.

Calixte Lalande, Donat Sigouin.

1er Cours, 1ère Année: Alcide Rollin, Laurier Villeneuve.

SAINT-ALBERT

20 novembre 1926.

M. le curé Chénier, M. J. Pinsonneault, Mlle Lily Mahoney, et Mlle Caroline Meilleur sont allés à Ottawa jeudi.

M. Amable Quesnel a vendu son terrain à M. Alexandre Matte pour la somme de $12,000.

Nous aurons une partie de cartes le 26 décembre, organisée par les Enfants de Marie.

Octobre étend sur nos campagnes,
Son manteau chargé de frimas.
Et sur le flanc de nos montagnes,
L'orme blanchit sous le verglas.

Toute la journée le ciel avait été gris et de gros nuages sombres l'avaient parcouru. Le soir quand grand-père nous dit: "Demain, mes petits enfants, nous allons avoir de la neige", et nous de demander pourquoi. "C'est bien facile à dire, regardez, il y a un cercle jaune autour de la lune; ceci est signe de neige pour demain."

Nous avions hâte d'être rendus au matin pour sortir nos traîneaux. Les anges, fatigués de voir la terre couverte de fange et de feuilles souillées, avaient résolu de lui faire sa toilette. En troupe joyeuse ils sont partis pour aller voir s'il n'y avait pas un vêtement convenable dans l'immense coffre où Dieu garde les quatre manteaux des saisons. Là ils trouvèrent des anges occupés à replier le manteau royal de l'automne et ils s'empressèrent de retirer la mante immaculée. A tire d'ailes ils viennent l'étendre sur la terre désolée et honteuse.

En se levant le matin, oh merveille, de la neige partout! Il y a de la neige sur les toits des maisons, sur les arbres, dans les sillons, sur les fenêtres, sur les noirs sapins, sur la colline et dans les vallons.

Au mois de mai, les rayons du soleil caressait les pervanches mais aujourd'hui il allume mille diamants dans la neige. Sur nos fronts la neige tombe et au loin siffle le vent du nord.

Pour les vieillards, qui donnera un souvenir quand sur leur tombe descendra la première neige?.

(Envoi de "Moucherolle, Casselman.)

MERES DANS L'ATTENTE

Lisez la lettre de Mme Ménard Son expérience vous profitera

Chatham, Ont.—"Je tiens à vous dire tout le bien que j'ai retiré de vos remèdes. Avant la naissance de mon bébé, je me sentais si faible et épuisée, que je pouvais à peine faire mon ouvrage. J'avais constamment mal à la tête, et j'étais si découragée, que je pouvais pleurer du matin au soir. Alors, j'ai pensé d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'ai constaté une changement immédiat, ma tête a été soulagée et la sensation de fatigue disparut. Ma soeur faisait mon blanchissage et elle continua à le faire, car elle craignait une rechute si je recommençais à le faire. J'en ai certainement bénéficié, et je n'en avais pris que deux bouteilles lorsque mon bébé est né. Il y a près de cinq mois et c'est un beau gros garçon. Je prends encore vos remèdes et je puis maintenant faire tout mon travail seule. Je recommande toujours le Composé Végétal aux femmes, surtout aux mères dans l'attente, car je crois qu'elles ont besoin de tonique pour cette période." — Mme Oliver Ménard, 54 Center St, Chatham, Ontario.

ST-EUGENE DE GRANTHAM, QUE.

28 novembre, 1926.

Feu M. Joseph Bourbeau.

Ces jours derniers est survenue en sa résidence 19½ Bridge st., Mashua, N.-H., la mort de M. Joseph Bourdeau après trois mois de maladie. M. Bourdeau s'est fait écraser une main le 30 juillet dernier dans une manufacture de Nashua, N.-H. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable en la personne de Mme Joseph Bourdeau née Orise Lauzon, trois filles, Mme Albert Paul (Rose-Alma) de Saint-Germain-de-Grantham, Mlles Alcida et Donalda Bourbeau de Nashua, N.-H., trois fils, MM. Wilfrid, Hector et Oscar Bourbeau tous de Nashua, N.-H.

Le défunt était anciennement un citoyen en vue de Saint-Eugène-de-Grantham, il possédait encore deux belles fermes dans cette localité. Ses funérailles et son inhumation ont eu lieu mercredi le 17 courant, à Nashua, N.-H., au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

A cette famille si cruellement affligée par la perte de son chef nous offrons l'expression de nos cordiales sympathies.

Feu M. Romuald Fréchette.

On nous apprend de L'Avenir, Qué., la mort de M. Romuald Fréchette, âgé de 32 ans, survenue à l'hôpital à Québec. La dépouille mortelle a été ramenée à L'Avenir, lieu des funérailles et de l'inhumation.

M. Romuald Fréchette était un de nos anciens paroissiens.

UN MANIAQUE S'EMPARE DE DROGUES DANS UNE PHARMACIE

A la pointe du revolver, un inconnu très probablement un narcomane, s'est emparé d'une bouteille d'héroïn, samedi soir, vers 7 heures à la pharmacie John S. Brown, 390 rue Rideau. La bouteille contenait environ deux drachmes d'héroin, soit une valeur de $5 et comme l'homme n'a tenté aucunement d'enlever de l'argent, la police croit que c'est un narcomane qui était tout à coup devenu désespéré.

M. Gérald Dupuis, 59 Avenue Sweetland, employé à la pharmacie se trouvait seul dans le magasin quand un homme entra et demanda s'il était nécessaire d'avoir un permis pour de l'héroin. M. Dupuis répondit que oui. J'en ai un, répondit l'homme et il sortit un revolver de sa poche. Où est l'héroin, demanda-t-il? Nous n'en avons pas, répondit M. Dupuis, mais le voleur poussa le commis à l'arrière de la pharmacie. L'homme prit une bouteille d'héroin et gagna la porte, disant àM. Dupuis de ne pas parler s'il ne voulait pas recevoir une balle de la fenêtre.

Après le retour du patron à la pharmacie, la police fut avertie de l'affaire. Un groupe de gendarmes sous la direction du détective Wm. Meehan se rendit sur les lieux et firent des recherches, mais sans succès.

LOI APPROUVEE PAR LE SENAT ET LA CHAMBRE

Presse Associée

ROME, 22.—La loi qui pourvoit à un châtiment exemplaire pour opposition au régime fasciste et à la peine de mort pour attentat à la vie du premier ministre ou des membres de la famille royale a été approuvée par le sénat et la chambre des députés.

Ne laissez pas l'indigestion après les repas, l'état bilieux, l'ardeur de coeur ou la dyspepsie vous incommoder. Prenez le Sirop Seigle. En toute pharmacie.

LA DERNIERE JOURNEE DE LA DERNIERE OFFRE

L'offre des 50,000 votes finira demain soir le 23 novembre — Dernière chance d'augmenter automatiquement ses votes.

La quatrième et dernière offre de votes supplémentaires de notre Grand Concours d'Abonnements prendra fin demain soir, mardi, le 23 novembre. Elle est commencée depuis mardi le 9 novembre et elle a duré deux semaines. Durant cette période nous avons accordé 50,000 votes supplémentaires pour chaque montant de $40.00 produit d'abonnements ou de renouvellements au "Droit" ou à la "Voix du Sol" que l'on a apporté uo envoyé au Bureau du Concours.

Mais nos Candidats peuvent encore en profiter au cours de la journée de demain. Tous les envois d'argent qui seront déposés à la poste demain compteront pour cette offre. Il faut pour cela que les envois soient timbrés du 23 novembre. Assurez-vous, Canadidats, que tout votre argent soit bien livrés à la poste demain!

REMARQUE IMPORTANTE

Afin de faciliter le travail de classification et d'éliminer toute possibilité d'erreur les Candidats apporteront une attention particulière aux rapports qu'ils nous enverront demain. Jusqu'à présent nous n'avons eu qu'à nous féliciter de la manière claire et lisible dont les rapports ont été faits et nous souhaitons qu'il en soit ainsi surtout d'ici la fin du Concours.

PLUSIEURS ABONNEMENTS

Quelques abonnés nous ont demandé s'ils avaient droit à autant d'estimations pour les prix aux abonnés qu'ils avaient pris d'abonnements. Assurément. Toute personne a droit à autant d'estimations du nombre total des votes qu'obtiendront les gagnants des premier et quinzième prix aux candidats, qu'elle aura pris durant ce Concours et d'un de nos Candidats, d'abonnements ou de renouvellements d'un an au "Droit" ou de deux ans à la "Voix du Sol".

Il faut par exemple, dans ce cas, employer une formule différente pour chaque estimation et inscrire sur chacune un numéro de reçu.

Ou nos prix sont exposes

PREMIER PRIX—Automobile Moon (Coach), six cylindres, acheté de la Canadian Auto Sales, 310, rue Sparks, Ottawa. Valeur de $1,700.00.

DEUXIEME PRIX—2 Billets d'Ottawa à Paris et retour, en première classe.

TROISIEME PRIX—Piano Orme, acheté chez Orme Ltd., 175, rue Sparks, Ottawa. Valeur de $650.00.

QUATRIEME PRIX—Victrola Orthophonique, acheté de la John Raper Piano Co., 179, rue Sparks, Ottawa. Valeur de $385., plus $15.00 de disques.

CINQUIEME PRIX—Ameublement Chesterfield, acheté chez L.-G. Fournier, 114, rue Rideau, Ottawa. Valeur de $300.00. M. Fournier s'engage à donner au gagnant du cinquième prix tout ameublement Chesterfield d'une valeur de $300.00, au goût de l'heureux gagnant.

SEPTIEME PRIX—Régulateur (Horloge Grand'Père), acheté chez Gratton et Dubé, bijoutiers, 307½, rue Dalhousie, Ottawa. Valeur de $175.00.

HUITIEME PRIX—Laveuse électrique, acheté de J. H. Connors & Son, 22, rue Lloyd, Ottawa. Valeur de $162.00.

NEUVIEME PRIX—Poêle Bélanger, acheté chez Dalpé Frères, 215, rue Montcalm, Hull. Valeur de $115.00.

DIXIEME PRIX—Bicyclette pour Monsieur ou Dame, "Cleveland" C. C. M., achetée chez Ketchum & Co., 139, rue Sparks, Ottawa. Valeur de $75.00.

ONZIEME PRIX—Machine à coudre Singer, achetée chez Hoey, 112, rue Rideau, Ottawa. Valeur de $75.00.

DOUZIEME PRIX—Ameublement de salle à déjeuner, acheté chez F.-E. Tremblay, 123, rue Du Pont, Hull. Valeur de $50.00.

TREIZIEME PRIX—Service à thé en argent, acheté chez A. McMillan, 82, rue Sparks, Ottawa. Valeur de $50.00.

QUATORZIEME PRIX—Montre Longine, achetée chez R.-J. Bastien, bijoutier, 370, rue Dalhousie, Ottawa. Valeur de $50.00

QUINZIEME PRIX—Cabinet de cuisine, acheté chez A. Larose, 129, rue Montcalm, Hull. Valeur de $50.00.

PRIX AUX ABONNÉS

PREMIER PRIX — Automobile Chevrolet Touring, valeur de $750.00, acheté de la Superior Motor Sales, rue Sparks, Ottawa.

DEUXIEME PRIX—Radio Westinghouse de cinq lampes, de $880. en montre à la Superior Motor Sales, rue Sparks, Ottawa

ESTIMATION

Inscrivez ici le numéro du reçu que vous a remis le candidat.

No.............................

J'ai le plaisir de vous envoyer l'estimation pour les prix destinés aux abonnés. Les gagnants du 1er et du 15e prix destinés aux candidiats obtiendront un total de................votes.

Signature........................u................

Adresse: Ville..

No du domicile..................................

AVIS:—Si vous devez faire plusieurs estimations — ceci suppose que vous avez pris plusieurs abonnements d'un an au "Droit" ou de deux ans à "La Voix du Sol", inscrivez un numéro de reçu sur chaque estimation.

Envoyez cette estimation au Service du Concours du "Droit", case postale 35, Ottawa, Ont.

Le Concours d'Abonnements du "Droit"

Ce coupon doit être déposé au Bureau du Concours ou mis à la poste le ou avant le 9 décembre 1926.

10 Votes

Candidat...

Rue...

Ville..

Rempli et expédié au Service du Concours du "Droit", case postale 35, Ottawa, ou déposé au Bureau du Concours, 107 rue Georges, ce coupon vaut 10 votes.

La Plus Grande Vente de Chaussures au Canada

En rapport avec la grande vente de banqueroute de J.-A. LAROCQUE, Ltée (en liquidation)

Souliers à Courroie de Cuir Verni pour Enfants et Fillettes

Souliers à courroie de cuir verni, bien faits, noirs et bruns; talons de caoutchouc ou de cuir massif. Prix courants $2.25. Prix de Vente de Banqueroute $1.29

Souliers marques Packard et Macfarlane pour Enfants et Bébés

Souliers à talons hauts et bas, en genres à courroie, boutons et lacets. Tous avec semelles coussins et talons souples. De chevreau, veau et cuir verni; noirs et bruns. Prix courants jusqu'à $2.95. Prix de Vente de Banqueroute $1.59

Bottines pour Garçonnets

Bottines résistantes de cuir solide, dans les genres blucher et balmoral. Un gros assortiment de divers cuirs, formes et pesanteurs. Pointures 1 à 5. Prix courants jusqu'à $3.95. Prix de Vente de Banqueroute $2.95

Assortiment de Banquete de $45,000 de Chaussures de Qualité

Acheté à 58c dans la piastre, et pour écouler à une fraction de leur prix courant.

Cette grande vente de chaussures comporte les assortiments de haut ton des deux magasins de Joseph-A. BRUNET, de Montréal, et offre d'allêchantes aubaines en quelques-unes des meilleures marques canadiennes.

Oxfords et Bottines pour Hommes

Bottines et oxfords noirs et bruns, de cuir de choix et modèles en vogue. Une splendide occasion en chaussures de bonne qualité pour hommes. Prix courants jusqu'à $5.95. Prix de Vente de Banqueroute . $3.45

Pantoufles pour Dames

Un gros assortiment de pantoufles de boudoir et d'intérieur, de cuir de fantaisie, cuir verni, chevreau et feutre. Presque tous les genres désirés en fait de pantoufles. Prix courants jusqu'à $2.25. Prix de Vente de Banqueroute 95c

Pantoufles pour Enfants

Pantoufles bien faites de feutre et chevreau, avec semelles souples. Toutes les pointures pour enfants. Prix courants jusqu'à $1.50. Prix de Vente de Banqueroute. 69c

Un Gros Assortiment de Chaussures pour Hommes

Comportant des séries déclassées d'oxfords et bottines noirs et bruns, et pantoufles de chevreau brun et noir en modèles Roméo et Everett. Prix courants jusqu'à $4. Votre choix à $1.95

Souliers de Choix pour Dames

Elégants oxfords de bons cuirs; aussi escarpins de chevreau, velours, satin et cuirs de fantaisie avec courroie de fantaisie, effets de découpures et chics modèles unis. Prix courants jusqu'à $5. Prix de Vente de Banqueroute $2.45

Vente de Chaussures au Magasin du Sous-sol

Quelques-unes seulement des nombreuses aubaines dans le magasins sont mentionnées en cette annonce. Il y en a bien d'autres qui vous permettront d'effectuer d'appréciables épargnes en tous genres de chaussures pour tous les membres de la famille.

La Plus Grande Vente de Chaussures au Canada en rapport avec la vente de banqueroute de J.-A. LAROCQUE Limitée (en liquidation)

Angles des rues Rideau et Dalhousie. Téléphone: R. 5500

FOIRE D'HIVER d'Ottawa

Dans le Nouveau Colisee

Toute la Semaine Prochaine

TERRAIN DE L'EXPOSITION du 22 au 27 Nov.

UN INTERESSANT EVENEMENT POUR LES AMATEURS DE CHEVAUX ET D'ANIMAUX

DANS L'ARÈNE TOUS LES SOIRS

Promenade musicale par les Dragons Royaux Canadiens, fanfare des G. P. G. G., meilleurs chevaux de selle et d'attelage, sauts.

Grande Exposition des Bestiaux, 4,000 volailles

Prix: Entrée, 25 sous, jour et soir.

Sièges réservés pour l'Exposition des Chevaux, 50c, 75c et $1, en vente, lundi, chez C. W. Lindsay, 189, rue Sparks.

Sains, Hygiéniques, Nutritifs

Lait --- Beurre

Crème Glacée

Ottawa Dairy

Tél: Q. 1188

Ne dites pas "DU PAIN" mais du HOLSUM

STANDARD BREAD CO. LIMITED

Sh. 400 Sh. 400

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

FINANCE COMMERCE MARCHE

LES RENDEMENTS

REVUE DES RENDEMENTS ENREGISTRES

	Taux Div.	Prix Approx.	Rend. P.C
Abitibi	$4	90½	4.42
Asbestos pfd	7	81	8,61
Belgo Can P. pfd	7	101¾	6.86
Bell Telephone	8	138½	5.78
Brazilian	5	103½	4.83
B. C. Fishing	5	92½	5.41
Can. Car pfd	7	83	8.43
Can. Cement	6	114¾	5.22
Do pfd	7	116¼	6.03
Can. Converters	7	96⅛	7.29
Can. Cottons	8	112	7.14
Do pfd	6	95	6.31
C. G. E. pfd (Par value $50)	7	58	6.04
Can. Ind. Alcohol	$1.28	23¼	5.56
C. P. R.	10	163¼	6,13
Canadian Salt	8	125	6.40
Dom. Bridge	4	106	3.77
Dom. Glass	7	92½	7.57
Do pfd	7	103½	6.76
Dom. Textile	$5	96	5.21
Do pfd	7	120	5.84
Goodyear pfd	7	96½	7.25
How. Smith S. pfd	8	105	7.61
Imperial Oil	$1	37¼	2,70
Intl. Paper pfd	7	91	7.41
Jamaica P S pfd	7	97	7.22
Lake of Woods	12	155	7.74
Do pfd	7	115	6.09
Laur. Paper	6	108	5.56
Laur. Power	5	120	4.17
Mackay	7	126	5.56
Mont. Cottons	6	110	5.45
Do pfd	7	115	6.09
Mont. L. H & Pow.	$2	72½	2.76
Mont. Power	$2	72¾	2.74
Mont. Tram.	10	166	6.02
Nat. Breweries	$4	65⅝	6.11
Do pfd	7	106	6.60
Ontario Steel	4	74	5.41
Ottawa Power	6	98	6.12
Penmans	8	178	4.40
Do pfd	6½	102	6.37
Price Bros	2	70	2.85
Do pfd	6½	102	6.37
Quebec Power	6	195	3.08
Shawinigan	8	265	3.02
Sher.-Williams	6	146	4.11
Do pfd	7	119	5.88
So Can. Pow. pfd	6	101½	5.91
Spanish River	7	103½	6.76
Do pfd	7	114¾	6.09
Steel of Canada	7	114¼	6.14
Do pfd	7	105	6.67
Tuckett Tobacco	4	64	6.25
Do pfd	7	105	6.67
Twin City	5	62	8.06
United Sec pfd	6	104¼	5.77
Viau pfd	7	87	8.05
Wabasso Cott.	$4	92	4.35
W. Groc. pfd	7	79½	8.81
Winn. Elec. pfd	7	102	6,86

LES GRAINS

WINNIPEG, 20. — Cotes:

	OUV.	FERM.
BLE		
Nov.	136 à 135¾	136¾
Déc.	130½ à 131¼	132
Mai	134 à 134½	135⅛
Juil.	133¼	134½
AVOINE		
Nov.	59½	60¼
Déc.	56	58
Mai	56⅞ à 57	57⅝
ORGE		
Nov.	63⅜	63⅞
Déc.	63½	64
Mai	65¾	66⅝
LIN.		
Nov.	189½	190⅜
Déc.	190¼	191½
Mai	199⅛	200½
SEIGLE		
Nov.	81	91½
Déc.	89½	90¾
Mai	94½	95⅞

Prix au comptant: BLE—No 1 nord. 139¼; no 2 nord. 133¾; no 3 nord. 128¾; no 4, 119 3-4; no 5, 107; no 6 6.92; picotin, 79; sur voie, 1.34; résidus $3.00 la tonne.

AVOINE—No 2 c. w. 60¼; nov. 3 c. w. 57¼; extra, 1. picotin, 57 1-4; no 1 picotin, 55 1-4; no 3 picotin, 51 1-8; rejetée, 48 5-8; sur voie, 59.

ORGE—No 3 c. w. 63 7-8; no 4 c. w. 58 7-8; rejetée 56 5-8; picotin, 55 5-8; sur voie 63 7-8.

LIN—No 1 n. w. c. 190 3-8; no c. w. 1.86⅝; no 3, c. w. 165 3-8; rejetée, 160 3-8; sur voie, 190 3-8.

SEIGLE—No 3 c. w. 91 1-2.

Fermeture du 20 novembre, 1926.

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale,

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

New-York, dollar	5-32 à 11-64 esc.	
Londres, livre	4.84½	4.83⅝
Paris, franc	.0364	.0364
Bruxelles, franc	.0279	.0279
Rome, lire	.0415	.0415
Bâle, franc	.1928	.1925
Rotterdam, florin	.3998	.3992
Stockholm, cour.	,2670	.2666
Oslo, couronne	.2563	.2559
Copenhague, cour.	.2665	.2661
Madrid, peseta	.1516	.1514
Berlin, mark-or	.2373	.2370
Prague, couronne	.0296	.0296
Athènes, drachme	.0128	.0128
R. de Janeiro, milreis	,12	.12
Hongkong, dollar	.4775	.4767
Pologne, zloty	.12	.12
Yougoslavie, dinar	.0179	.0179
Indes, roupie	.3608	.3601

LE COTON

NEW-YORK, 20. — Les futurs du coton ont clos soutenus. Offres à la fermeture: janvier, 12.60-62c; février, 12.69c; mars, 12.79-80c; avril, 12.80c; mai, 13.01-02c; juin 13.13c; juillet, 13.24c; août, 13.30c; septembre, 13.32c; octobre, 13.34-35c; novembre 12.44c; décembre, 12.54-56c.

L'option immédiate a clos soutenue; "middling uplands", 12.95c.

LIVERPOOL, 20. — L'option immédiate a été tranquille; les prix, plus faciles, Middling américain, 8.48d; middling bon, 7.63d; middling 6.98d; middling bas, 6.03d; bon ordinaire, 5.03d.

Les ventes de la journée ont été de 3,000 ballots, dont 1,600 américains. Les futurs ont ouvert et fermé calmes et soutenus. Les nouveaux arrivages: 26,000 ballots dont 17,800 américains.

McDougall& COWANS

Membres de la Bourse de Montréal

211, Edifice Blackburn
85, rue Sparks

J. W. Thomas Gérant
Queen 5060-5061

W. C. HUGHSON & SONS, LIMITED
Banquiers de Placements
Actions, Obligations, Experts dans le Bois de Construction
Membres du Marché du Curb de Montréal.
HOPE CHAMBERS
63, rue Sparks Queen 152

LES ENCHERES RURALES

BELLEVILLE, 20. — A la réunion de la halle rurale aujourd'hui il a été offert 736 meules de fromage blanc et 40 meules de fromage coloré qui furent toutes vendues à 15⅜ sous.

IROQUOIS, 20. — A l'enchère rurale, aujourd'hui, on a offert 223 meules de fromage dont 162 de blanc et 61 de coloré. Toutes furent achetées par Johnston and Payne à 15 sous. L'année dernière, au cours de la journée correspondante, on avait offert 322 meules de fromage à 23 sous.

NAPANEE, 20. — A l'enchère rurale aujourd'hui on a offert 600 meules de fromage qui furent toutes vendues à 15⅝c.

NEW-YORK, 20. — Les futurs du café ont clos de 3 à 12 points à la baisse. On a estimé les ventes de la journée à 21,000 sacs. Cotes de la fermeture: décembre, 15.05; janvier 14.90; mars 14.70; mai, 14.18; juillet 13,79; septembre 13.29.

L'option immédiate a été sans vigueur.

DIVIDENDES DECLARES

DOMION GLASS Company, Limited, dividendes de 1 3-4 pour cent sur les actions ordinaires et de 1 3-4 pour cent sur les actions privilégiées, pour le trimestre finissant le 31 décembre, payables le 3 janvier aux actionnaires enregistrés le 15 novembre.

LE SUCRE

NEW-YORK, 20. — Le marché du sucre brut a été ferme aujourd'hui. Le marché du sucre raffiné a été sans changement: de 5.85 à 6.10 pour le granulé type.

LE MARCHE DES OEUFS

NOVEMBRE, 22. — Les prix des oeufs sur les différents marchés canadiens ont été fermes et sans changement, samedi,

LES FAILLITES

TORONTO, 20. — Les faillites commerciales au Canada durant la semaine dernière ont été, d'après R. G. Dunn and Company, au nombre de 48, comparativement à 33 durant la semaine correspondante de 1925. Elles se distribuent ainsi par provinces: Nouvelle-Ecosse 3; Nouveau-Brunswick 1; Québec 22; Ontario, 7; Manitoba, 4; Saskatchewan 3; Alberta 1; Colombie Britannique.

A NOS AMIS DE LA CAMPAGNE

Si l'on veut qu'une nouvelle paraisse dans ces colonnes, qu'on veuille bien observer la règle suivante:

Notre journal reçoit tous les jours des nouvelles de la campagne, portant comme signatures des mots comme ceux-ci: Un ami, un abonné, un invité. etc. Ces signatures sont absolument insuffisantes, pour être acceptées par notre journal, comme d'ailleurs par tous les journaux.

Connaissez-vous le Service de Librairie du "Droit"?

RHUMATISME

Un Remarquable Traitement à la Maison donné par un patient.

En l'année 1893, je souffris de Rhumatisme musculaire et sous-aigu. J'endurai des souffrances que seuls ceux qui sont ici incommodés peuvent se faire une idée. J'essayai bien des remèdes sans obtenir de soulagement appréciable. Finalement, je trouvai un traitement qui me guérit complètement, et je n'ai plus eu un soupçon de mon affection. Je l'ai communiqué à plusieurs personnes qui souffraient terriblement, il y en avait qui étaient même au lit, quelques-uns âgés de soixante-dix à quatre-vingts ans, et les résultats furent les mêmes qu'en mon cas.

Je voudrais que tous les patients du rhumatisme musculaire ou sous-aigu (enflure des articulations) mettent à l'épreuve mon "Traitement à la Maison" amélioré, afin qu'ils se rendent compte de sa remarquable puissance de guérison. N'envoyez pas un sou; adressez simplement par la poste votre nom et adresse et je vous l'enverrez gratuitement pour que vous l'essayiez. Après en avoir fait usage que vous vous êtes rendu compte que c'est le remède que vous avez longtemps désiré pour le rhumatisme, vous pourrez alors envoyer le prix, une piastre. Mais, remarquez bien, je ne désire pas votre argent si vous n'avez pas toute satisfaction, N'est-ce pas équitable? Pour quelle raison souffrir d'avantage lorsque le soulagement vous est offert gratuitement? Ne tardez pas. Ecrivez aujourd'hui.

Mark H. JACKSON
No 61-M, Edifice Durston
SYRACUSE, N.-Y.

M. Jackson assure la véracité de l'attestation susmentionnée.

LE BARON DE VITROLLES EST L'HOTE DE L'HON. M. LEMIEUX

Lors d'un déjeuner donné samedi matin en l'honneur du consul géneral de France au Canada, le président de la Chambre des Communes et du comité France-Amérique, a exprimé les sentiments de fierté que nous avons d'appartenir aux deux pays qui ont laissé une brillante trace dans l'histoire.

DISTINGUES CONVIVES

L'Honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, et président du Comité France-Amérique à Ottawa, a reçu à un déjeûner, samedi dernier, en l'honneur de Son Excellence le Consul-Général de France au Canada, M. le Baron de Vitrolles.

Le déjeûner a eu lieu dans les salons de la Présidence, à la Chambre des Communes, qui avaient été décorés avec beaucoup d'art et de goût pour l'occasion. La réunion a été l'occasion de délicates allocutions de la part des orateurs qui ont porté la parole.

"Nous goûtons l'âpre fierté d'appartenir par nos ancêtres aux deux pays qui ont laissé une trace si brillante dans l'histoire et qui exercent une influence si profonde sur la marche de la civilisation", a dit l'hon. M. Lemieux en levant son verre à la santé du Consul de France et "au succès de sa mission au Canada". "Par nos gestes, apr nos paroles, nous nous devons à nous-mêmes de continuer au Canada l'amitié qui unit nos parents d'outre-mer. L'alliance des esprits, n'est-ce pas le gage et la condition de toutes le sententes durables et fécondes entre les peuples? N'est-ce pas établir sur des bases inébranlables la paix réparatrice à laquelle l'univers aspire?"

Et le consul de France, répondant à M. Lemieux, dit: "Votre union sur la terre américaine a, en effet, non seulement donné naissance à un grand peuple, mais a constitué pour l'Europe un grand exemple et un grand enseignement; les paroles prononcées à l'inauguration de la maison des étudiants canadiens par S. A. R. le prince de Galles ont trouvé leur écho dans le coeur de tous les Français qui n'aublient pas et qui attendent de l'entente cordiale, la paix mondiale définitive, que l'histoire devra un jour appeler la paix canadienne, parce que c'est au Canada qu'elle a été conçue et réalisée pour la première fois.

Outre M. Lemieux et M. de Vitrolles, les autres orateurs ont été: Sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada, et M. le juge Thibaudeau-Rinfret, de la Cour Suprême du Canada, qui ont porté la santé de la France, et le R. Père Gustave LeGallois, C. S. Sp., Supérieur du Collège St-Alexandre d'Ironside, que M. Lemieux a présenté comme "le grand blessé de Verdun", qui a répondu à la santé de la France.

M. Lemieux avait, à sa droite, M. le baron de Vitrolles, l'hon. P. J. Veniot, ministre des Postes, l'hon. sén. N. A. Belcourt, l'hon. sén. H. S. Béland, l'hon. Charles Marcil et M. le juge Audette, de la Cour Suprême de l'Echiquier, et à sa gauche: l'hon. J. A. Robb, premier ministre intérimaire, Sir George Foter, l'hon. sén. Charles Murphy, Sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada, l'hon. juge Thibaudeau-Rinfret, de la Cour Suprême du Canada, l'hon. sén. Pascal Poirier, et M. le juge J. A. Fortier, de la Cour Supérieure de Québec.

M. LEMIEUX

Voici le texte de l'allocution de l'hon. Rodolphe Lemieux:

M. le Consul Général,—

"Au nom de tous les amis de la France —et ils sont légion dans la Capitale— je vous souhaite la plus cordiale bienvenue. Depuis que l'on m'a fait l'honneur de me nommer président de France-Amérique, j'ai pensé qu'il vous serait agréable de prendre contact au moins une fois l'an, avec ceux qui aiment votre pays et rendent hommage à sa haute culture et à sa très belle et très ancienne civilisation.

"De lé ce déjeûner annuel, où à travers votre personne, il nous plaît d'adresser à la France que vous représentez de façon si brillante, le salut fraternel du Canada.

"Ceux qui ont fondé France-Amérique à Ottawa, je suis fier de le proclamer, avaient en vue le maintien de l'Entente Cordiale.

"Fils des deux grandes nations qui ont juoé le premier rôle dans le monde moderne, il leur a semblé qu'ils pouvaient ici même, au Canada, servir la cause de la paix et de la justice, en resserrant ces liens d'amitié qui ont enchaîné et confondu dans une gloire commune au cours de la grande guerre, les armées de la France et de l'Angleterre.

"Nous, Canadiens, nous sommes comme les cautions de cette Entente Cordiale que rien désormais ne doit rompre.

"Nous goûtons l'âpre fierté d'appartenir par nos ancêtres aux deux pays qui ont laissé une trace si brillante dans l'Histoire et qui exercent une influence si profonde sur la marche de la civilisation.

"Par nos gestes, par nos paroles, nous nous devons à nous-mêmes de continuer au Canada l'amitié qui unit nos parents d'outre-mer. L'alliance des esprits, n'est-ce pas le gage et la condition de toutes les ententes durables et fécondes entre les peuples? N'est-ce pas établir sur des bases inébranlables la paix réparatrice à laquelle l'Univers aspire?

"Notre objectif, je le répète, c'est avec l'union des deux races au Canada, le maintien de l'Entente Cordiale entre l'Angleterre et la France. Et combien facile et douce est notre tâche!

"Relisant l'histoire de l'Angleterre, vivant sous l'égide de ses institutions, nous apprécions mieux qu'ailleurs tout ce que ce noble pays a apporté de liberté et de progrès à l'humanité.

"Et la France ne surgit-elle pas toujours à nos yeux comme une lointaine et radieuse apparition d'art et de beauté, comme une maîtrasse de gaie science et d'harmonie?

"Le grand poète anglais Ruyard Kipling a dit de la France:

France:
"Terrible with strength that draws
from her tireless soil,
"Strictest judge of her own worth,
gentlest of man's maind,
"First to follow Trtuh and last to
leave old truths behind,
"France beloved of every soul that
loves its fellows kind!"

"Terrible d'une force qu'elle tire de
son sol inépuisable,
"Juge le plus sévère de sa propre
valeur, nation la plus gentille desprit.
"La première à suivre la Vérité, la
dernière à abandonner les vieilles
vérités
"France chérie de toute âme qui aime
ses semblables!"

"Monsieur le Consul, cette stance où la noblesse des idées et le rythme des mots chantent la gloire impérissable de la France, dit tout ce que mon coeur voudrait dire en vous souhaitant la bienvenue.

"Je lève donc mon verre à votre santé et au succès de votre mission au Canada."

M. DE VITROLLES

Répondant au toast porté par M. Lemieux, M. le baron de Vitrolles a répondu en ces termes:

"Mon cher Président,

"Depuis des années, vous avez créé une tradition. France-Amérique se réunit sous votre égide et ses membres les plus distingués viennent tour à tour affirmer les sentiments, je ne dirai pas francophiles, mais bien français qui les animent. Depuis trois ans déjà, que je suis au Canada, je prends part à vos réunions et c'est toujours avec une émotion profonde qu'en vous écoutant parler, le retrouve ma lointaine patrie au milieu de vous. J'essaie de m'associer de mon mieux à votre élan et comme vous de laisser parler mon coeur en vous répondant.

"Mais cette année, un scrupule m'assiège; un de ces bons amis, comme nous en avons tous, bien intentionné, je veux le croire, m'a donné à entendre, que j'abusais de la complaisance de mes amis canadiens, en leur parlant toujours et toujours de la France, que je risquais de déplaire.

"Je me suis demandé parfois, si cet ami n'avait pas raison. Oh! non comme il le pensait, peut-être de bonne foi, que pour le jeune Canada, la vieille France est une bien antique campagne. Mais parce que le jeune Canada, tout en ayant les yeux ouverts vers l'avenir magnifique qui l'attend, n'a pas oublié et n'oublie pas et, que, fondé par les descendants des deux grands peuples qui ont animé et soutenu la civilisation européenne pendant des siècles, il a conscience de ses orogines tant françaises qu'anglaises et reste fidèle à l'esprit, à la civilisation qui ont été la cristalisaton de leur intellectualité.

"Que puis-je, dès lors, vous dire de mon pays que vous ne savez déjà. En vous écoutant, mon cher président, en écoutant les personnalités qui se groupent autour de vous à France-Amérique, je me suis convaincu que la meilleure action française au Canada est faite par les Cndiens euxmêmes, quelque soient leurs olrigines et leur lngue. Il semble que, selon la belle expression de Gabriel Hanotaux commentant le remarquable ouvrage de l'Hon. Mackenzie King, le grand vent des plaines canadiennes anime vos sentiments français et les délivre des préjugés qui, hélas! se prolongent parfois encore dans la vieille Europe, façonnée par les siècles d'histoire où elle a personnifié l'humanité en marche vers la lumière! Ici, vous voyez grand, vous voyer clair. Aussi parfois, je voudrais être à même de transporter là-bas, dans les vieux pays, votre intellectualité française.

"Naguère, une voix encore juvénile, hautement autorisée, précisait à Paris même l'importance de l'action canadienne dans l'amitié franco-britannique à jamais scellée par des sacrifices communs et une gloire commune. Votre union sur la terre américaine a, en effet, non seulement donné naissanse à un grand peuple, mais a cosntitué pour l'Europe un grand exemple et un grand enseignement; les paroles prononcées à l'inauguration de la maison des étudiants canadiens par S. A. R. le prince de Galles ont trouvé leur écho dans le coeur de tous les Français qui n'oublient pas et qui attendent de l'entente cordiale, la paix mondiale définitive, que l'histoire devra un jour appeler la paix canadienne, parce que c'est au Canada qu'elle a été conçue et réalisée pour la première fois.

"Puis-je donc vous parler de la France, quand elle possède déjà parmi vous les artisans d'une oeuvre si splendide.

"La France étant votre domaine aujourd'hui, laissez-moi seulement vous dire quelques mots de l'élan qui nous porte, nous autres Français de France, vers vous et qui fait qu'appelés à vivre au milieu de vous, nous nous sentons canadiens de coeur et d'âme, manifestant nos sentiments avec une vivacité toute canadienne. Les affinités qui nous unissent s'affirmeront toujours de plus en plus; vous vibrez à la française, nous, nous aimons à la canadienne. Dans des cadres différents, des peuples différents évoluent, se modifient, grandissent, tandis que leurs sympathies réciproques grandissent également parce qu'un même idéal les guide et les réunit toujours quelles que soient les divergences du moment: la France retrouve au Canada avec les descendants de ses héroïques pionniers, les héritiers de l'antique civilisation normande, soeur de la sienne et qui naguère se sont tous réunis sous un même drapeau, au service d'un même idéal!

"Et ce sera, si vous le voulez bien, presque un compatriote, le Canadien latent qui se trouvait en moi de tout temps et qui s'est révélé depuis que j'habite parmi vous, qui portera le toast de la France au Canada."

SANTE DE LA FRANCE.

L'hon juge Thibaudeau-Rinfret, de la Cour Suprême du Canada, portant la santé de la France, conjointement avec Sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada a fait la délicate allocution suivante:

Monsieur le Consul,

"Vous êtes entouré d'amis de la France.

"Chacun d'eux connait et aime votre pays. Il n'est aucunement besoin devant eux ou pour eux d'en chanter les louanges et d'en exalter les mérites. Et si notre hôte a voulu quand même que ce toast fut porté, ce ne fut sans doute que pour nous procurer le plaisir bien doux d'entendre des sentiments communs s'exprimer par des paroles.

"L'on peut dire, suivant un mot très juste de l'un de vos académiciens, que "toute votre histoire bat dans nos veines" et il s'en suit, monsieur le Consul, que, pour rendre hommage à la France, les mots n'ont qu'à se aire l'écho du battement de nos coeurs.

"Ils nous répètent, ces mots, "les gloires, les sacrifices, les douleurs et les espérances" (Claretie) de votre histoire contemporaine. Ils nous transportent de muette et sympathique admidation pour votre pays, demeuré vaillant et courageux, chevaleresque, plein de ferme détermination sous l'injuste accablement de ses blessures. Nous sommes de ceux qui sont restés allié; et, s'il n'en devait rester qu'un, chacun de nous voudrait être celui-là.

"Mais ils nous représentent également, ces mots qui montent à nos lèvres, la patrie d'élection de la nature et de l'art, la contrée où les paysages ont le charme et le ravissement d'un beau tableau, où la pensée a le reflet clair et nuancé d'un rayon de soleil.

"Cette pensée s'est développée chez elle et s'est répandue au dehors. Car telle fut la mission civilisatrice de la France de tous les temps, tel s'est continué son rôle jusque dans notre époque, qui s'abandonne de plus en plus à l'emprise des préoccupations matérielles. La France n'a reculé et ne recule devant aucun effort d'où doit résulter une beauté. Quand partout autour d'elle on courbe son regard vers la terre ,elle garde son front dans les étiles. Elle est le phare vers lequel se tournent ceux qu'émeut encore le frisson d'un beau vers ou le son d'airain des accents héroïques.

"Dans la fumée et dans la brume envahissantes, il semble que ce qui subsiste de clarté et de lumière soit une parcelle de l'idéal qu'elle a projeté.

"Il n'est donc pas surprenant, Messieurs, que par delà les considérations politiques, au-dessus des questions économiques, la France ait toujours cnservé le sincère et prfond attachement de tous les odmirateurs de la splendeur littéraire et artistique, de la noblesse et de la fierté morale, de la résistances des grands souvenirs. Ce sont les survivants des cadets de Gascogno qui persistent à suivre le panache de Cyrano.

"En levant vos vers à la France, nous demanderons donc à son distingué représentant de voir dans notre hommage l'expressin de notre respect pour la grandeur des idéals dont elle s'est toujours fait le champion, toute notre admiratoin pour son oeuvre magnifique et généreuse, toute notre confiance dans la permanence de son rôle et de sa destinée".

LES INVITES

Liste des invités au d-jeûner offert à son Excellence le consul général de France au Canada, par l'honorable Rodolphe Lemieux, Président du Comité France-Amérique d'Ottawa, le samedi, 20 novembre 1926:

Son Excellence baron de Vitrolles, le Consul Général de France au Canada, Monsieur de Clerval, Rév. Père LeGallois, etc., Ami, Dr H. M., Barreau, C. M., Bassett, Major John, Beauchamp, J. C., Beauchesne, Arthur, C. R., Beau, Paul, Béland, Hon. Dr Henri S., Belcourt, Hon. N. A., C. R., Beroard, Charles P. V., Biggar, Colonel O. M., K. C., C. M. G., Bilodeau, Ernest, Borden, Rt. Hon. Sir Robert, G. C. M. G., Bowie, Lt Col. H. W., Burrell, Hon. Martin, P. C., Calder, Hon. J. A., P. C., Cameron, E. R., K. C., Charpentier, Fulgence, Chevrier, E. R. E., C. R., Cornu, Docteur F., Cory, W. W., C. M. G., Côté, Louis, Avocat, Demontigny, Louvigny, Desbarats, Geo. J., C. M. G., Daviault, Pierre, Desrosiers, L. P., Desy, Jean, avocat, Drayton, Sir Henry, K. C., K. B., M. P., Duff, Rt. Hon. Justice J. P., K. C., Edwards, Colonel C. M., Edwards, Gordon C., Fortier, l'Hon. Juge H. A., Fortier, Rt. Hon. Geo. E., G. C. M. G., Freiman, A. J., Gérin, Léon, Gill, Robert, L., Gonthier, Georges, C. L., Gray, C. A., Grenier, Armand, C. R., Henderson, Geo. F., Herridge, Rév. W. P., Herridge, W. D., Houston, E. S., King, Rt. Hon. W. L. Mackenzie, C. M. G., P. C., Laflèche, Colonel L. R., Lanctot, Major Gustave, Larochelle, Colonel M. G., C. R., Lejeune, Rév. Père Louis, O. M. I., Lemaire, E. J., Lemieux, Auguste, C. R., Lortie, E., Machado, J. A., MacPherson, Jos. E., Murphy, Hon. Chs., Magrath, C. A., Morisset, Maurice, Major, A. J., Marcil, Hon. Chs., Marcotte, Rév. Père F. X., O. M. I., Marchington, W., McGiverin, Hon. H. B., K. C., Olliver, Maurice, avocat, Greffier-en-loi, Ouimet, Paul G., OLeary, Grattan, Page, Docteur J. D., Parker, A. G., Perley, Sir Geo. H., K. C., C. M. G., M. P., Poirier, Hon. Pascal, Prévost, J. E., M. P., Rinfret, l'Hon. Juge Thibaudeau, Rinfret, l'Hon. Fernand, Robb, Hon. James A., Schryburt, F. Séguin, C. A., avocat, Shortt, Doctor Adam, Southam, W. M., Strafford, Lawrence, avocat, Starnes, Colonel C., Surveyer, l'Hon. Juge, Vien, Col. Thos., Veniot, l'Hon. P. J., Woods, Col. J. W.

"LIVRE D'OR DES AMES DU PURGATOIRE" — 60 sous au comptoir, 70 sous franco — Librairie du "Droit".

Bonne pour toute la famille
Elle leur donne la sourire—et elle a son importance!
WRIGLEY'S DOUBLEMINT
Après chaque repas

Comment vous sentez-vous a 5 hres p. m.?

Etes-vous encore pleine de vie et d'énergie, ou nerveuse, insouciante et irritable? Le travail de bureau sape votre énergie et lorsque vous êtes épuisée il vous faut un bon reconstituant si vous désirez récupérer vos forces.

Il a été prouvé, par des recherches médicales, et d'une manière définitive, qu'une des causes de l'épuisement d'un système est un manque de certains éléments minéraux, y compris le fer, le potassium, le calcium, le sodium et le phosphore, et il est impossible de jouir d'une bonne santé, tant que le système n'a pas absorbé une proportion suffisante de ces minéraux. Le **Wincarnis contient chacun de ces remèdes,** en plus d'autres ingrédients créateurs de la santé, et ce, sous une forme qui les fait absorber le plus rapidement par le sang et se transporter à toutes les parties du corps, pour y être transformés en force vitale.

Plus de dix mille médecins ont recommandé le Wincarnis dans des cas de nervosité, d'anémie, d'insomnie, et de débilité générale qui est le complément d'un système épuisé. Voilà cinquante ans que ce créateur de force et restaurateur des nerfs transmet aux femmes et hommes débiles un regain de vie et de bonheur.

Achetez une bouteille de Wincarnis, aujourd'hui, chez votre pharmacien. Essayez-le et constatez le changement qui s'opèrera en quelques jours.

Wincarnis
Produit la Santé

Coleman & Co. (Canada) Ltd. 67, rue Portland, Toronto.

FAISONS NOS EMPLETTES
Dans Nos Magasins
NON PAS A NOTRE PORTE!!

IL y a une foule de raisons qui font que nous devrions tous faire nos achats chez nos marchands de détail. Ils payent loyers et taxes, ils sont des partisans enthousiastes de tout mouvement tendant à rendre notre province plus riche et plus agréable à habiter. Ils sont individuellement et collectivement en faveur d'une province plus prospère.

Ils emploient dans leurs magasins des milliers des nôtres — ils mettent chaque jour des milliers de dollars en circulations— ils en investissent de plus nombreux milliers encore. Leurs intérêts sont les nôtres et notre avanage est leur avantage tandis que les colporteurs ne font rien pour le progrès de notre province. Ils prennent notre argent et s'en vont probablement pour toujours.

Lorsqu'un colporteur se présente chez vous, écoutez l'histoire de ses "bargains", examinez bien le produit qu'il offre et avant de vous départir de votre argent (l'achat fait d'un colporteur étant définitif, même si vous constatez ensuite que ses marchandises ne valent rien), allez chez votre marchand et faites une comparaison de la qualité et des prix. Nous laissons à votre jugement le choix de l'endroit où faire vos achats. Les marchandises offertes dans les magasins peuvent soutenir n'importe quelle comparaison quant à la qualité ou au prix et votre entière satisfaction est garantie.

Nos marchands sont ici pour y rester et préfèrent que vous retourniez les marchandises qui ne vous plaisent pas parce qu'ils désirent garder votre clientèle.

En ne perdant pas la chose de vue, lorsque vous êtes importuné par les colporteurs, vous aussi aiderez à rendre notre province plus grande et plus prospère.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère
DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS
Publié dans le Meilleur Intérêt de la Province de Québec

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sûr et économique

LES PETITES ANNONCES DU "DROIT" PRODUISENT DE GRANDS RESULTATS

Faites-en l'essai aujourd'hui. Donnez votre commande par Téléphone, Rideau 514, 515 ou 516

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, offrandes de fleurs, assemblées, nomenclatures:—
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion . . . . . . 75 sous
Insertions subséquentes . 50 sous
Chaque mot additionnel . 01 sou
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus.
Escompte de 50% pour paiement dans les 10 jours après la première insertion.

2.—A louer, à vendre, emplois demandés, serviteurs demandés, cartes professionnelles, cartes d'affaires, etc., 6 mots à la ligne.

3.—AVIS—Annonces légales et tout autre avis en caractère six points, les annonces du gouvernement et des municipalités exceptées, la ligne agate, 15 sous

4.—Titres supplémentaires—Titres d'une ligne en caractère comme les annonces classifiées ordinaires, l'insertion, 20 sous.
COMPTANT
1 insertion, la ligne .... 11 sous
2 insertions, la ligne .. 30 sous
6 insertions, la ligne .. 54 sous
DEBIT
1 insertion, la ligne ..... 22 sous
3 insertions, la ligne ... 60 sous
6 insertions, la ligne ... 1.08
Escompte de 25% pour paiement dans les 10 jours.

REGLEMENTS

1.—Pour calculer le prix de toute annonce classée il faut compter 6 mots à la ligne, les initiales, les abréviations, les signes ($, c, %, &, X, etc.) les mots composés et les groupes de cinq chiffres ou moins comme autant de mots; les chiffres suivis de lettres (1ère) comme des mots entiers. Quand il faut se servir d'un casier compter 4 mots.

2.—Lorsque le client exige que les réponses à sa case lui soient adressées il faut ajouter 10 sous pour frais de poste.

3,—Pas de commande "Jusqu'à nouvel ordre". Il faut traiter les annonces commandées pour plusieurs insertions à intervalles, commo des annonces nouvelles pour chacune des insertions.

4.—La copie des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage et de décès doit être signée d'un nom responsable.

5.—Pas de commandes pour moins de deux lignes.

6.—Les annonces classées sont payables comptant. Cependant les annonces de clients dont le nom est inscrit dans l'almanac de la ville ou l'index du téléphone ne seront acceptées pourvu que la commande soit donnée avant 10. h., a. m.

7.—Les clients qui renouvellent par téléphone une annonce classée pour laquelle ils ont déjà payé comptant ont droit au tarif comptant s'ils paient dans les 10 jours.

2 Remerciements

M. J. D. Chéné et Mme P. D. Chéné remercient sincèrement par l'entremise du "Droit" toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de M. O. Laflamme, soit par offrendes de messes, fleurs, bouquest spirituels, visites ou assistance aux funérailles. 2-268

REMERCIEMENTS au Bon St-Joseph et à la Bonne Ste-Anne pour grande faveur obtenue avec promesse de publier, A. B. 2-267

11 Monuments

J.-P. LAURIN—95, Georges. Le plus beau choix de monuments et de cartes mortuaires dans Ottawa au plus bas pris possible. 11-274

13 Perdu-Trouvé

LE DOS D'UN CAMION FORD, perdu dans Wrightville ou Hull, Tél. Sh. 1717. Récompense, 13-269

$17 perdus à partir de l'église Notre-Dame de Hull, passant par les rues Principale, Du Pont et St-Jacques. Récompense. Tél. Sh. 5545W. 13-269

15 Servantes demandées

BONNE demandée pour avoir soin d'un enfant de 3 ans. S'adresser après 5 heures, 255 rue Daly, Appt. 2. 15-268

SERVANTE demandée. S'adresser 14 rue Victoria, Hull. Sh. 2478W. 15-268

SERVANTE générale. S'adresser Mme Payette. Bureau des Postes, Hull. 15-270

SERVANTE générale dans famille sans enfants. S'adresser 989 Wellington, Ottawa. 15-270

20 Elèves demandés

STENOGRAPHIE Leçons privées de sténographie Duployé, française et anglaise. Rid. 3300W. 20-271

A BAS MAUVAISES STENOGRAPHES! Sténographie Perrault-Duployé, bilingue, 3 mois. Approuvé Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place. 158 sténographes officiels. Institut Sténographe Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660 20

16 Femmes, filles demandées

BONNE, pour ouvrage générale. Se présenter le matin seulement 225 Wurtemberg, Ottawa. 16-270

JEUNE FILLE. S'adresser 309 Notre-Dame, Hull. 16-267

CUISINIERE et fille de cuisine demandées. Osgoode Hotel, angle Nicola et Besserer. 16-268

MESDAMES—Poils et duvets superflus sont enlevés pour toujours par Gypsia, produit importé de Paris. Employé par toutes les actrices. Ecrivez pour notice gratuite avec attestation. **French Beauty Products, Dept. R., boîte postale Times Square 184, New-York, U. S. A.** 16-271

21 A louer

BON LOGIS, $20.00 pour $10.00, rue Forward, S'adresser 17 York. 21-269

DEUX GARAGES à louer. S'adresser 15 Laurier, Hull. 21-269

23 Appartements à louer

APPARTEMENT nouvellement décoré, sur premier plancher, au-dessus du magasin Slover, 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, grande cuisine, bien chauffé, $35. 61 York. 23-269

22 Maisons à louer

MAISON meublée ou non meublée à louer à sacrifice, 72 Hôtel-de-Ville, Hull. 22-269

MAISON, 8 appartements, angle des rues St-Rédempteur et Lévis, Hull. S'adresser Aimé Guertin et Cie, 163 Principale, Hull. 22-270

MAISON, rue Beechwood 230, nouvellement décorée, possession immédiate, améliorations modernes, Rid. 5526W. 22-270

24 Chambres à louer

CHAMBRE à louer dans maison privée. S'adresser 92 St-Jacques, Hull. 24-269

DEUX GRANDES CHAMBRES meublées ou non meublées, chauffées et éclairées. Prix raisonnable, 113 Notre-Dame, Hull, Sh. 6412W. Près église et tramways. 24-269

SALON double ou trois pièces, appartement chauffé, meublé ou non. Prix raisonnable, 158 St-André, R. 6832W. 24-

26 Maisons à vendre

MAISON, 2 logis, rue Ferland, Hull, vendra bon marché à prompt acheteur, conditions faciles. S'adresser 129, Montcalm, Hull Sh. 2443. 26-236

25 A vendre

AUBAINES en Phonographes, Victor $20, Columbia, $65, Victor, $50, Edison $75. 5 disques avec chaque phonographe. Conditions faciles, C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 25-275

FERS à repasser garantis pour un an $1.98, Robert et Reny, électriciens, 152 Rideau. 25-271

MANTEAUX DE FOURRURE. Un très bel assortiment de nouveaux échantillons, comportant du Phoque d'Hudson, Mouton de Perse, Rat musqué et Phoque Chapai de premier choix. Faits de peaux de toute première qualité et en les plus récents modèles. Quelques-uns sont garnis de Martre d'Alaska. S'adresser à 108 rue Metcalfe, Ottawa. 25-271

MANTEAUX de Seal Electrique faits sur mesure, $75.00 et plus. Réparations de toutes sortes. Tour de cou à prix raisonnables. Jos. Blondeau. 83 Champlain, Hull, Sh. 4219J. 25

POELES et Fournaises, toutes sortes. Bon marché, conditions faciles. D. Laframboise, 253 Dalhousie. 25-268

VIOLON, parfaite condition, bon marché. S'adresser 87 Guigues, Rid. 2688. 25-267

UN PHONOGRAPHE et disques, seulement $30. John Raper Piano Co., Ltd., 179 Sparks. 25-271

VICTROLA ORTHOPHONIQUE et 12 morceaux. Seulement $119.50. Conditions de paiement. John Raper Piano Co., Ltd., 179 Sparks. 25-272

12 **MAMGNIFIQUES CABINETS** de cuisine, très bon marché. D. Laframboise, 253 Dalhousie. 25-268

$65.00 Harmonium de chapelle "Estey" noyer massif approprié à une petite église, $5 comptant, $4 par mois, C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 25-275

$165.00 achètent un petit piano droit, excellente tonalité. Conditions: $10 comptant, $5 par mois. Aubaine, C. W. Lindsay Limited, 189 Sparks. 25-275

28 A vendre ou à louer

MAISON en brique. A vendre ou à louer. Conditions faciles. $15.00 par mois, 75 rue des Cèdres, Clarkstown.

30 Divers

PLISSAGE, point d'ourlet, remplis, boutons recouverts, confection de boutonnières; 112, Rideau, Tél. Rid. 1874. 30

MACHINE à additionner ou à écrire, toutes sortes. Réparages. J. M. Hill, 28 Wellington, Ottawa. 30-272

36 Assurances

J.-HENRI BELANGER — Assurances feu Etabli en 1900. 119, Principale, Hull. Sh. 2059, 2022 36

38 Autos et accessoires

PAUL ROCHON —Vulcanisateur, Machines les plus modernes. Service de carter (crank-case) gratis. 65, Victoria, Hull, Sh. 6603. Satisfaction. 38

CAPITAL RADIATOR CO.—Ouvrage garanti. Prix raisonnable. 47 Mosgrove, Rid. 751. 38-275

45 Fourrures

A. R. GRATTON, marchand de fourrures, ouvrage de toutes sortes, garanties, 287 rue Dalhousie. 45-273

MESDAMES—Faites réparer vos fourrures par des experts. Doublure $10 et plus. Ecculement complet de chapeaux pour dames. Derniers modèles. Arthur Larose, Marchand-Tailleur en fourrures, 9, rue Nicolas, Rid. 5422. 45

FOURRURES—Nous vendons et réparons toutes sortes de fourrures à des prix raisonnables. J. A. Cloutier, 384, Somerset-Ouest, près de Bank, Q. 1506. 45

48 Combustible

BON BOIS sec de 4 pieds, $5.50 la corde, $2.75 demi-corde, coupé $3.00 le voyage. Rid. 346W. G. Vanasse. 48

BOIS 4 pieds, $6.00 la corde, ou voyage, $2.50. Sh. 3591W. 48-270

EASTVIEW COAL CO. — Charbon, Coke, Bois. Livraison dans Hull et Ottawa, 82 Chemin de Montréal, Tél. Rid. 1273. 48

BELANGER FRERES & CIE Ltée. Gros et détail, 119 Principale, Hull, Sh. 2023 2059 48

O'REILLY & BELANGER Ltée. Bureau, 22 Sparks, Ottawa. Queen 860-861 48

49 Imagerie

M. L. SARAZIN, 426 Rideau, angle Chapel, Tél. Rideau 3061W. Peintures, Gravures et Lithogravures, Encâdrements sur commandes. 49

55 Peintres-décorateurs

GAREAU—Pour vos travaux de décorations ou peinture, consultez-nous. Prix modiques. 130, Nelson, Tél. Rid. 5421W. 55

57 Plâtriers

ALPHERIE VIAU— Entrepreneur-plâtrier, Expert en stucco. Demandez soumission, 63 St-François. Sh. 2247-W. 57

75 Teinturiers

NETTOYAGE—Remodelage de chapeaux de tous genres, satisfaction. E. Wilson, 67, Bank. 75

79 Avocats

BELCOURT, LEDUC & GENEST, avocats. 18, rue Rideau, Ottawa (Edifice Banque Nationale). 79

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ontario et Québec. 18, rue Rideau, Ottawa, (Edifice Banque Nationale). Tél. Queen 240 79

SEGUIN, SAINT-JACQUES & CHARLEBOIS, avocats-notaires. Argent à prêter. 18, rue Rideau, Ottawa, Tél. Queen 1186, 79

RAOUL MERCIER—avocat-notaire, **E. R. E. CHEVRIER, M. P.**, avocat-conseil. Chambres 205-211, Edifice Plaza, Rid. 2427. 79

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18, rue Rideau, Queen 3686; 2, rue Châteauguay, Sh. 2950. 78

MAURICE CHAMPAGNE, 45 Rideau — 143 Principale, Hull, Rid. 7260, Sh. 3027-W. 78-106

SPECIALISTE

Dr Conrad O. Ranger

B.A., M.D., L.M.C.C.
Médecin Consultant
110, rue Stewart . Ottawa
Coeur — Poumon — Estomac — Intestin — Foie — Reins.
Heures de Bureau 2 à 4 et sur rendez-vous.
Téléphone R. 952

C'EST PAR L'ANNONCE CLASSEE

dans le "Droit" que peuvent se rencontrer le LOCATEUR qui a un LOGIS A LOUER et le LOCATAIRE qui en CHERCHE UN.

80 Médecins

DOCTEUR E. PERRAS, B. A., M. D. Médecin chirurgien. En charge du Rayon X à l'hôpital du Sacré-Coeur, Hull. 77 Champlain, Hull, Sh. 3741 80

81 Spécialistes

Dr J.-L. LAMY, Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladies des femmes, 211 Stewart. Tél. Rid. 1818. 81

Dr J.-E. DE HAITRE, des Hôpitaux de Paris, Médecin chirurgien, attaché à l'Hôpital Général de la rue Water. Spécialités: Voies urinaires, chirurgie femmes. 161 Stewart, Tél. Rid. 63. 81

82 Dentistes

DOCTEUR J.-A. GAUTHIER Edifice de l'Union St-Joseph. 327, rue Dalhousie, Ottawa, Tél. Rid. 4248. 82

91 Avis

REPARAGES de briques et cheminées. S'adresser à 94 Wurtemburg. Rid. 2416. 91-269

LAVAGE et repassage, 75 sous la douzaine. S'adresser, 67 Vaudreuil, Hull. 91-267

VENEZ faire réparer vos poupées pour les fêtes. 167 St-André. 91-269

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

C. R. LAFRENIÈRE

99, RUE RIDEAU
(en haut, 1er étage)
Tél: Rid. 4647
Hres de Bureau: 9 a.m. à 6 p.m.

OCULISTE

SPECIALISTE

Dr Adolphe Drouin

Des Hôpitaux de Paris et Lyon
Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
Attaché à l'Hôpital Général
Consult.: 11-12, 2-5, 7-8 h.
95, rue Rideau Tél: R. 4789

CAMPBELL MOTOR SALES

130, rue Albert Queen 7290
845, rue Queen Queen 7879

Camion Ford d'une tonne, récent modèle, entièrement remis à neuf, carrosserie flambant neuve, une véritable aubaine à $137.00 comptant, le solde par mensualités.

Coupé Ford modèle de cette année, en état de premier ordre. Voyez celui-ci à $171.00 comptant, le solde par mensualités.

Tudor Ford 5 pneus ballons de premier ordre remis à neuf et peinturé, une aubaine, $155.00 comptant, le solde par mensualités.

Ford pour livraison légère, condition de premier ordre, à $100 récent modèle, en état de premier ordre, à $75.00.

Carrosseries ayant servi sur les Châssis Camions Ford, toutes en bon état. Il faut les écouler promptement.

Docteur J. M. RAVARY

SPECIALISTE
Maladies des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge.
Consultations: 1-5 et 7-8.30 p.m.
433, RUE RIDEAU
Tél: Rideau 1435

QUELQUES-UNS DE NOS AUTOS USAGES

MOON, sedan 4 portes, a parcouru 7,900 milles, a servi comme démonstrateur; bon marché pour prompte vente. Ne manquez pas de profiter de cette aubaine.

MITCHELL, touring 7 places.

CLEVELAND, touring 5 places, bons pneus, bon état de fonctionnement.

OLDSMOBILE, touring 7 places, bon état de fonctionnement, roues de fil de fer, etc.

STUDEBAKER, touring 5 places, nouveaux pneus, rideaux de côté, etc., en bon état. Ne manquez pas de le voir.

Nous vous offrons des conditions de paiements sur tous ces autos; un petit acompte vous assurera la livraison au printemps de n'importe lequel de ces autos.

CANADIAN AUTO SALES AND SERVICE
Queen 1775. 310, rue Sparks Queen 2830.

CONFERENCE DES STATISTICIENS DU TRAVAIL

La troisième Conférence internationale des Statisticiens du Travail, qui a siégé cette semaine au Bureau international du Travail, a terminé samedi, ses travaux.

Au cours des dernieres séances, elle a abordé l'étude des statistiques des conflits industriels. Ces données ont un intérêt particulier car elles permettent de suivre le développement et de déterminer le caractère des conflits industriels, qui sont une des manifestations les plus significatives de la lutte sociale se déroulant à notre époque. Elles servent aussi à illustrer les diverses phases des périodes d'activité et de dépression économique. La Conférence s'est arrêtée assez longuement aux problèmes posés par la distinction exacte à faire entre une grève et un lock-out et sur les meilleurs méthodes à adopter pour déterminer avec précision les résultats obtenus par les conflits.

Sur ces questions, comme sur celles abordées précédemment, relatives aux statistiques des contrats collectifs et les enquêtes sur les budgets familiaux, la Conférence a voté une série de résolutions dont les projets avaient été préparés par le Bureau international du Travail et qui constitueront une base solide pour procéder à l'uniformisation progressive des diverses statistiques.

La Conférence s'est arrêtée également à l'examen des travaux exécutés par le Bureau international du Travail en vue d'établir une liste internationale des industries les plus importantes, en se basant sur les classifications industrielles des statistiques des différents pays. Elle a voté des directives pour que celui-ci poursuive ses études en collaboration avec la Société des Nations et l'Institut international de Statistique.

Samedi matin, la Conférence, réunis en séance plénière, a approuvé les rapports présentés par les présidents des différentes commissions.

(Service d'information du Bureau international du Travail).

Courriers de province

Toute correspondance (courrier de province) doit, pour droit de reproduction dans ce journal, être signée d'un nom responsable.

"CROISADE DE TEMPERANCE" — 90 sous au comptoir, $1.00 franco — Librairie du "Droit".

ON CROIT QUE PLUSIEURS MARINS ONT ETE TUES

UN NAVIRE EST COUPE EN DEUX PAR UNE EXPLOSION.

(Presse Canadienne)

BALTIMORE, Md., 22. — Une explosion qui a coupé en deux le navire-réservoir norvégien "Mantille" a été la cause de la mort de plusieurs personnes. Le navire était au chantier de Sparrow Point. On estime que le nombre des morts est de huit à vingt mais on n'a pu compter exactement le nombre des morts. Plusieurs furent aussi blessés et transportés aux hôpitaux voisins.

Un spectacle affreux attendait les sauveteurs. Des hommes dont les bras ou les jambes avaient été enlevés se traînaient douloureusement essayant vainement d'éteindre les flammes qui brûlaient leurs vêtements.

Toutes les fenêtres d'une usine voisine furent brisées et des pièces d'acier furent lancées dans les airs. Une pièce d'acier de trente pieds de long et de huit de large fut projetée sur le steamer "Mount Clary" où il n'y avait personne heureusement.

Les pompiers qui travaillèrent pendant des heures afin d'éteindre les flammes pour permettre aux sauveteurs de recueillir les cadavres furent obligés d'accomplir leur travail en marchant sur les corps qui avaient été projetés tout autour du navire.

On n'a pu encore identifier aucun des cadavres.

LE CHANT LORS DE L'INITIATION DES FORESTIERS

Dans le communiqué qu'on nous a remis de l'assemblée d'initiation des Forestiers catholiques à la salle Ste-Anne lundi soir dernier, lequel a été publié dans le Droit de mardi, il fallait ajouter que le chant pendant la cérémonie était sous la direction de M. Odilon Létourneau, aidé de MM. A. Monette, A. Dallaire et plusieurs membres de la cour Ste-Anne, sous l'habile direction de M. Létourneau, le chant a été très bien réussi.

UNE VICTOIRE DU MINISTÈRE DE MGR SEIPEL

Le problème des fonctionnaires de l'Etat américain est résolu, grâce à un accord conclu entre eux et le cabinet.

PATRIOTISME

(Spécial au "Droit")

VIENNE, 22.—Grâce à l'accord réalisé avec les fonctionnaires de l'Etat, le nouveau cabinet Seipel a obtenu une victoire de la plus grande importance. Comme on le sait, le cabinet Ramek avait dû donner sa démission, parce qu'il ne pouvait pas réussir à se mettre d'accord avec les employés de l'Etat. Cet accord avec les fonctionnaires représente un gain énorme pour la vie économique du pays: il signifie que les limites tracées au budget ne seront pas franchies et que son équilibre ne sera pas ébranlé. La "Reichspost" écrit à ce sujet que ce fait a une énorme importance pour la confiance dont doit jouir l'Autriche à l'étranger, car le capital étranger n'hésitera plus à participer aux affaires autrichiennes, du moment que les finances de l'Etat sont bien équilibrées. D'autres journaux saluent également avec satisfaction la paix conclue entre les fonctionnaires et patriotisme des employés qui surent s'imposer une réduction de leurs revendications en vue du bien commun de leur patrie.

SOIREE DES ARTISANS AU THEATRE RUSSELL

C'est mercredi prochain que M. Rodolphe Bédard et "sa troupe" se présenteront devant le public d'Ottawa et de Hull qui sans doute assistera nombreux au théâtre Russell à la grande soirée que les Artisans de la région ont eu l'heureuse idée de faire répéter à Ottawa. Les artistes qui prendront part à cette soirée ont reçu partout le plus chaleureux accueil. La population française de la région ne voudra certainement pas laisser passer cette occasion unique d'aller entendre des artistes qui méritent bien la réputation dont ils jouissent. Nombreux déjà sont ceux qui ont retenu leurs billets. Toutefois, il en reste encore pour ceux qui en désirent. On peut s'en procurer au contrôle du théâtre.

Le comité d'organisation reçoit de l'encouragement de partout. Mgr Béarzotti, chargé d'affaires de la délégation apostolique, Mgr Lebeau les chanoines Lapointe et Myrand les curés d'Ottawa, de Hull et des paroisses environnantes, des représentants des communautés religieuses, les maires Balharrie, d'Ottawa et Lambert, de Hull, l'hon. juge Thibaudeau-Rinfret, le sénateur Belcourt et nombre d'autres dignitaires seront présents.

Ceux qui ont leurs billets sont priés de ne pas oublier de se présenter au contrôle du théâtre pour retenir leurs places. Le théâtre est ouvert de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

Novembre est le mois des morts. Le Service de Librairie du "Droit" vous offre d'excellents ouvrages pour raviver votre piété.

DES RESULTATS

UN EXEMPLE ENTRE MILLE

Mercredi, le 17 novembre, paraissait dans nos colonnes l'annonce ci-dessous:

> **MENAGE**—Ameublement de salle à manger, Phonographe, table presque neuve, lingerie, batterie de cuisine. S'adresser 60 Langevin, Hull. 25-266

dire qu'il avait vendu son ameublement de salle et son phonographe.

Jugez vous-même de l'efficacité de nos petites annonces.

Annoncez dans le "Droit"

FEUILLETON DU "DROIT"

La Foret qui chante

Par J. de COULOMB

No 14.

— La bonté des hommes, je vous accorde qu'on peut en douter parfois, dit Roselyne; mais la justice de Dieu, c'est autre chose! Vous y croirez le jour où vous aurez compris que la souffrance est le ciseau dont le Maître se sert pour achever son oeuvre, et, ce jour-là, dans la forêt où vous vous prétendez égaré, comme les voyageurs d'autrefois traversant Sylvacante, vous entendrez les chants du Ciel qui indiquent le chemin du repos et de la paix.

— Je les ai déjà entendus, mademoiselle.

— Quand cela?

— Lors de ma première visite à l'abbaye... Les insectes bourdonnaient sous les pins. J'avais l'illusion de psalmodies lointaines.

— Roma vous avait sans doute averti?

— Oui, j'ai eu l'honneur de me présenter chez elle pour fixer nos séances de pose, et c'est alors que nous avons parlé de Sylvacante... Vous rencontrerai-je parfois chez votre amie, mademoiselle?

Roselyne secoua la tête.

— Je n'y vais jamais!

Il comprit que l'heure du tramway la pressait quand elle sortait de ses longues séances de copie à la bibliothèque.

— Alors, interrogea-t-il, vous ne la revoyez que lorsqu'elle vient à Cortone?

— Oui, elle veut bien, de temps en temps, descendre jusqu'à nous...

La jeune fille ne semblait pas désireuse d'en dire davantage, et, du reste, la main de son père, qui s'occupait de rangements illusoires devenait visiblement impatiente.

Michel s'approcha d'un vieux bahut arlésien, dont l'élégant fuselage se mariait à de fines sculptures.

—L'autre soir, chez Barbantous, j'ai admiré presque le pareil, remarqua-t-il, et mon hôte m'a raconté qu'il avait acquis ce morceau de choix à la vente après décès d'un certain comte de Férioules qui mourut assassiné.

Derrière le jeune homme, ce fut le grand silence; mais il n'eut pas le temps de s'en étonner: de la cour, Mme Carrel appelait sa fille:

— Roselyne, viens, je te prie... Et apporte la boîte de pansements. Le Roudeyrou a besoin de tes bons offices.

La jeune fille ouvrait déjà un bahut. Michel ne la voyait plus que de profil, mais il lui sembla qu'elle était très pâle: l'émotion, sans doute! Quant à M. Carrel, il se traînait dehors. Il était impossible de voir son visage.

Le vieux guetteur attendait son infirmière, la main enveloppée d'un chiffon ensanglanté. Près de lui, amenée sans doute par le tramway, Zani se tenait, toute pâle aussi d'avoir vu le sang. Elle s'accrochait à la veste de futaine, sans couleur, qu'avaient déchirée les épines des buissons.

Absorbée par les soins que la "demoiselle" donnait à son grand-père, elle ne songea pas, d'abord, à regarder Michel, et celui-ci ne chercha pas à attirer son attention. En face de Mlle Carrel, penchée sur la blessure, il imaginait une autre forme de son rêve: Sainte Roselyne, secours des pauvres.

Le Roudeyrou ne semblait rien sentir: son cuir, tanné par les nuits d'affût, froides et humides, ou la brûlante lumière de l'été, n'était pas plus délicat que celui de ses jambières.

Le pansement achevé, Zani poussa un profond soupir et se redressa. Son regard rencontra alors le jeune peintre.

— Le monsieur de l'autre soir! s'écria-t-elle.

Puis, se rapprochant, elle ajouta:

— Eh bien! avez-vous vu la comtesse Roma?

— Oui, Zani, je l'ai vue.

— J'avais dit vrai, n'est-ce pas? Elle est belle et douce!... Il n'y que celle-ci que j'aime plus qu'elle.

Elle revint d'un bond vers Roselyne et, d'un geste câlin, appuya, sur le bras de la jeune fille, sa tête ébouriffée, débarrassée du chapeau des dimanches.

— Je vous l'ai dit déjà, continua-t-elle, mais je ne vous avais pas nommé l'autre. C'était inutile... Vous ne la connaissiez pas... A présent, vous comprenez que j'ai raison... Oh! je voudrais rester ici toujours... ne plus jamais retourner là-bas... Surtout depuis...

Elle s'arrêta, comme si elle avait peur de laisser échapper sa pensée. Il y avait dans ses yeux presque de l'horreur!

—Je les déteste, ces Barbantous, gronda-t-elle entre ses dents acérées de louveteau. Pas Madame! Elle serait bonne si elle pouvait! Mais les autres, la fille et le père! Ceux-là ont des âmes noires! Et, moi, je n'aime que les âmes blanches!...

Elle avait pris la main de Roselyne et la baisait avec passion. La jeune fille essaya, sans y parvenir, de mettre fin à ces démonstrations exagérées.

— Voyons, Zani, calme-toi...

Elle lui caressait les cheveux, et il y avait de nouveau, dans ses yeux, cette expression, presque maternelle, qui avait frappé Michel au Palais des Papes.

— Non, laissez-moi! supplia l'enfant. Cela me fait du bien. Je suis si malheureuse!... Plus encore que Mme Barbantous, qui pleure quand on ne la voit pas!... Je voudrais être déjà dans ce beau Ciel, dont me parle Mme de Lauris, où vont ceux qui sont lavés du péché et qui ont su bien souffrir. Bien souffrir! Je m'y efforce, mais j'y suis maladroite, comme à l'école lorsqu'il fallait écrire. Alors j'ai grand'peur de ne pas mériter la récompense... Et ce ne sera pas ma faute!... Si j'avais une maison où je pourrais revenir, où les meubles me souriraient, me diraient: "Nous te reconnaissons..." je serais meilleure! Mais rien!... Rien que la hutte de grand-père, tantôt ici, tantôt là, dans les roseaux de la Durance, ou au bord des roubines.

Elle s'exaltait en parlant. Le Roudeyrou lui mit la main sur l'épaule.

— C'est assez! prononça-t-il de sa voix rauque, habituée aux longs silences. Il faut dire merci et partir.

Vivette, jusqu'ici simple spectatrice, eut alors un joli mouvement. Elle s'approcha de l'enfant dont les yeux brillaient de larmes.

— Je suis orpheline comme toi, lui dit-elle, mais j'ai mon frère Miko qui m'aime et que j'aime. Alors, j'ai du bonheur, et je veux t'en donner un peu.

Elle l'embrassa gentiment. Zani se laissa faire sans essayer de rendre cette marque d'affection. Puis, tout à coup, comme si elle se réveillait, reprenait pied dans la réalité, elle se tourna vers son grand-père.

— Partons, dit-elle.

De grosses larmes coulaient sur ses joues. Il fallait regagner cette maison des Barbantous où elle n'était que la pauvre petite chose qu'on bouscule, à laquelle on n'adresse que de dures paroles et qu'on accable d'un travail trop lourd pour ses forces, parce que, derrière elle, pour la défendre, il n'y a plus de mère.

Vivette voulut accompagner un bout de chemin sa nouvelle amie. Michel dut prendre congé. Il jugeait, du reste, que sa première visite avait assez duré.

En chemin, il essaya d'interroger le Roudeyrou sur la chasse, la pêche, les passages d'oiseaux migrateurs. L'autre répondait par monosyllabes. Sous le bonnet de loutre, son front bas exprimait peu de pensées. Pourtant, à cette heure, une préoccupation s'y lisait. Le jeune peintre n'essaya pas d'en démêler la nature, et, fatigué de parler dans le vide, il fit halte avant de pénétrer dans la forêt.

Les fillettes qui marchaient en avant s'arrêtèrent aussi, et Vivette embrassa encore sa petite compagne.

— Il faudra revenir, conseilla-t-elle. Avec Madelon, nous ferons de bonnes parties!

Puis elle remonta vers Sylvacante, suspendue au bras de son frère.

— Oh! oui, je suis heureuse, moi, s'écria-t-elle, comme si, tout à coup, elle se découvrait riche d'un trésor, ignoré jusqu'ici. Cette pauvre Zani, elle souffre, au contraire! Et c'est drôle, elle n'a pas voulu m'avouer sa plus grande souffrance. Figure-toi qu'elle m'a dit: "Le mois dernier, encore, je me sentais dans ma maison à l'église; quand j'étais seule, j'embrassais les pierre, je leur disais: "Vous ne me repousserez pas... C'est mon Père qui habite ici..." Et, maintenant, j'y ai peur... Je n'osé plus rester dans le silence... Il me fait des reproches!" Miko, que pense-tu de cela?

"Miko" ne répondit pas: il entrevoyait trop de choses qui peuvent ternir avant l'heure l'âme des pauvres enfants abandonnés, et, pour détourner l'attention de sa cadette, il lui signala mesté Ambroise remontant des terres basses que le repos dominical lui avait permis de visiter.

Vivette courut vers le fermier.

— Nous avons rendu visite à nos voisins, raconta-t-elle.

— Ils ont été fort aimables pour nous, assura Michel; nous avons beaucoup causé; et je m'étonne qu'un homme aussi remarquable que M. Carrel se soit enseveli dans cette solitude.

Mesté Ambroise regarda vers le Luberon, sur lequel s'allongeaient les ombres violettes du soir.

— Il aime la solitude, prononça-t-il du ton grave qui lui était habituel, et il a raison, elle lui est meilleure que la fréquentation des hommes.

Il acheva de gravir la pente, rappelé vers l'étable par les meuglements des bêtes qui avaient faim.

Sous les saules, au bord du ruisseau, Benoni chantait un air provençal:

Dans ce siècle où nous sommes,
Les vaillants, où sont-ils?
Tout court à la rapine.
Il faut manger ses grapilles
Si l'on veut rester libres
Et chanter des chansons.

Etait-ce pour rester libre que M. Carrel avait fui aux champs?

VII

Le petit Gaspard pouvait dans le salon, tapissé de verdure et ouvrant de plain-pied sur la cour intérieure, où un peu de soleil caressait encore les mascarons délicats de pur style toscan. Naturellement, il ne restait pas tranquille. Malgré la présence de sa mère, qui brodait près de la porte-fenêtre, il essayait de chevaucher Mistraou, ou bien il montait debout sur le grand fauteuil armorié et battait des mains de se trouver si grand.

Parfois, il avait envie d'un jouet, aperçu sur une table, ou d'une fleur, piquée dans un vase, ou tout simplement d'un baiser de sa maman.

Entre temps, il jasait sans s'arrêter, disant des choses gentilles et fines qui trahissaient l'enfant très intelligent que de nombreuses sollicitudes entourent, ou bien il chantait d'amusantes "lulabies" que sa bonne lui avait apprises.. Qu'il bougeât ou demeurât un instant sur son siège, il montrait enfin l'exubérance des petits bien portants.

Le chien semblait mieux comprendre la situation. Il se tenait assis sur son train de derrière, les oreilles bien droites, très intéressé par le monsieur inconnu qui, de temps à autre, pour se concilier ses bonnes grâces, tirait un morceau de sucre de la poche de son veston et le lui offrait.

A l'heure du goûter, le jeune modèle n'y tint plus.

— Maman, dit-il, d'une voix suppliante qui eût attendri des rochers, je meurs de faim...

La comtesse eut le sourire de calme mélancolie qui était le sien.

— Allez trouver Molly, permit-elle, et dites qu'on apporte le thé. Si grand-père veut bien nous rejoindre ici, il goûtera avec nous.

Elle se dérangea pour s'approcher du chevalet. Il n'y avait presque rien encore: une simple esquisse au fusain qui ne pouvait rendre l'or des cheveux, l'azur des yeux, les roses du teint. Pourtant, la ressemblance se dégageait des lignes très simples.

— Oh! Comme c'est bien! murmura la jeune femme. Ma tante de Fontrymond n'avait pas exagéré votre talent monsieur.

Le marquis de Cortone entrait, pesamment appuyé sur une canne. Elle courut vers lui et l'entraîna vers la toile. Il se montra du même avis que sa petite-fille.

— Gardez bien cette expression, conseilla-t-il. Il serait trop dommage de la faire disparaître sous des traits fâcheux.

Le plateau arrivait, porté par le valet de chambre: le joli manège des tasses et des coupes de gâteaux commença.

"L'instant est favorable, pensa Michel. Il faut que je parle."

Il éclairait sa voix pour se donner du courage:

— Madame, tout à l'heure, je vous ai dit trop vite ma satisfaction d'habiter Sylvacante. En m'ouvrant ce coin privilégié, vous m'avez rendu le plus grand des services, et je ne saurais assez vous en remercier.

— Votre petite soeur s'y plait-elle?

— Elle y vit en poulain échappé. Je ne la vois plus qu'à l'heure des repas, et il me semble que déjà ses joues se colorent un peu.

— Andrinette et Madelon sont pour elle des compagnes très sûres.

C'est l'impression qu'elles m'ont faite! Vivette a aussi une aimable voisine, Mlle Carrel.

(à suivre)

Faits-Ottawa

Alphonse Archambault et Alphonse Trépanier, trouvés coupables d'indécences en cour de police d'Eastview samedi par le magistrat Cummings, ont payé une amende de $10 plus les frais.

* * *

En cour de police d'Eastview samedi, Oscar Larocque, trouvé coupable d'avoir converti à son usage personnel une somme d'argent appartenant à Victor Huot son patron, a été condamné à un mois de prison par le magistrat W. R. Cummings.

Larocque était employé comme voiturier pour le commerçant de glace Huot et a été trouvé coupable d'avoir négligé de remettre certains argents perçus à son patron.

* * *

Charles Quevillon, 90 rue Murray, 45 ans, est à l'hôpital civique à la suite d'un accident d'auto samedi soir sur la rue Booth, près des Chaudières. Il a reçu des blessures souffrantes quand un auto le frappa et les projeta sur le chemin. Le chauffeur continua son chemin laissant le blessé sans secours.

Le constable George Findlay, de la police de l'ouest de la ville, trouva le blessé et le fit transporter à l'hôpital. Un examen au rayon X fit voir que l'homme avait deux côtes brisées. Son état s'améliore quelque peu.

* * *

En cour de police samedi, son honneur le magistrat Hopewell a ordonné la confiscation de neuf barils de bière. Le département sera libre de disposer de la bière saisie de la manière dont il l'entendra.

Les barils de bière avaient été apportés au département d'expédition du C. N. R. à la gare centrale le 30 septembre. Les barils portaient un étiquette sur lequel était: Vaisselle. On remarqua cependant qu'un certain liquide s'échappait d'un baril et après enquête, les autorités se rendirent compte que les barils étaient remplis de bière. Comme on ne pouvait localiser l'expéditeur ou le destinataire, les barils furent amenés au poste de police.

* * *

En cour de police samedi, André Couvrette s'est avoué coupable d'avoir jeté hors de chez lui le bailli Alex. Wilson qui était venu à sa demeure par affaire.

Couvrette a déclaré qu'il n'avait pas frappé le bailli mais qu'en arrivant chez lui ce dernier s'était mis à discuter et comme il ne pouvait supporter la discussion, il l'avait mis à la porte."

Le magistrat imposa une amende de $5 plus les frais.

La kermesse se prolongera jusqu'au 24

La kermesse de l'Hospice St-Charles qui devait se terminer se continuera jusqu'à mercredi de cette semaine à la suite des nombreuses demandes des amis de l'Hospice. Durant la semaine dernière la kermesse a été un véritable succès et l'on espère que le public fera tout en son possible pour que ce succès se continue jusqu'à mercredi. Samedi soir le maire Balharrie d'Ottawa et le maire Lambert de Hull assistaient.

Tous ceux qui ont des séries de billets sont priés de les rapporter ce soir au plus tard. Les tirages commenceront ce soir et chaque jour on fera le tirage de plusieurs objets.

EUCHRE

— au profit

Des Dames de Sainte-Anne

Salle Sainte-Anne

LUNDI, 22 NOVEMBRE

A 8 heures du soir

100 PRIX

Prix d'Entrée

BILLET — — — 25 sous

AVIS

M. Dosithé Tessier dit Lavigne, de Hammond, serait reconnaissant à qui pourrait lui donner des nouvelles de son fils Albert, âgé de 15 ans, parti de la maison paternelle le 9 novembre. Cheveux blonds, yeux bleus, portant un manteau kaki, casquette grise, habit gris pâle.

(Signé)

DOSITHE TESSIER,
Hammond, Ont.

HISTOIRE DU CANADA

En tableaux synoptiques

Par le R. R. L. LeJEUNE, O.M.I.

En quatre fascicules: 1500-1700; 1700-1800; 1800-1900
et une fascicule sur l'Acadie.

PRIX: chaque fascicule, .50 au comptoir: .55 par la poste.

EVANGILES [illegible] Dimanches

[illegible] de l'année

Avec des Réflections par M. l'abbé Janvier.

PRIX . . . . $1.25 au comptoir; $1.35 par la poste

LES REVENUS DES DOUANES EN OCTOBRE

Les revenus du département des douanes pour le mois d'octobre laissent voir une augmentation sur le mois d'octobre 1925. Le montant total perçu sur les importations le mois dernier a été de $13,946.43 et pour le même mois l'an dernier de $13,016,330. Pour les sept mois se terminant en octobre, il y a eu augmentation de $92,135,000. Au cours de la période de sept mois cette année, $92,135,000 en droits ont été perçus et pour le même nombre de mois l'an dernier, le montant perçu s'est élevé à $83,745,000.

La valeur totale du commerce canadien en octobre a été moindre que pour le même mois l'an dernier. Les chiffres pour le mois dernier. était de $219,000,000 et pour il y a un an de $225,000,000.

Pour la période de sept mois, il y a un gain léger dans le commerce. Les chiffres cette année sont de $1,289,000,000. Les chiffres cette année sont $1,289,000,000 pour les sept mois et ceux de l'an dernier pour la même période étaient de $1,225,000,000. Les produits du bois et le papier exportés cette année expliquent l'augmentation dans le commerce au cours des derniers mois.

FINANCE

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

BOURSE DE NEW-YORK

22 novembre, 1926, 12.30 h. p. m.

Communiquées par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal.. 18, rue Elgin, Ottawa.

VALEURS	HAUT	BAS
Atchison	154⅛	153½
American Can Co	52	51½
Allied Chemical	135⅝	132½
Am. & For. Power	17¼	17⅛
American Locomotive	110½	109½
American Smeltin	135¼	133⅞
Anaconda Copper	48¼	48
Baldwin Locomotive	150½	147¾
Boltimore & Ohio	103⅞	103
Bethlehem Steel	44⅜	44⅛
Chrysler Corpn	35¾	35
Coca-Cola	166⅞	163
Congoleum	19	18¾
Conm. Solv. Corpn	217	214¾
Consolidated Gas	109	108⅞
Dodge Bros	23⅞	23¾
Dupont	166	165
Fleischmann	50½	48½
General Asphalt	78½	75½
General Electric	84¾	84¼
General Motors	139⅜	137⅞
Hudson Motors	45½	44⅝
Internat. Nickel	37¼	36⅝
Internat. Paper	57½	56
Lago Pete	20¾	20½
Mack Trucks	97½	96
Marland Oil	54	53
Packard Motors	35⅝	35⅜
Phillips Petroleum	51⅛	50¾
Studebaker	50	48¾
Timken Roller Bearing	82¼	80
U. S. Cast Iron Pipe	212	211
U. S. Ind. Alcohol	78¼	77½
U. S. Steel	146⅞	144⅞
Westinghouse	68½	68⅛
White Motors	57¾	56⅝
Willys-Motor	21¼	20¾
Woolworth Co	195¾	192¼

Les ventes de la matinée jusqu'à 11 h.: 388.100; jusqu'à midi: 591.200.

L'argent est à 4½ pour cent.

Le franc et le milreis sont cotés respectivement à 3.58.55 et 11.92-12.15-11.87.

22 novembre, 1926, 12,30 h., p. m.

FERMETURE DE LA BOURSE DE MONTREAL

Cotes communiquées par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101 rue Notre-Dame-O., Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa.

VALEURS	HAUT	BAS
Asbestos	24¼	23
Asbestos Priv.	81½	81
Atlantic Sugar	27	26¾
Bell Telephone	138½	138½
Brazilian	104	192½
B. C. Fishing	97	95
B. E. Steel	21	21
Brompton	36	36
Can. Car Priv.	83	83
Canada Cement	115	115
Canada Cement Priv.	116½	116½
Canada Converters	96½	96½
Dominion Bridge	106	106
Dominion Glass	92½	92
Howard Smith	57	64
Industrial Alcohol	24⅜	23½
Laurentide Power	108½	108
Montreal Power	72¾	72½
National Breweries	66	65
Ogilvie Power	200	200
Quebec Power	194	192½
Quebec Pow. Priv.	194	193
Price Bros	70	70
Price Bros Priv.	102½	102½
Shawinigan	206	295
Smelters	240	238
Southern C. Power	89½	89½
Steel Co. of Canada	115	114¾
Winnipeg Electric	59¼	59¼
Wayagamack	109¼	108½

TUE ACCIDENTELLEMENT PAR UN GARÇONNET

(Presse Canadienne.)

MONTREAL, 22.—Un jeune garçon a tué accidentellement samedi, Charles Arthur Catley, 41 ans, par une balle de carabine, en voulant tuer des moineaux, à Rosemount. M. Catley travaillait en ce moment sur le toit de son hangar. Deux jeunes gens sont détenus par la police à la suite de cet accident.

VOLS D'AUTOS A PEMBROKE.

PEMBROKE, 22.—Les voleurs d'automobiles sont actifs en cette ville. Deux autos ont été volés depuis quelques jours. Jeudi soir, un sedan Chrysler appartenant à C. L. Gulley a été volé enface de sa résidence et samedi soir ce fut le Chevrolet du Dr J. H. [illegible]. On croit que les voleurs avaient en leur possession une limousine Nash qui fut trouvée abandonnée sur l'avenue Maple. Les deux autos volées étaient des modèles 1926 et étaient en parfait ordre.

ON DEMANDE

COMMIS pour chaussures. Régulier et supplémentaire avec expérience, parlant anglais et français. Références exigées. 270 Dalhousie. 17-260

UNE CEREMONIE IMPOSANTE AU TIERS-ORDRE HIER

S. G. MGR EMARD PRESIDE UNE CEREMONIE DE VETURE ET DE PROFESSION AU TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS.

En présence de S. G. Mgr J.-M. Emard, archevêque d'Ottawa, de plusieurs chanoines et prêtres et d'une grande foule de fidèles, une pieuse cérémonie de vêture et de profession dans le Tiers-Ordre de saint François s'est déroulée hier après-midi en l'église de St-François d'Assisse.

La cérémonie commença à trois heures. Environ cent soixante-quinze nouveaux membres, hommes et femmes ont été admisà la vêture et plus de soixante-quinze à la profession.

Le R. P. Etienne, gardien du monastère des Capucins, a prononcé une allocution pour remercier Mgr Emard de l'encouragement que Sa Grandeur avait accordé aux solennités de saint François. Le R. P. fit en même temps une revue de ces fêtes à Ottawa et rappela aux fidèles les principales vedtus et les enseignements principaux du saint des pauvres.

Au nom des membres du Tiers-Ordre, M. Jules Tremblay présenta une adresse de remerciements à Mgr l'archevêque.

En termes émus Sa Grandeur répondit aux deux allocutiones se déclarant fort touché des sentiments de l'Ordre des Capucins et demanda aux membres du Tiers-Ordre de mériter pour eux, pour leur famille, pour la ville d'Ottawa et tout le diocèse, les bénédictions de Dieu par une vie vraiment chrétienne.

La cérémonie se termina par un salut solennel au Saint-Sacrement. Sa Grandeur Mgr Emard officiait à la vêture, la profession et le salut. Le choeur des élèves du collège séraphique rendit de pieux cantiques. A l'orgue, dans l'église, Mlle Maria Vachon exécuta des pièces musicales en harmonie avec les fêtes.

ENTREE.

Pendant que les membres du Tiers-Ordre déjà admis et les membres aspirants faisaient leur entrée solennelle dans l'église, Mlle Vachon exécuta à l'orgue la marche pontificale de Lemmens. Les séraphiques chantèrent ensuite: "Gloire au patriarche d'Assise."

Le R. P. Casimir, capucin, dirigeait la cérémonie. Il récita les bras en croix les six Pater et Ave du Tiers-Ordre et tous les assistants firent de même.

LE R. P. ETIENNE.

S'adressant à Monseigneur, le R. P. Etienne exprima la reconnaissance des Ordres des Capucins pour l'encouragement efficace que Sa Grandeur avait accordé aux récentes fêtes franciscaines et pour l'éclat que sa présence donnait encore à la cérémonie d'hier. Il rappela la magnificence de ces fêtes à Ottawa, déclarant que les musiciens, les poètes et même les magistrats avaient uni leurs talents pour proclamer la sainteté de saint François. Le président des Communes du Canada avait daigné, dit-il, faire l'éloge de saint. Si saint François a été si honoré, si tant de personnages ont pris une part active à ces fêtes, c'est que Monseigneur avait autorisé et encouragé les solennités.

Vous avez, dit-il à Monseigneur, voulu témoigner au Saint-Père que son mot d'ordre avait été réalisé à Ottawa.

Le Père Etienne rappelle alors les désirs et le but de l'Ordre des Capucins en instituant le Tiers-Ordre. Notre but est de porter le feu sacré, de faire resplendir sur le monde l'éclat de la pauvreté, de l'humilité et de toutes les vertus de saint François d'Assise. Nous prêchons que les plaisirs et les jouissances détournent l'âme de Dieu. Nous enseignons la mortification même dans les choses légitimes. Nous prêchons les vertus de Jésus-Christ, rappelant au monde qu'il ne sera pas sauvé par de beaux discours mais par des vertus solides et modestes.

VETURE ET PROFESSION.

Le R. P. Casimir procéda alos aux cérémonies de vêture et de profession des membres pjendant que les séraphiques chantaient un cantique à sainte Elisabeth.

A l'orgue, Mlle Vachon exécuta la pièce de Lefébure-Wély. Lachorale des séraphiques chanta: "Benissez Marie".

A la fin de la vêture et de la profession, S. G. lut la formule de renouvellement des bons désirs des membres du Tiers-Ordre.

M. JULES TREMBLAY.

Le Tiers-Ordre, dit M. Jules Tremblay, dans une adresse à Monseigneur, est heureux de remercier votre Grandeur du bienveillant patronage qu'elle a accordé aux fêtes du 700e anniversaire de la mort de saint François.

M. Tremblay rappela que depuis longtemps, Mgr Emard avait été un père pour l'Ordre des Capucins. Il parla aussi de la part active que Monseigneur avait prise dans les fêtes à Ottwa en prononçant un sermon qui avait valu aux fidèles tout un mandement.

M. Tremblay parle aussi des sentiments qui animent l'assistance. Tous, dit-il, se nourrissent aujourd'hui des mêmes sentiments et des mêmes pensées pieuses; il sollicite en terminant la bénédiction pastorale, qui, dit-il, attirera sur les fidèles les bienfaits de la Rédemption.

MGR EMARD.

Sa Grandeur commence par dire que l'adresse que vient de présenter M. Tremblay au nom du Tiers-Ordre est admirable de sincérité chrétienne. Elle a, dit-il, trouvé le chemin de mon coeur.

Voir ici, réunis autour de moi, des chrétiens si bien disposés, c'est beau, c'est grand, c'est réconfortant, c'est régénérateur.

Que sant François vous bénisse, dit-il aux membres du Tiers-Ordre, que par vous il bénisse les familles et en passant par vos foyers, qu'il bénisse toute la ville et tout le diocèse d'Ottawa afin que la vérité et l'immense charité du Christ règne dans le monde.

Parlant de l'allocution du Père Etienne, S. Grandeur dit que c'est un magnifique et précis résumé de tout l'enseignement de saint François.

Pourquoi sommes-nous ici, continue Sa Grandeur, sinon parce que nous croyons qu'il y a un Jésus notre roi, qui règne et qui entend régner et répandre les sentiments de sa divine charité.

Mgr Parle alors du Saint Evangile. Cherchez avant tout le royaume des cieux, dit-il, et le reste viendra par surcroit. L'Evangile et sa doctrine, voila le remède à tous les maux et à tous les problèmes.

Soyez bons et vous serez heureux. Pratiquez les enseignements de l'Evangile et sur les traces des saints.

Je vous bénis, dit Sa Grandeur en terminant, afin que vous atteigniez l'idéal de la vie chrétienne.

LE SALUT.

Sa Grandeur officia au salut qui termina la cérémonie. Les RR. PP. Robert, curé de St-François d'Assisse et Raphaël, Capucins, remplissaient les fonctions de diacres et de sous-diacre. M. l'abbé C. Gagnon agissait comme maître de cérémonies.

Les élèves du collège séraphique exécutèrent des motets en partie.

PRINCIPAUX ASSISTANTS.

Au choeur on remarquait M. le chanoine Plantin, M. le chanoine Corbeil, M. le chanoine Touchet, curé de Casselman, M. l'abbé Charbonneau, supérieur du séminaire diocésain, M. l'abbé Carrière, directeur de la Fraternité de St-Rédempteur du Tiers-Ordre, le R. P. Boissonneault, O. M. I., directeur de la Fraternité Notre-Dame de Hull, du Tiers-Ordre, le R. P. Marchand, O. M. I., directeur du grand séminaire du diocèse d'Ottawa et une vingtaine de séminairstes.

M. le chanoine Corbeil et les Séminaristes présents ainsi que plusieurs prêtres furent reçus membres du Tiers-Ordre.

LA LUTTE SE FERA ENTRE TROIS CANDIDANTS DANS LE COMTE DOTTAWA-EST

MM. A. Pinard, E. J. Labelle et Moses Doctor, trois candidats wets, sont mis en nomination — Un appel de M. Doctor — M. Labelle proteste contre la convention paquetée.

LA MISE EN NOMINATION

L'appel nominal pour la circonscription d'Ottawa-Est aux prochaines élections provinciales d'Ontario a eu lieu samedi après-midi au poste des pompiers No 4, rue Cumberland. Les trois candidat mis en nomination sont: M. Albert Pinard, échevin, agent d'assurance, libéral-indépendant, député sortant de charge; M. Eugène Labelle, éditeur, conservateur-indépendant; M. Moses Doctor, avocat, conservateur. M. M. J. O'Connor présidait comme secrétaire d'élection. Une centaine d'électeurs étaient présents.

Ces trois candidats sont tous les antiprohibitionnistes, appuyant la politique de liqueurs de M. Ferguson.

M. Doctor déclara qu'il ne reconnaissait qu'un adversaire dans la présente lutte, M. Albert Pinard, qu'il accusa d'avoir été relâché à la législature au sujet du règlement XVII. Il se dit le seul candidat de Ferguson qu'il appuie entièrement. "J'appartiens, dit-il, à une race minoritaire dans Ottawa, et comme tel je connais les besoins d'une autre race minoritaire, la race canadienne-française, et je fais un appel spéial aux Canadiens français auxquels je demande de me donner leur appui. Ce n'est pas une question de parti libéral ou conservateur, mais il s'agit de donner à la province une saine politique de liqueur."

M. LABELLE

M. Labelle déclare qu'il se présente pour protester contre la convention "paquetée" tenue récemment au Monument National ,laquelle est regardée comme lui et les Canadiens français comme un affront à la race. Il n'y a que du bien à dire de M. Pinard, qui s'est toujours efforcé de prendre l'intérêt de ses électeurs, et s'est montré un député compétent. Il se dit opposé à la loi de tempérance d'Ontario et exprime l'espoir que les citoyens d'Ottawa-Est désapprouveraient les méthodes adoptées par M. Doctor à la convention qui l'a choisi.

M. A. PINARD

M. Albert Pinard, après avoir parlé de son attitude sur le règlement XVII, déclara que, tout en appuyant la politique de liqueurs de M. Ferguson, ce n'était seulement qu'en partie, car il est d'avis que le premier ministre aurait dû s'en tenir à sa première déclaration au sujet de la vente de la bière et du vin. Il insista sur le fait que, si les conservateurs étaient maintenus au pouvoir, ils devraient compter sur un corps important d'indépendants, qui vont être élus. "Si je suis élu, dit-il, de même qu'un certin nombre de candidats qui ont les mêmes vues que moi, nous contrôlerons la balance du pouvoir, et nous dirons à Ferguson qu'il doit s'en tenir à son manifeste original, à savoir que, d'après l'option locale, chaque municipalité aura le droit de vendre de la bière et du vin au verre".

M. Pinard ne s'objecte pas à la déclaration faite par M. Doctor au sujet de race minoritaire. Lui-même il a représenté pendant plusieurs années non seulement sa propre race, mais tous les citoyens, sans égard à la nationalité ni à la religion. "Un vote pour l'échevin Pinard, dit-il, assurera l'amendement à la loi de tempérance d'Ontario comme l'entendait tout d'abord M. Ferguson. Nous aurons dans les statuts une législation pour laquelle nou avons combattu durant la session et en dehors. Comme indépendant dans cette élection, je serai en mesure de me conformer à la volonté du peuple, et mon dossier dans le passé doit être une garantie de l'avenir."

MISE EN NOMINATION

Voici les noms de ceux qui ont signé les papiers de mise en nomination:

M. MOSES DOCTOR, avocat, 189 Chemin Lady Grey, MM. A. E. Fripp R. M. Jones, A. O'Connor, R. Broadfoot, Dr H. W. Roodman, B. Goldfield, H. P. Hill, J. R. Hill, W. P. Fleming, M. Burns, Dr W. Spearman, A. M. Burns, A. Segalowitz, R. S. Harrison, P. Seibontel, L. Rachlin, J. E. Chéné, E. Bertrand H. Beglow, E. T. Coldrey, A. Hébert J. S. Sirois, J. Gauvreau, F. J. Hamon, F. E. O'Brien, F. M. Hannon H. Greenberg, W. Campbell, A. Pourgeau, D. O. Booth, T. J. Mills F. Trudel, W. Ness, W. Knetch, C. Kortsel, G. Schraeder, W. Bloom, H. Morrison, C. Greenberg, C. L. Greenberg, M. Altman, W. Northwood, J. Roodman, W. C. Hastey, H. Rose, J. Rachlin, J. Richter, E. Weiner, W. Ginsberg, B. Rafael, A. Butovsky, I. Silver, H. Slack, J. Kronick, L. C. Shapiro, L. N. Binke L. Steinberg, B. Larden, F. Glover, I. Slover, D. Gluck, M. Feller, Mme G. Feller, A. Glick, M. Slover, H. Dover, E. Black, S. Diamond, F. Diamond, J. Kahn, M. Torontow, M. Eckstein, T. M. Grimes, S. Reisstein, Mme M. Greenberg, I. Slone, Mary Harem, B. Belikowitz, H. J. Keerenstein, N. Whiten, Sam Caplan M. Miller, J. L. Cohen, E. Shaffer L. Fine, Mme R. Fine, S. Cohen, S. Kronick, H. Lewis, P. Lewis, S. R. Kronick, M. Whippy, M. Cohen, D. Doctor, O. Tradburks, Mme Tradburks, W. H. Lifshitz, I. Legabowitz, L. Lifshitz, N. Lifshitz, S. Roodman, B. Roodman, A. G. Segalowitz, M. Feller, Rébecca Feller, Rose Feller, O. Greenberg, M. Desjardins, M. Cohen, S. Katz, C. Wasler, C. Caplan, L. Rose et S. Nathanson.

M. EUGENE J. LABELLE, éditeur 192 rue Friel, MM. le Dr J. L. Chabot, J. U. Vincent, T. Charlebois L. Lafleur, J. P. Conway, S. Cyr, J. O. Villeneuve, J. G. Gauvreau, A. Vézina, J. Talbot, J. P. Gratton E. J. Slattery, J. J. Laviolette, E. J. Laviolette, L. Lavigne, J. A Couvrette, E. Ménard, E. Robillard O. Robillard, J. R. Dugal, A. Savageau, D. Lamothe, A. Aubé, W. Cundeil, F. Larouche, A. Ménard J. Broussette, J. B. Boyd, M. J. O'Farrell, J. Pilon, P. Wagneur, P. Poirier, A. Lévesque, J. A. Laliberté F. Sloan, J. Larocque, G. Hoff, H. Hoff, S. Pichette, O. Laberge, J. E. Mauson, A. A. Desjardins, J. Gosselin, T. Blondin, E. Dagenais, E. Rockbourne, A. Léonard, D. Latour, R. Boivin, F. Larose, R. St-Denis, A. Hudon, R. Villeneuve, P. Dugal, R. Dugal, E. Chartrand, H. Laviolette, H. C. Kennedy, O. Routhier, Valéda Routhier, T. Charette O. Jolicoeur, A. Barette, H. Howick J. B. Bérichon, J. C. Harvey, A. D'Amour, E. Brisbois, J. A. Gauvreau, P. H. Chabot, J. Trudel, H. Fortin, M. A. Ménard, C. Rivet, Clara Lanthier, O. Robillard, R. Lauvriol, W. Guénette, E. Cardinal L. Cloutier, A. Laliberté, U. Labelle L. N. Gallien, E. Potvin, A. Larabie R. Poirier, L. Renaud, R. Carisse O. Carisse, C. Carisse, E. Carisse, O. Larose, B. Roy, A. Larose, H. Diguer, O. Gravel, R. Gosselin, J. Gravel, R. Lafontaine, L. Gallien.

M. J. ALBERT PINARD, agent d'assurance, 72 rue Water, MM. J. M. Laframboise, J. Whelan, J. Proulx T. Parent, A. E. Aubrey, S. A Lafrance, O. Routhier, A. Bergevin, Mme A. Bergevin, T. Keeley, J. M. Kennedy, P. Renaud, J. A. Hudon J. A. Blais, F. A. Patrice, L. Robitaille, H. Racine, O. Forrest, A. J. Charlebois, O. Robert, J. Ducharme, M. Trépanier, Dr R. H. Parent, Hector Ménard, Eug. Larose E. C. Beauchamp, E. G. Dorion, A. Boyer, Jean Genest, Alb. Carter, Delina Boyer, Oscar Nadon, Rosanna Latour, Oscar Nadon, Adeline Nadon Charles Racicot, Oscar Racicot, S. Roy, Ed. Bourque, Geo. Trudel, J A. Blais, Nap. S. Leblanc, Elie Leblanc, Georges Latour, J. A. Laliberté, Alex. Sauvin, Elie Renaud, Albert Renaud, Mme E. Renaud, A. Renaud, Ed. Raymond, Jos. Rivet R. Laviolette, Donat Proulx, E. Charbonneau, Jos. Whelan, H. Paquette, Mme J. A. Hudon, H. Laviolette, C. H. Racicot, E. Derouin Jos. Bélanger, P. H. Désilets, T. McDonald, A. Groulx, O. Goulet, J. Béliveau, J. H. Joubarne, P. Landreville, A. Côté, W. Côté, P. Hébert, G. Schingh, J. Whelan, J. A. Parisien, R. Bastien, A. Chartrand A. Parisien, L. Demers, G. Bourdeau G. Avon, A. Champagne, S. Mantha J. Bourdeau, A. F. Thibert, E. Bruleau, A. E. Provost, E. Potvin J. Potvin, J. Archambault, S. Paradis, D. Proulx, A. E. Farley, J. Ward, E. E. Freiday, C. Dehank, A. Sylvester, D. McClymont, P. K. Philpotts, F. Carp, W. B. Wright N. Poltix, F. Colfee, A. H. Maillet J. A. Faulkner, E. Mirault, Rosita Faulkner, R. Lanthier, J. U. Garneau, M. Charbonneau, A. L. Larose L. Larose, H. Fink, J. N. Bretan L. Carter, G. Robert, Art. Roy, D. Chevrier, E. R. Beauchamp, Alex. Séguin, A. Monette, O. Latour, S. Latour, O. Lagosse, M. Mantha, M. L. Lagacé, G. Mantha, R. Lagosse J. H. Breton, A. Ouellette, John Brabout, Jos Moyneur, J. Gauthier Geo. Bourdeau, A. Deslezes, C. Bettez, P. E. Tassé, J. E. Langlois, D. Julien, L. J. Châtelain, S. Leclerc, Léo MacKay, J. C. Brennan et E. D. Désormeaux.

DANS OTTAWA-NORD

M. ALBERT EDWIN HONEYWELL, avocat, 61 Avenue Delaware a été mis en nomination samedi à l'hôtel de ville comme candidat conservateur dans Ottawa-nord aux prochaines élections provinciales et le Dr GORDON SMITH HENDERSON, avocat, appartement Roxborough, comme candidat libéral. L'agent financier de M. Honeywell est M. Redmond Code et celui du Dr Henderson, M. Scott MacPherson.

L'assemblée de mise en nomination était présidée par M. G. A. Donaldson, assisté de M. J. Dunne. Il fut annoncé que le 1er décembre les bureaux de votation seraient ouverts de huit heures du matin à sept heures du soir.

Le Dr Henderson déclara qu'il se présentait pour remplir un devoir envers le public. Il passa en revue l'administration libérale et dit que le nord de l'Ontario avait été ouvert par le gouvernement Mowat. Au sujet de la question des liqueurs M. Henderson dit: "Si la loi de tempérance d'Ontario a été assez bonne pour gagner une guerre en permettant aux soldats de se tenir sur les jambes et d'avoir l'esprit libre, pourquoi ne serait-elle pas bonne dans la lutte des dollars et des cents?"

M. Honeywell parla de finances. Lorsque le gouvernement Ferguson prit le pouvoir en 1923, les finances de la province étaient en détresse et il y avait un déficit annuel de quinze millions avec un déficit de capital de plusieurs millions. Après trois ans d'administration le déficit a disparu sans nouvelle taxation pratique, sauf la taxe sur la gazoline. De nouvelles industries ont été établies et l'état des affaires est prospère.

M. Honeywell déclare qu'il n'a pas eu à se plaindre de la loi de tempérance d'Ontario depuis 1916 à 1921. Le premier ministre Ferguson no veut pas la faire disparaitre, mais seulement l'amender de manière à éliminer les bootleggers.

Un grand nombre d'électeurs ont signé les papiers des deux candidats qui ont été mis en nomination.

DANS OTTAWA-SUD

MM. T. M. BIRKETT, conservateur et R. RUSSELL SPARKS, libéral, ont été mis en nomination samedi après-midi comme candidats de la division d'Ottawa-sud aux élections provinciales du 1er décembre. Une vingtaine de citoyens de la circonscription seulement assistaient.

M. Birkett déclara qu'il sympathisait avec son adversaire pour le manque d'appui qu'il recevrait des libéraux et des phobitionnistes, mais M. Sparks répondit qu'un grand nombre voteraient pour lui.

Le secrétaire d'élection était M. F. M. Scott. Après que les nominations furent déclarées closes, M. E. A. Band fut choisi président de l'assemblée et invita M. Birkett à parler. Celui-ci se prononça en faveur de M. Ferguson sans restriction, "depuis A à Z", dit-il, parce que sa politique est la meilleure pour tout le monde qu'on soit ou non en faveur de la liqueur.

M. Sparks ne croit pas du tout que la politique Ferguson soit une amélioration sur les conditions actuelles. Il estime que le système de permis est mauvais.

UN VOTE POUR . . .

Suite de la première

turellement commencé par supporter M. Séguin après n'avoir entendu que son côté de la question, mais les raisons énoncées par M. Bélanger ont porté la conviction dans mon esprit et je me range sans réserve de son côté et j'en connais un grand nombre qui avaient d'abord écouté les sophisme de M. Séguin et de ses amis et qui vont faire de même." C'est ainsi que M. Joseph Guérin, cultivateur de St-Joseph d'Orléans annonça qu'il se ralliait à la candidature de M. Bélanger. "La candidature de M. Carkner, anglais prohibitionniste, continue-t-il, ne nous laisse plus de choix. Les électeurs de langue anglaise vont se masser derrière M. Carkner et la prohibition va triompher et les Canadiens français vont perdre le comté de nouveau à moins que nous nous ralliions tous au candidat qui est assuré du plus gros vote canadien-français, c'est-à-dire à M. Bélanger. M. Séguin, s'il était vraiment patriote, devrait démissionner.

M. LE DR PARENT.

"Les Canadiens français qui voteront contre M. Bélanger oublieront un quart de siècle de dévouement sans relâche à la cause nationale; des compatriotes qui abandonnent la résistance au moment le plus critique; des hommes qui se rangent devant leur persécuteur. des illogiques qui quittent le certain pour l'incertain, soit en matière scolaire, soit dans la lutte contre la persécution; des personnes qui accordent confiance à un converti de la dernière heure, alors que sa convertion peut lui apporter les votes nécessaires pour lui ouvrir les portes de la députation qu'il convoite depuis des années; des imprudents qui, ne voyant pas qu'en votant pour Séguin, ils voteront pour le condidat anglais, tout en risquant de remettre le comté entre les mains d'un député de langue anglaise et prohibitionniste, c'est-à-dire dont les sympathies sont diamétralement opposées aux convictions et principes des électeurs de Russell."

Telle fut la thèse que M. le docteur Parent développa avec une verve et un accent qui produisit tour à tour dans l'auditoire, de vifs applaudissements, des rires et de profondes sensations. Il montra M. Séguin sollicitant le vote orangiste du comté, nommant l'un d'eux son agent électoral officiel, et lui conseillant pour mieux les atteindre, de mettre son portrait dans leur organe. "The Sentinel", où figurent ceux des honorables Godfrey et Henry, ministres de M. Ferguson et d'autres candidats conservateurs, alors qu'aucun candidat libéral n'annonce dans ce journal, l'ennemi acharné du "romanism" et de la "popery."

M. A. BELANGER

L'ovation que l'assemblée accorda au candidat libéral dut le convaincre que sa popularité dans la campagne actuelle n'a subi aucune diminution.

Le député sortant de charge rend compte de son mandat dans l'Assemblée législative et en dehors. Il raconte ses constants efforts pour éclairer l'opinion publique anglaise d'Ontario sur la justice de nos revendications scolaires, ainsi que ses démarches dans les centres canadiens-français de l'ouest, du sud et de l'extrême nord ontarien aux fins de cimenter l'union sacrée de ses compatriotes en vue de la résistance à l'oppression et de l'organisation de toutes nos forces vives vers la survivance de la foi, de la langue et des traditions nationales. Les envolées de l'orateur sont couvertes d'applaudissements.

M. Bélanger prend M. Séguin à partie pour ses tentatives de jeter le discrédit et le ridicule sur ce qu'il appelle les "beaux" discours de M. Bélanger. Il tâchera à l'avenir, pour plaire à M. Séguin, d'en faire—des discours—qui ne dépassent pas en qualité ceux de M. Séguin. Il taxe de mesquines tactiques et de méprisables jalousies les assertions de ses adversaires à l'effet que M. Ferguson avait décidé de donner une enquête deux jours avant le plaidoyer du député de Russell dans la Chambre.

L'orateur fait ressortir l'habileté de M. Ferguson qui fait son élection sur la question de la prohibition afin de cacher tous les méfaits de son administration des finances provinciale et de sa politique adverse à l'établissement des Canadiens français dans le nord d'Ontario. "M. Séguin, dit M. Bélanger, a dépensé un temps précieux à Russell à défendre son honnêteté, sa respectabilité, ses succès financiers, que personne ne conteste, car j'ai trop le respect de l'intelligence des électeurs du comté pour suivre mes adversaires sur le terrain des personnalités".

Le député sortant de charge attaque, chiffres en main, l'administration financière de M. Ferguson, qui a accumulé déficits sur déficits, qui à la fin de chaque année, il jette dans la dette publique, augmentant par là les intérêts que le contribuable sera appelé à payer pendant plusieurs générations à venir.

LE HANGAR BRULE.

PERTH, 22.—Un incendie a totalement détruit hier matin le hangar où était remisée la locomotive du train de passagers local, du C. P. R. L'origine du feu n'est pas déterminée. L'alarme fut sonnée et les pompiers répondirent promptement, mais quand ils arrivèrent il était déjà trop tard. Tout ce qu'ils purent faire fut d'empêcher la locomotive de faire explosion. Jusqu'à ce qu'on construise un autre hangar, la locomotive du train local devra se rendre tous les soirs à Smiths Falls et à Perth le matin, ce qui entraine une grand inconvénient.

Murphy-Gamble Limited

Mardi! Une VenteRemarquable d'un Jour, de Bijouterie, Sacoches et Articles pour Cadeaux

Prix courant jusqu'à $8.75. Offerts durant un jour seulement, mardi à $1

En tout 2,886 articles qui exigeront pour l'étalage deux fois l'espace ordinaire.

Sacoches à Mailles
Pendentifs
Colliers à Camées découpés à la main.

Poupées françaises de fantaisie habillées de fantaisie.

Sacoches de fantaisie pour le soir.
Argenterie hollandaise
Broches et Epingles de fantaisie

Vous trouverez un grand choix d'articles cotés à une piastre. Dans l'assortiment vous trouverez des bagues d'argent sterling, des boucles d'oreilles, des longs colliers et des petits colliers de perles indestructibles françaises, des bracelets de perles 12 brins avec agrafes d'argent sterling, des boîtes à brimborions, des compacts de fantaisie, des vaporisateurs à parfum, des blocs-notes de bridge recouverts de véritable cuir, et ainsi de suite en une variété presque infinie.

Si vous désirez donner ce Noël-ci quelque chose de véritablement attrayant à vos amis vous ne manquerez pas d'avoir toute satisfaction dans cette série d'articles fascinants. Venez mardi. Voyez le splendide étalage dans la vitrine. La vente commencera à 9 heures précises du matin. Prix courants jusqu'à $8.75. Mardi, $1.00.

Murphy-Gamble — Au Rez-de-chaussée.

GADDE EST REMIS EN LIBERTE PROVISOIRE

Norman Gadde, 17 rue Noël, arrêté avec Jack Sandusky et Harold Rooney en rapport avec l'attaque à main armée d'un tramway pendant la nuit du 10 novembre, a comparu devant le juge Constantineau samedi après-midi au palais de justice et par l'entremise de son avocat, Me W. Schroeder, a choisi un procès devant un juge de comté au lieu d'un procès avec jury comme il avait d'abord demandé.

Il a été remis en liberté provisoire sur un cautionnement de $4,000 dont le montant a été fourni par son père Robert Gadde et son frère, William Gadde.

Gadde est accusé de complicité dans le vol à main armé d'un tramway le 10 dernier alors que Sandusky et Rooney ont volé une somme de $855 en argent comptant et en billets. Ces deux derniers ont le sait, ont été condamnés au pénitencier.

Gadde sera aussi accusé d'avoir reçu $85 volés. Me J. A. Ritchie occupait pour la couronne samedi.

SEPT OUVRIERS TUES DANS UNE EXPLOSION

Presse Associée

LISBONNE, Portugal, 22.—Sept ouvriers ont été tués et 60 blessés samedi à la suite d'une explosion dans une fonderie de turbines à Gondomar, près de Oporto.

LA DERNIERE SEMAINE DU P. M. FERGUSON

Presse canadienne

TORONTO, 22. — Le premier ministre H. Ferguson entreprendra la dernière semaine de la campagne avant les élections provinciales du 1 décembre en prononçant des discours aujourd'hui à Tweed et Napanee pendant que le chef libéral Sinclair tiendra des assemblées à Claremont et Port Perry.

Combien l'établissement des communications à longue distance est rapide maintenant

"Je suis surpris et heureux, nous disait un de nos abonnés importants de constater combien les communications à longue distance s'établissent rapidement.

Cette accélération marquée nous permet d'appeler nos clients deux fois par mois pour vérifier leur approvisionnement et solliciter leurs commandes."

Des améliorations à l'outillage et un entraînement intense de notre personnel ont fait du longue distance un service rapide. Il n'y a plus que quelques localités où les préparatifs ne sont pas encore terminés.

¶ Vous êtes-vous empressés de faire bénéficier votre commerce de cette accélération révolutionnaire?

Si vous pouvez donner à la téléphoniste le numéro du poste éloigné, elle appréciera grandement votre coopération. Mais que vous connaissiez ce numéro ou non, la téléphoniste multipliera ses efforts pour établir la communication désirée *pendant que vous êtes au téléphone.*

F. D. LAURIE

Gérant.

THE BELL TELEPHONE CO. OF CANADA

188